

# DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 04h07 Dohr: 12h45  
Asr: 16h33 Maghreb: 19h46 Isha: 21h17

MÉTÉO

Alger : 21° 14°  
Oran : 26° 15°  
Annaba : 17° 14°  
Béjaïa : 20° 14°  
Tamanrasset: 42° 28°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 8 mai 2024 / 29 Chawwal 1445 - N° 3549 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

MASSACRES DU 8 MAI 1945

**L'étincelle  
de la déflagration  
de Novembre**

P.3

CONSEIL DES MINISTRES  
**Tebboune préside  
une réunion**

P.24

ALGERIE - CONGO

**Le président de l'Assemblée  
nationale de la République  
du Congo reçu par MM. Goudjil,  
Boughali et Attaf**

P.24

10<sup>E</sup> ÉDITION DU FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE

## Le rôle central de l'Algérie dans l'intégration économique continentale souligné

La 10<sup>e</sup> édition du Forum africain de l'Investissement et du Commerce (AFIC10), clôturée dimanche à Alger, a été couronnée par une série de recommandations qui mettent en exergue le rôle central de l'Algérie dans le processus d'intégration économique continentale. Les participants à ce Forum, organisé par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), les 4 et 5 mai, sous le thème "La route vers le marché africain", ont mis en avant "le rôle central de l'Algérie en tant que pôle régional capable de jouer un rôle clé dans l'édification du continent africain". P.24



DEFENSE NATIONALE

**"L'Algérie, un partenaire  
stratégique dans la  
coopération africaine", thème  
d'un séminaire à Alger**

P.3

SONAREM

**La carte des  
ressources minières  
sera prête fin 2024  
(société)**

P.6

NÂAMA

**Expérience pilote  
réussie pour la culture  
de la "Sesbania" dans  
les zones steppiques**

P.5

SANTÉ

HÉMOPHILIE  
**Ce qu'il faut  
savoir sur  
cette maladie  
hémorragique**

Pp12-13

F O O T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS (MISE  
À JOUR - 19<sup>E</sup> JOURNÉE)  
**L'USMA et la JSK  
se neutralisent  
(2-2)**

P.22



MEDIAS

**L'ONU dénonce  
la fermeture  
du bureau  
d'Al-Jazeera  
par l'entité  
sioniste**

P.16

SÉTIF

**L'auteur  
de l'agression  
au couteau  
sur un mineur  
placé en  
détention  
provisoire**

P.2

## ALGER

**Décès de la moudjahida Ouissi Aouali à l'âge de 86 ans**

La moudjahida Ouissi Aouali dite "Farida" est décédée à l'âge de 86 ans, a-t-on appris auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

La défunte a été inhumée, lundi après-midi, au cimetière d'El Alia (Alger), en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, et de plusieurs moudjahidine.

La moudjahida a rejoint les rangs de la Guerre de libération en 1956 en tant que commissaire politique, avant d'adhérer au ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG) en 1960, sous la direction du défunt, Abdelhafid Boussouf.

En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit présente à la famille de la défunte et à ses compagnons de lutte, ses sincères condoléances leur témoignant de sa profonde compassion, priant Allah le Tout Puissant d'accorder à la défunte Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort aux siens.

## NÂAMA

**Décès du moudjahid Brahimi Laïd (direction)**

Le Moudjahid Brahimi Laïd est décédé, lundi à Mecheria (wilaya de Nâama), à l'âge de 83 ans, a-t-on appris auprès de la Direction de la wilaya des Moudjahidine et Ayant-droits.

Le défunt, né en 1941 à Ain Benkheilil (Nâama), a rejoint l'Armée de libération nationale en 1958, dans la 8ème région de la wilaya V historique.

Il a participé à plusieurs batailles et opérations militaires couronnées de succès, contre l'Armée coloniale française, à travers cette zone, à l'instar de la bataille du mont El Melha menée par l'ALN contre les forces de l'occupation française à l'Est de Nâama, en août 1959.

Après l'indépendance, le défunt a continué à servir le pays dans les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP), et ce jusqu'à sa retraite.

Le défunt a été inhumé, après la prière de l'Asr, au cimetière de Sidi Merbouh, dans la commune de Mecheria.

## ORAN

**Plus de 140 familles relogées dans des appartements neufs à Oued Tlelat**

Plus de cent quarante (140) familles occupant un groupement d'habitations précaires appelé "Haouch Lasnami", dans l'agglomération de Sidi Marouf, relevant de la commune de Sidi Chahmi (Oran), ont été relogées, lundi, dans des appartements neufs implantés au niveau du Pôle urbain de Oued Tlelat, a-t-on appris des services de la wilaya.

L'opération, qui a donné lieu au relogement dans des appartements de type F3 de 141 familles et initiée en application des instructions du wali d'Oran, Saïd Sayoud, intervient dans le sillage de la poursuite du programme de relogement des familles occupant des habitations précaires et des bidonvilles, a-t-on fait savoir.

## GHARDAÏA

**Un mort et deux blessés dans un accident de la route**

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées à divers degrés dans un accident de la circulation survenu, lundi à Gharđaia, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur le tronçon de la route de contournement de la vallée du M'Zab sur la route nationale RN-1, lorsqu'un camion est entré en collision frontale avec un autre camion circulant dans le sens inverse, faisant un mort sur place et deux blessés

souffrant de multiples traumatismes, a précisé la même source. Le corps de la victime décédée âgée de 46 ans et les blessés (54 et 66 ans) ont été acheminés respectivement vers la morgue et les urgences de l'Hôpital "Brahim Tirichine" de Gharđaia, structure médicale la plus proche du lieu de l'accident.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.



## TLEMENEN

**Inauguration de deux tronçons routiers du dédoublement de la RN 22 (direction)**

Les troisième et quatrième tronçons du dédoublement de la route nationale RN 22 ont été inaugurés, lundi dans la wilaya de Tlemcen, sous la supervision des autorités de wilaya, a-t-on appris auprès de la direction des Travaux publics.

Le 3ème tronçon de cette double voie s'étend du carrefour de la commune de Beni Snouss jusqu'à celui du village de Fraouana, dans la commune de Terny Beni Hedeil, sur une distance de 4,7 km, alors que le 4ème tronçon s'étend du carrefour du village de Fraouana jusqu'à celui de la commune de Sebou (2,3 km), selon la même direction.

A noter que le projet de dédoublement de la route nationale RN 22 entre les communes de Tlemcen et Terny, distantes de 13 km, est piloté par les deux entreprises publiques "Starr" et "SEROR" pour un coût de 1 milliard et 700 millions de dinars et comprenant deux grands ouvrages d'art.

## MOSTAGANEM

**Trois projets pour la réhabilitation du centre-ville**

La ville de Mostaganem vient de bénéficier de 3 projets, totalisant une enveloppe budgétaire de 275 millions de dinars, destinée à des opérations portant sur la réhabilitation des bâtiments et l'aménagement des espaces publics de son centre-ville, a-t-on appris de la directrice de wilaya de l'Habitat et de l'Urbanisme, Hakima Hamza.

Mme Hamza a déclaré à l'APS que les projets inscrits à l'initiative du wali, Ahmed Boudouh, vise la réhabilitation de certains sites vitaux du centre-ville de Mostaganem, dont la mosquée "Badr" à haute valeur historique et patrimoniale, ainsi que la place publique qui lui est mitoyenne et plusieurs bâtisses constituant l'ancien noyau du tissu urbain de la capitale du "Dahra".

**ACCIDENTS DE LA ROUTE 7 morts et 196 blessés en 24 heures**

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 196 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique lundi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa, avec 02 personnes décédées et 03 autres blessées, suite à une collision entre deux véhicules sur la RN N 46, au lieu-dit Carrefour Takarsen, commune de Taadmitte, daïra de Ain El Ibile, précise la même source.

D'autre part, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 02 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone CO, émanant du chauffe-bain de leur domicile familial, sis à la cité des 1272 logements, commune et daïra de Batna.

Aussi, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 07 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Médéa, Sétif, El Taref, Ain Témouchent et Timimoun.

L'incident survenu à Sétif a causé des brûlures de 1er degré à une (01) personne après le feu ayant pris dans 05 camions et 01 véhicule au niveau d'un marché de fruits et légumes, sis dans la commune d'El Alma.

En outre, une (01) femme a été atteinte de gênes respiratoires, suite à l'incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'une habitation, sise à la cité 296 logements, commune et daïra de Ain Témouchent.

## MASCARA

**Perturbation dans l'AEP en raison de travaux de maintenance (société)**

Une vingtaine de communes de la wilaya de Mascara connaissent depuis lundi des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP), en raison des travaux d'entretien lancés dans l'usine de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ (Oran), selon un communiqué de l'Unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

"Cette perturbation touche les communes de Mascara, Tizi, El Keurt, Ghriiss, Froha, Matmor, Aïn Fares, Fruaguig, El Bordj, Khalouia, Mohammadia, Macta Douze, Sidi Abdelmoumen, El Ghomri, Sedjrara, Sig, Bouhenni, El Oggaz, El Alaïmia, Ras El Aïn Amirouche", a indiqué la même source. Le même communiqué attribue cette perturbation à l'arrêt de l'usine du dessalement de l'eau de mer d'El Mactaâ, en raison de travaux de maintenance.

L'approvisionnement en eau potable reprendra au niveau des communes précitées, immédiatement après l'achèvement des travaux d'entretien de la station, a-t-on ajouté.

## SÉTIF

**L'auteur de l'agression au couteau sur un mineur placé en détention provisoire (Parquet de la République)**

Le juge d'instruction près le tribunal d'El Eulma (Sétif) a ordonné le placement en détention provisoire de l'auteur de l'agression au couteau sur un mineur, indique, lundi, un communiqué du procureur de la République près le même tribunal.

"Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal d'El Eulma informe l'opinion publique qu'en date du 2 mai 2024, un mineur a été victime d'une agression par un individu qui lui a lancé un couteau qui s'est planté au niveau de sa tête, ce qui a nécessité une intervention chirurgicale délicate. L'affaire a été relayée par certains médias", précise le communiqué. "Une enquête préliminaire a été ouverte par les services de sûreté de la daïra d'El Eulma. Le suspect (D.S) a été arrêté le 3 mai, avant d'être présenté, lundi, devant le parquet", ajoute-t-on de même source. Le parquet a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire pour "tentative de meurtre avec préméditation". Le juge d'instruction a ordonné le placement du suspect, après interrogatoire, en détention provisoire, conclut la même source.

## ITALIE

**Cinq ouvriers meurent intoxiqués dans une station d'épuration (autorités)**

Cinq ouvriers d'entretien sont morts, lundi, en Sicile après avoir inhalé un gaz toxique alors qu'ils menaient des travaux dans une station d'épuration, ont indiqué les pompiers et le maire de la commune.

Les victimes effectuaient des travaux d'entretien lorsqu'elles ont commencé à se sentir mal. "Cinq ouvriers sont morts et un sixième a été intubé et transporté à l'hôpital", a confirmé aux médias Giovanni di Giacinto, maire de Casteldaccia, près de Palerme.

"Les pompiers ont extrait les six personnes mais n'ont pu en réanimer qu'une. Un ouvrier est indemne", ont-ils précisé sur le réseau social X. Selon M. Di Giacinto, les ouvriers auraient respiré du sulfure d'hydrogène, un gaz naturel souvent associé aux usines de traitement des déchets, qui est toxique à des concentrations élevées. Une concentration élevée de ce gaz peut provoquer des problèmes respiratoires, des convulsions, le coma et la mort.

## CHINE

**Deux morts dans une crue soudaine causée par les pluies**

Deux personnes ont été tuées après qu'une crue soudaine causée par de fortes pluies continues a frappé la ville de Cenxi, dans la région autonome Zhuang du Guangxi (sud de la Chine), lundi après-midi, rapporte mardi l'agence Chine Nouvelle citant les autorités locales.

Selon un bilan établi lundi à 21h00 (heure locale), les sauveteurs ont retrouvé deux personnes disparues, décédées par la suite, malgré les efforts de secours.

Les opérations de secours sont actuellement en cours.

## MASSACRES DU 8 MAI 1945 L'étincelle de la déflagration de Novembre

Il y a 79 ans, le 8 mai 1945, la seconde guerre mondiale prenait fin avec la victoire des alliés contre le nazisme, jetant, dans les rues algériennes, des dizaines de cortèges formés pour saluer la signature de l'armistice.

Mais pas seulement... Pendant qu'en France métropolitaine et dans les colonies de ce pays chantent des "droits de l'Homme", les Français laissaient éclater leur joie partout, dans les places publiques et même dans les villages les plus éloignés, les nationalistes algériens décidèrent de profiter de cette journée pour exprimer haut et fort la soif de liberté de ceux que l'on appelait "les indigènes".

Durant la journée du lundi 7 mai 1945, les Amis du Manifeste et de la Liberté (AML), mouvement fondé par Ferhat Abbas, le 14 mars 1944 pour exiger l'indépendance de l'Algérie, mettent la dernière main aux préparatifs d'un défilé prévu le lendemain, officiellement pour fêter la victoire sur l'Allemagne nazie, mais destiné, en réalité, à réclamer la libération du peuple algérien du joug colonial.

L'administration coloniale autorise la marche, mais à condition que ne soient déployés que des drapeaux français.

"Toute bannière revendicative est interdite", n'arrêtaient pas de prévenir le sous-préfet Butterlin qui, selon plusieurs témoignages, a glissé à l'un de ses collaborateurs: je sens que quelque chose de pas catholique se trame".

Mardi 8 mai 1945, vers 7 heures du matin: des milliers de manifestants sont déjà rassemblés près de la mosquée de la Gare (aujourd'hui mosquée Aou Dhar Al Ghafari) et débordent jusqu'à la route de Bougie, à plusieurs centaines de mètres de là.

Ils affluent de tous les quartiers de la ville et de tous les villages environnants, car le mardi est jour du marché hebdomadaire à Sétif.

Vers 8 h 30, le cortège s'ébranle avec, à sa tête, 200 à 250 jeunes louveteaux des Scouts musulmans algériens, en tenue, et impeccablement alignés en rangées de huit, le cou entouré d'un foulard vert, blanc et rouge.

Après avoir désigné leur camarade Bouzid Saâl pour porter l'étendard algérien, les scouts entament une marche comprenant 15.000



à 20.000 manifestants.

La procession grossit dès la bifurcation sur l'avenue Georges-Clémenceau (aujourd'hui avenue du 8-Mai 1945), des centaines de personnes arrivant de la place de la Porte de Biskra, au sud de la ville, et d'autres quartiers de Sétif.

Un témoin, alors jeune scout, Mohamed-El Hadi Cherif (décédé il y a deux ou trois ans), avait indiqué à l'APS que les scouts entonnèrent aussitôt "Min Djibalina" (de nos montagnes) cependant que des dizaines de banderoles apparaissaient: "Vive l'Algérie libre et indépendante", "A bas la France", "Libérez Messali".

Interloqués, les français attablés sur les terrasses des nombreux cafés situés de part et d'autre de l'itinéraire de la marche (la "Potinière", Café Colombo, Café Marinez et Brasserie de l'Univers, notamment) se lèvent, redoutant des débordements, avait raconté M. Mohamed-El Hadi Cherif.

Arrivés face au café de France, et alors qu'ils s'apprêtaient à s'engager à gauche, vers les Monuments-aux-Morts pour y déposer une gerbe de fleurs à la mémoire des victimes de la 2ème guerre mondiale (tel que mentionné sur la demande d'autorisation du défilé), les officiers de police Olivieri et Valère, qui surveillaient, en cet endroit, la marche depuis une voiture à l'arrêt, au volant de laquelle se tenait leur chef, le commissaire Tort et un inspecteur répondant au nom de Haas, ne supportant pas la vue du drapeau algérien.

Ils sortirent de la voiture et se dirigèrent vers Bouzid

Saâl, lui intimant l'ordre de baisser le drapeau, souligne M. Abdelhamid Salakdji, président de la Fondation du 8-Mai 1945.

Et un youyou strident fusa, déchirant le silence.

L'actuel président de la Fondation du 8-Mai 1945 dont le père, Larbi Salakdji, faisait partie des encadreurs de la marche, et qui a lui-même effectué des recherches approfondies sur les Massacres de mai 1945, relate que les deux officiers après avoir vainement tenté d'arracher le drapeau des mains de Saâl qui s'agrippa de toutes ses forces au point de tomber par terre, dégainèrent et lui tirèrent dessus, paniqués, sans doute, par le mouvement de foule que provoqua la chute au sol du jeune scout (ce dernier rendra l'âme, environ une heure après son évacuation à l'hôpital).

Les deux coups de feu, dont l'un atteignit Saâl à la poitrine, raconte M. Salakdji, furent suivis d'un silence pesant, malgré la présence de milliers de personnes.

Un silence lourd subitement interrompu par le long youyou d'une femme qui observait la scène depuis son balcon.

Plus que les coups de feu, ce youyou strident fut le véritable déclencheur des émeutes qui s'ensuivirent, soutient M. Salakdji.

Ce fut alors la débâcle, les gens couraient dans tous les sens, les français se bousculaient pour se mettre à l'abri, tandis que résonnaient, par intermittence, des coups de revolver et des rafales de mitraillettes.

La confusion était indes-

criptible, affirme M. Salakdji. Plusieurs colons furent tués, qui par balle qui poignardé, dont le maire de Sétif, Edouard Deluca, et un ancien président du tribunal dénommé Vaillant.

"Par qui ? Personne ne saura jamais, possiblement par des manifestants et possiblement, aussi, par d'autres français d'Algérie qui les accusaient de Vichysme", avait confié Mohamed-El Hadi Cherif.

Cet épisode sanglant avait donné le signal d'une répression barbare, inhumaine, disproportionnée.

Une véritable aux autochtones s'organisa dès l'après-midi, à Sétif et dans d'autres villes.

Ces "représailles" françaises se poursuivirent le lendemain, le surlendemain et les semaines qui suivirent.

Dans les régions de Sétif, mais aussi de Kherrata et de Guelma.

Des douars entiers ont été décimés, des villages incendiés, pillonnés et des familles brûlées vives.

Ce fut, selon plusieurs historiens algériens, mais aussi français, dont Jean-Pierre Peyroulou, "plus que des représailles, plus qu'une répression, mais une véritable guerre contre des civils non armés qui dura jusqu'au 24 mai".

Au final, ce ne sera pas moins de 45.000 victimes qui tomberont, tués par les mitraillettes des soldats français, par les obus de l'artillerie, sous les bombes des avions, mais également asphyxiés par les "enfumades" de grottes et de cachettes où s'étaient réfugiés femmes, enfants et vieillards.

Un sacrifice colossal, incommensurable qui ne sera pas vain.

Un peu plus de neuf ans plus tard, Novembre résonnera, emportant avec lui, au bout d'une lutte héroïque, les dernières illusions coloniales d'une "Algérie française".

L'officier qui abattit Bouzid Saâl, armé du seul drapeau algérien, ne se doutait pas que la balle qu'il venait de tirer allait provoquer l'étincelle qui conduira à la déflagration de Novembre.

## COLLECTIVITES LOCALES M. Merad salue le rôle positif de la société civile



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a salué, lundi à Khenchela, "le rôle positif de la société civile en tant que trait d'union entre les citoyens et les institutions de l'Etat".

M. Merad a souligné, dans une allocution prononcée lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile, des élus locaux et des notables de la wilaya de Khenchela, que les efforts "se poursuivraient pour faire de la société civile une force de proposition à même de porter les préoccupations des citoyens aux pouvoirs publics qui les étudieront et y répondront". Le ministre qui venait d'achever une visite de travail consacrée au suivi de la mise en œuvre du programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela, a également appelé les élus locaux à "continuer de bien recevoir les citoyens, d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de s'employer à les résoudre en fonctions des moyens dont ils disposent".

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a souligné, d'autre part, que les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, "suivent de près la conduite du développement dans les différentes wilayas, en particulier celles qui ont bénéficié de programmes complémentaires de développement", soulignant, à ce propos, "la nécessité de mener à bien les programmes en cours, à les achever et à les mettre en service dans les meilleurs délais possibles, pour le bien-être du citoyen". M. Merad a par ailleurs appelé les citoyens de la wilaya de Khenchela à "protéger, dès cet été, les forêts qui constituent une précieuse richesse dans cette région, dans le cadre d'efforts concertés avec les différents corps constitués, pour les préserver des incendies qui les menacent du fait du climat, ainsi que des actions de malveillance, voire de sabotage, que perpétreraient des ennemis de la nature".

Il a rappelé que la wilaya de Khenchela, "en plus des programmes de développement ordinaires inscrits annuellement à son actif, a bénéficié, lors du premier Conseil du gouvernement tenu en dehors de la capitale, d'une enveloppe financière de plus de 95 milliards de dinars pour mener à bien de nombreux projets de développement relevant de 14 secteurs vitaux". Il a souligné, dans ce contexte, que l'effort de l'Etat "se poursuivra jusqu'à ce que cette wilaya parvienne à un décollage économique à la hauteur des potentialités qu'elle recèle et puisse se hisser au rang des grandes wilayas".

Les représentants de la société civile, les élus et les notables de la wilaya de Khenchela ont exprimé, au cours d'un débat, de nombreuses préoccupations liées, notamment, aux secteurs de l'agriculture, de l'hydraulique et de la santé.

Ils ont sollicité, également, des facilitations pour l'obtention d'autorisations de forages de puits, et formulé le souhait de voir s'accélérer les travaux de réalisation du barrage d'Oued Lazreg, dans la commune de Bouhmama, la wilaya ayant, ont-ils rappelé, une vocation agro-pastorale.

## DEFENSE NATIONALE

### "L'Algérie, un partenaire stratégique dans la coopération africaine", thème d'un séminaire à Alger

Le Général-major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), a présidé, lundi, la cérémonie d'ouverture du séminaire intitulé "L'Algérie, un partenaire stratégique dans la coopération africaine: opportunités et perspectives de renforcement", indique un communiqué du MDN.

L'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du ministère de la Défense nationale a organisé, aujourd'hui, lundi 6 mai 2024, au Cercle national de l'Armée à Beni-Messous (ère Région militaire), un séminaire intitulé "L'Algérie, un partenaire stratégique dans la coopération africaine: opportunités et

perspectives de renforcement", précise la même source. La cérémonie d'ouverture de ce séminaire a été présidée par le Général-major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du MDN, en présence de commandants de Forces, de chefs de départements, de directeurs et de chefs de services centraux du MDN et de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), de secrétaires généraux de départements ministériels, de présidents et de directeurs d'organismes nationaux et d'universités, du directeur de l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective, aux cotés d'experts, de spécialistes et de chercheurs universitaires, ainsi

que des attachés militaires accrédités en Algérie. A l'entame, le Secrétaire général du MDN a mis en avant, dans son allocution d'ouverture, "le rôle de l'Algérie à faire face aux défis actuels dans la perspective de concrétiser les aspirations des peuples du continent en matière de développement, de prospérité et de bien-être commun".

Par la suite, un film documentaire intitulé "Le développement en Afrique, l'Algérie: un rôle actif et des perspectives prometteuses", produit par la direction de l'information et de la communication de l'Etat-major de l'ANP a été projeté, suivi de plusieurs conférences présentées par des chercheurs et des spécialistes ayant abordé

des questions liées à la géopolitique de l'Afrique et leur influence sur la sécurité, la paix et le développement sur le continent, ainsi qu'aux défis majeurs auxquels sont confrontés les pays africains.

Ces conférences ont également mis la lumière sur "les opportunités de coopération et d'échange entre les pays du continent, valorisant les efforts déployés par l'Algérie pour renforcer la paix et la stabilité et consolider la coopération africaine".

Les travaux de ce séminaire ont été clôturés à l'issue d'un "riche débat entre les différents participants", conclut le communiqué.

## ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

### Les lauréats du concours du mois de Ramadhan distingués

Les lauréats du concours du mois sacré de Ramadhan, organisé par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ont été distingués, lundi à Alger, par le ministre du secteur, M. Yacine Merabi, qui a présidé la cérémonie de remise des prix, accompagné des directeurs de wilayas et des encadrements pédagogiques de différents centres de formation sous tutelle.

Lors de cette cérémonie, accueillie dans la grande salle de l'Institut national de Formation et d'Enseignement professionnels (INFE) d'El Biar, les trois premiers de chacune des six catégories ouvertes à la compétition pour les prix des Meilleurs, "candidat au tajwid" et à la mémorisation du Saint Coran", "projet ou application numériques", "conception d'une jeune entreprise économique", "compte rendu médiatique", "travail pédagogique, traduit vers l'Anglais" et "document filmé d'une production éducative et pédagogique spécialisée", ont été récompensés par M. Yacine Merabi.

Ainsi, les lauréats, à la tête du podium de chacune des catégories dans l'ordre de leur énumération, Mahieddine Boulhache de Khenchela, Mourad Laalami de Tipaza, Nada Rihane Deghboundj et Zineb Ourzou d'Illizi, Seifeddine Toureche de Skikda, Asma Hadji de Tebessa et Mustapha Bounaama d'Adrar, ont été distingués par M. Merabi dans des atmosphères de joie et de convivialité, de même pour la jeune Maïssa Zouaoui d'Alger qui a été distinguée du prix de la meilleure candidate au "tajwid" et à la mémorisation du Saint Coran dans la catégorie des personnes aux besoins spécifiques.

Dans l'allocution d'ouverture, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a rappelé les objectifs de ce concours, liés, entre autre à, "la découverte de nouveaux talents, l'encouragement et la mise en valeur de leurs créativité", relevant avec satisfaction "une participation record à ce concours avec, notamment l'enregistrement de près de 1500 candidatures de toutes les régions d'Algérie".

M. Merabi a également souligné l'ouverture de ce concours sur le numérique et les nouvelles technologies, une "stratégie adoptée par son département", explique-t-il, "appliquée pour la première fois, depuis le début des phases éliminatoires, à l'échelle locale, régionale, wilayale et finale, avec notamment, l'utilisation de la liaison par visioconférence" pour le contrôle et la recevabilité des projets, le déroulement des présélections et la transmission des résultats.

Auparavant, des vidéos de présentation du concours, ou montrant les candidats dans leurs laboratoires à leurs wilayas de résidence, expliquant par visioconférence leurs projets aux organisateurs de la compétition à Alger, ou encore, mettant en valeur les travaux des trois nominés aux podiums des six catégories du concours, ont été projetées sur plusieurs écrans répartis dans la salle.

Sous la direction de Nacer Oulhadj, la troupe inhad, "Es Safir" d'El Ménéa et le jeune mouchnid Wassim Reziouk de Skikda, ont agrémenté les atmosphères de la cérémonie avec l'interprétation, en alternance au programme, de pièces religieuses célébrant la gloire de Dieu, à travers des louanges et des poésies d'adoration qui faisaient également l'éloge du Prophète Mohamed (QSSSL), à l'instar de, "Ya rassoulouna", "Sallou ya ahl el kamal" ou encore, "Allah, Allah, ya Rabbi moulanana".

## MINES

### Cérémonie jeudi à l'occasion de l'anniversaire de nationalisation des mines et de création de la Sonarem

Le ministère de l'Energie et des mines organise, jeudi, une cérémonie spéciale, à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire de la nationalisation des mines et du 57e anniversaire de la création de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem), a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Organisé sous le patronage du Premier ministre, Nadir Larbaoui, l'évènement se déroulera en présence de plusieurs person-

## PARLEMENT

### M. Boughali : les réformes de la politique de l'emploi concrétisées sur le terrain

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a affirmé, lundi à Alger, que les "réformes substantielles" de la politique de l'emploi en Algérie, "sont désormais palpables", en dépit des défis et des difficultés rencontrés

Dans une allocution prononcée lors d'une journée parlementaire sur "la politique de l'emploi en Algérie", en présence du Conseiller du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mohamed Chafik Mesbah et de membres du Gouvernement, M. Boughali a précisé que "les réformes substantielles liées à la politique de l'emploi se sont concrétisées sur le terrain en dépit des défis rencontrés, tels que la pandémie et la crise économique ayant touché la plupart des pays du monde, sans oublier la conjoncture internationale et régionale instable", ajoutant que l'Algérie a pu "surmonter tout cela grâce à une politique sage et clairvoyante".

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "plusieurs programmes d'emploi adoptés ont donné les résultats escomptés, ce qui constitue une expérience algérienne pionnière dans le domaine de l'emploi en général et de l'emploi des jeunes en particulier", a indiqué M. Boughali. Il a relevé

que cette expérience s'appuyait sur "des plans basés sur la diversification économique, la libre initiative, la stabilité de la carrière et l'amélioration du climat des affaires et des investissements, à l'aide d'une approche fondée sur la transparence et la lutte contre la corruption, ainsi que la moralisation de tous les aspects de la vie, dans le cadre d'une politique sociale qui protège les droits du citoyen algérien, et lui garantit une vie décente".

Cette orientation "s'est manifestée clairement dans le discours du président de la République à l'occasion de la fête des travailleurs, dans lequel il a souligné l'attachement aux acquis et aux réalisations enregistrées, a-t-il ajouté.

Dans le même contexte, M. Boughali a salué "l'intérêt accordé à la politique de l'emploi en Algérie, qui a permis la création de dizaines de milliers de postes d'emploi, et l'insertion de dizaines de milliers de bénéficiaires des dispositifs d'intégration, ainsi que le recrutement direct de milliers d'enseignants universitaires porteurs de diplômes de magistère et de doctorat dans une opération d'emvergure inédite

en Algérie, outre la création de start-up et le développement du système d'appui au PME, en sus de la mise en place d'un arsenal juridique pour encourager l'investissement".

A son tour, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaieb, a mis en avant les efforts de l'Etat en matière de "baisse du taux de chômage notamment chez les jeunes, à travers le renforcement des mécanismes du décollage économique" qui garantit la création d'emploi et de richesse.

Il a rappelé, dans ce sens, les mesures prises pour renforcer les mécanismes de l'emploi, notamment en ce qui concerne "la mise en place d'un arsenal juridique encourageant l'investissement et les différentes incitations offertes", outre les acquis réalisés dans le domaine de l'emploi, ainsi que la création de l'allocation chômage et l'institution de la nomenclature algérienne des métiers et des emplois (NAME), en sus de la numérisation des services fournis par le secteur.

De son côté, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a présenté un exposé sur la stratégie de l'emploi

dans le secteur, qui compte "près de 298.000 fonctionnaires", soulignant la contribution de ce secteur à "la promotion de la politique nationale de l'emploi axée principalement sur la création d'emplois permanents".

Il a également relevé l'importance accordée par le secteur à "la formation continue de l'élément humain pour le maintenir au diapason des développements mondiaux dans le domaine de l'énergie et des mines", ainsi que "le soutien à la politique d'intégration nationale pour la fabrication d'équipements et de pièces de rechange nécessaires aux activités du secteur et le soutien aux start-up activant dans le domaine de l'énergie et des mines".

Il convient de noter que cette journée parlementaire a été marquée par la présentation de plusieurs conférences portant sur plusieurs sujets, notamment "la politique nationale de l'emploi et le rôle de contrôle des services de la Direction Générale de la Fonction Publique", ainsi que "la contribution des établissements économiques publics à la mise en œuvre de la politique de l'emploi".

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Inauguration de "la ferme pédagogique" de l'Ecole nationale supérieure vétérinaire à El Harrach

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inauguré, lundi à l'Ecole nationale supérieure vétérinaire (ENSV), "une ferme pédagogique et un centre de développement de l'entrepreneuriat".

S'exprimant à la presse à cette occasion, le ministre a affirmé que l'ENSV est passée d'"une école traditionnelle à une école moderne et positive dans l'Algérie nouvelle", et ce, à travers la transformation des connaissances des enseignants et des étudiants en

"produits commercialisables". Le ministre a indiqué que les enseignants et les étudiants de cette école étaient en passe de "créer une entreprise économique" qui contribue au développement durable et à la transformation d'idées en "produits commercialisables", soulignant que cette établissement universitaire était devenue "une école de troisième génération", assurant un enseignement et une recherche scientifique, à même de permettre la création d'entreprises économiques. M. Baddari a indiqué que ces actions

et ces projets s'inscrivaient dans le cadre de la concrétisation de l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'ériger l'Université algérienne "en locomotive de développement et d'épanouissement de la société".

Il a, également, été question de la présentation d'un exposé sur les missions de la ferme pédagogique et ses caractéristiques, outre l'organisation d'une exposition des produits de la ferme, et une visite au club scientifique, culturel et sportif de l'Ecole.

## COMMERCE

### M. Zitouni examine avec le président du Conseil d'Administration de la Chambre du Qatar le renforcement de la coopération économique et commerciale

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu, lundi à Alger, le président du Conseil d'Administration de la Chambre du Qatar, Cheikh Khalifa Bin Jassim Al Thani, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération économique entre l'Algérie et le Qatar et les perspectives de consolidation des relations bilatérales dans

les différents domaines commerciaux. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Bin Ali Ahmed Al Naama, a permis de "passer en revue les opportunités de coopération conjointe dans les secteurs de l'exportation et des investissements, souligner l'importance de renforcer les relations commerciales entre

les deux pays et échanger les expériences et expertises dans les domaines de l'économie et du commerce", selon le communiqué. M. Zitouni s'est félicité, à l'occasion, de "la profondeur des relations bilatérales exceptionnelles unissant les deux pays frères", soulignant "l'importance des investissements qataris concrétisés sur le terrain en Algérie dans plusieurs do-

maines, et la nécessité de les élargir". De son côté, le président du Conseil d'Administration de la Chambre du Qatar a exprimé "la disponibilité de son pays à approfondir la coopération, à examiner les opportunités de partenariat et à élargir les investissements qataris", ajoutant que "l'Algérie est un partenaire stratégique pour le Qatar", précise la même source.

gramme de la manifestation sera ponctué par plusieurs activités, dont l'émission de premiers timbres-poste commémorant l'évènement, l'organisation d'une exposition des différents produits miniers en Algérie, la projection d'un film documentaire, l'organisation d'une exposition de photos consacrée aux anniversaires de nationalisation des mines (6 mai 1966) et de création de la Sonarem (11 mai 1967), outre une expositions de livres sur les mi-

nérales et les ressources minières en Algérie. A cet effet, le ministère a mis en exergue l'importance du secteur des mines, "considéré comme étant l'un des piliers de l'économie nationale, de nature à ouvrir de grandes perspectives pour l'industrie nationale, à travers la garantie et la transformation des matières premières, comme le phosphate, le fer, le zinc, le plomb, le cuivre, l'or, les métaux rares et autres".

néraux et les ressources minières en Algérie. A cet effet, le ministère a mis en exergue l'importance du secteur des mines, "considéré comme étant l'un des piliers de l'économie nationale, de nature à ouvrir de grandes perspectives pour l'industrie nationale, à travers la garantie et la transformation des matières premières, comme le phosphate, le fer, le zinc, le plomb, le cuivre, l'or, les métaux rares et autres".

NÂAMA

**Expérience pilote réussie pour la culture de la "Sesbania" dans les zones steppiques (rencontre)**

La culture de la "Sesbania" a donné des résultats "satisfaisants", à la faveur d'une expérience pilote, au niveau des zones steppiques de la wilaya de Nâama, a-t-on appris, lundi, des organisateurs d'une rencontre de sensibilisation sur le développement de la culture de cette plante fourragère.

Les essais de culture de la "Sesbania" ont été effectués dans la station expérimentale de l'Institut technique des cultures sahariennes dans la zone de "Oulkak", relevant de la commune de Sfisifa, où ils ont donné des résultats "très satisfaisants", durant la dernière période de récolte d'automne, a indiqué un cadre technique du Haut commissariat pour le développement de la steppe, antenne de Nâama, Abdelaziz Bouguern.

Une équipe de chercheurs du laboratoire "Développement durable des ressources naturelles dans les zones arides et semi arides" du département des sciences naturelles et de la vie du centre universitaire de Nâama a mis en œuvre un programme de développement de la culture de la "Sesbania" à grande échelle dans les fermes de la région, suite aux

résultats encourageants réalisés à la faveur des essais (expériences pilotes), selon le responsable de l'équipe de recherche du laboratoire, Pr Ghrif Mohamed. Les investisseurs et les éleveurs de la wilaya ont obtenu des explications, durant cette journée de sensibilisation, organisée par l'antenne du Haut commissariat du développement de la steppe de la wilaya, en collaboration avec le centre universitaire de Nâama, sur les avantages de cette plante fourragère, pour l'élevage et l'écologie.

Les agriculteurs ont accueilli favorablement ces nouvelles cultures, qui ont une valeur dans l'alimentation de bétail, et qui se distinguent par leur capacités de résilience à un environnement climatique difficile, à savoir les vents violents, la sécheresse et le verglas. A l'occasion, le wali de Nâama, Lounes

Bouzazza, a insisté sur la nécessité d'insérer la plante "Sesbania" au niveau des vastes étendues de la wilaya, notamment en assurant l'approvisionnement en graminées par l'Institut technique de développement de l'agriculture saharienne à Biskra, car il s'agit d'une plante fourragère qui répond aux besoins des éleveurs pour nourrir leur cheptel.

La direction des services agricoles, en collaboration avec le Haut commissariat pour le développement de la steppe, a programmé l'organisation de sorties de sensibilisation au profit des agriculteurs, dans le but de les inciter à se tourner vers cette activité agricole, d'autant plus que la culture de la Sesbania est peu coûteuse et à cycle agricole court, a-t-on expliqué, lors de cette rencontre.

TISSEMSILT

**Des terres agricoles inexploitées seront octroyées à des jeunes diplômés de l'université (Wali)**

Des terres agricoles inexploitées, relevant du domaine de l'Etat, et récupérées seront octroyées, dans la wilaya de Tissemsilt, aux jeunes diplômés en sciences agronomiques, a souligné, lundi, le wali Fethi Bouzaid.

Dans une déclaration à la presse, le wali a souligné, à l'issue de sa supervision de l'ouverture des travaux de deux journées d'étude intitulées "défis de développement local, stratégies et mécanismes de relance du secteur agricole", organisées à l'université de Tissemsilt, que des mesures seront, ultérieurement, prises pour permettre aux universitaires spécialisés dans ce domaine d'avoir l'opportunité d'investir dans l'agriculture dans les terres récupérées, qui n'ont pas été exploitées par certains agriculteurs relevant de l'Office national des terres agricoles de la wilaya.

Le même responsable a ajouté que ces jeunes bénéficieront d'un soutien et d'un accompagnement, à travers les différents programmes disponibles pour l'investissement dans l'agriculture, dont l'accompagnement bancaire, et cela se reflétera, à l'avenir, dans le secteur par la relance de l'agriculture moderne, à travers des méthodes scientifiques. A noter que la première journée de cette rencontre a été marquée par une présentation globale de la réalité du secteur agricole de la wilaya par la direction des Services agricoles (DSA), appuyée par des chiffres, notamment la superficie des terres agricoles de la wilaya, qui est estimée à 189.749 hectares, ce qui équivaut à 61 pour cent de la superficie totale de la wilaya, lui conférant un caractère agricole par excellence.

Le wali a insisté, à l'occasion, sur l'importance de l'adhésion des agriculteurs à l'opération de recensement général de l'agriculture, et ce de par l'importance d'actualiser les statistiques du secteur et sa numérisation.

Pour sa part, le Conservateur des Forêts a présenté un aperçu de l'activité de son secteur, tandis que le Directeur de l'Office des terres agricoles de la wilaya a évoqué la situation des biens appartenant au domaine privé de l'Etat et les procédures et avantages liés au contrat de concession.

Il a également souligné que la plupart des terres agricoles de la wilaya sont réparties entre trois communes : Tissemsilt, Ammari et Khemisti, dont 95 pour cent sont utilisées pour produire différents céréales.

La rencontre, organisée par la direction des Services agricoles, présente différents acteurs du secteur, parmi lesquels des agriculteurs, des investisseurs, la chambre agricole, des banques, des artisans, des éleveurs, des professeurs et des chercheurs dans le domaine de l'agriculture, et vise à faire la lumière sur la réalité du secteur dans la wilaya de Tissemsilt, d'identifier les lacunes et débattre des moyens de la faire progresser, selon les organisateurs.

MILA

**La wilaya dispose de potentialités qui en font un pôle touristique prometteur (mission Parlementaire)**

Le chef de la mission d'information provisoire de la commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme du Conseil de la nation, Mahfoud Bousbaâ, a affirmé lundi à Oued Seggan (Mila) que cette wilaya dispose de potentialités touristiques qui en font un pôle touristique prometteur.

Dans une déclaration à la presse au siège de la Zaouia Hamlaouia à Oued Seggan, M. Bousbaâ a indiqué que les membres de la mission ont inspecté pendant deux jours

plusieurs structures de jeunes et de sport ainsi que des monuments culturels et touristiques de la wilaya de Mila, assurant que les potentialités constatées à l'instar des complexes de thermalisme des communes de Teglehema et d'Oued Athmania laissent augurer d'un avenir prometteur pour le secteur touristique.

Il a également souligné que les monuments religieux et patrimoniaux continuent à ce jour d'accomplir leur mission d'enseignement du

Saint Coran et de diffusion des préceptes religieux de l'islam du juste milieu à l'instar de la Zaouia El Hamlaouia. De son côté, Mihoub Degha, membre du Conseil de la nation, a relevé que la wilaya de Mila recèle des monuments religieux dont des mosquées et Zaouias ayant une longue histoire de réformisme et de rayonnement culturel qui "soutiendra davantage les possibilités de relance du secteur touristique".

La mission d'information provisoire du Conseil de la

nation a visité aujourd'hui plusieurs communes dont Teglehema et sa localité "Essemara" renfermant plusieurs termes traditionnels objet d'efforts visant à la classer "zone d'expansion touristique".

La visite a concerné également la source thermique "Sidi Kacem" dans la commune d'Oued Athmania que les services de la direction locale du tourisme œuvrent en faveur de sa réhabilitation et transformation en destination touristique.

TIMIMOUN

**L'importante de la rationalisation de l'utilisation de l'eau dans l'agriculture soulignée (rencontre)**

L'exploitation optimale des ressources hydriques dans le développement agricole a été au centre des travaux d'une journée d'étude tenue, lundi à Timimoun, à l'initiative de l'Agence nationale intégrée des ressources en eau (Agire), représentée en Agence du bassin hydrographique pour le Sahara (ABHS), dont le siège est à Ouargla.

Dans son intervention, le directeur de l'ABHS, Mohamed Belghout, a souligné que la stratégie de l'Etat tendant à réaliser le développement durable requiert l'adhésion de l'Agire dans cette démarche par la concertation et la coordination avec les différents acteurs et partenaires, avant de relever que "cette rencontre constitue une opportunité pour avancer des visions et suggestions allant dans le sens de l'utilisation optimale des ressources en eau dans le développement de l'agronomie saharienne".

M. Belghout a, à ce titre, mis en avant l'importance d'exploiter les systèmes informatiques dans le perfectionnement de la gestion durable des ressources en eau, car, a-t-il expliqué, offrent des capacités analytiques avancées et modernes permettant de concevoir les caractéristiques géographiques, climatiques et hydrologiques, et déterminer les meilleures stratégies et mesures susceptibles de préserver les ressources en eau et assurer leur partage d'une manière équitable et durable.

"Le ministère de tutelle a mis au point une base de données numérique riche en informations inhérentes aux installations hydrauliques, dont les taux de remplissage des barrages, les quantités d'eau potable et celles traitées au ni-

veau des stations d'épuration", a fait savoir le même responsable.

Le président de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Timimoun, Salem Yedda, a, pour sa part, signalé l'impact négatif des réalisations des forages profonds dans la région sur les débits des foggaras (puits traditionnels) influant négativement sur le développement des cultures agricoles oasiennes.

De son côté, la représentante de l'Institut technique pour le développement de l'Agronomie saharienne (ITDAS), Halima Khaled, a mis en relief l'importance de recourir à d'autres ressources d'eau modernes pour l'irrigation des surfaces agricoles à l'ère des défis auxquels fait face l'Algérie à l'instar d'autres pays et liés aux changements climatiques, pénuries des eaux pour le développement agricole, la surexploitation des ressources traditionnelles et le manque de l'eau renouvelée.

La même responsable a estimé, par ailleurs, que l'exploitation des eaux traitées en régions agricoles, appuyée par la mise en œuvre de techniques agricoles appropriées avec des cultures adéquates ont contribué largement à l'extension des surfaces agricoles, avant d'ajouter que l'exploitation des eaux épurées est en tête des suggestions avancées en Algérie qui recense plus de 250 stations d'épuration.

Abondant dans le même sens, Sofiane Seggai, de l'école supérieure de l'agriculture saharienne à El Oued, a présenté quelques suggestions visant à augmenter les réserves hydriques par l'utilisation des systèmes d'irrigation plus performants.

Initiée avec le concours des direc-

tions des ressources en eau et d'agriculture, cette rencontre s'assigne comme objectifs, a indiqué le chargé de la communication à l'ABHS, Fares Charafeddine, à sensibiliser les responsables d'agriculture à œuvrer à préserver les ressources hydriques, notamment en milieu saharien.

MASCARA

**Lancement d'activités intellectuelles et culturelles célébrant le mois du patrimoine**

Des activités intellectuelles et culturelles ont été lancées, lundi à la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouaziz" de Mascara, à l'occasion du mois du patrimoine, qui se tient cette année sous le slogan "patrimoine culturel et gestion des risques, à la lumière des crises et catastrophes naturelles".

La journée inaugurale de ces activités organisées par l'établissement culturel a été marquée par la tenue d'une exposition de livres s'intéressant au patrimoine matériel et immatériel des érudits de la wilaya de Mascara, à l'instar des livres "Mascara à travers l'histoire" du chercheur Adda Bendaha, "L'histoire de Ain Bent Soltane" du chercheur Belkacem Hadjaïel, et "Vie de l'émir Abdelkader" de l'historien Abou El Kacem Saâdallah.

Cette exposition a connu une participation remarquable de la part des étudiants et chercheurs de l'Université Mustapha Stambouli et de ceux qui s'intéressent au patrimoine local. Le chercheur dans le patrimoine culturel de la région, Belkacem Hadjaïel a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que "l'organisation de telles activités intellectuelles et culturelles sensibiliseront à l'importance de préserver le

patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Mascara, en plus d'offrir l'opportunité aux chercheurs et aux étudiants de l'Université de Mascara d'enrichir leurs recherches scientifiques liées au "patrimoine matériel et immatériel de la région".

Le programme de ces activités, qui durent 13 jours, comprend des ateliers pour résumer des histoires liées au patrimoine culturel et pour lire et dessiner les monuments historiques et archéologiques dont recèle la wilaya, qui cible des adhérents de la bibliothèque précitée, outre des conférences et journées d'étude traitant de plusieurs thèmes liés au patrimoine et aux érudits de la région, animés par des universitaires et des chercheurs spécialistes dans le patrimoine, selon les organisateurs.

Des rencontres littéraires ont été programmées avec des écrivains locaux, ainsi que des concours de la meilleure recherche mettant en exergue le patrimoine immatériel de la wilaya de Mascara, du meilleur article traitant des sites archéologiques relatant la résistance de l'émir Abdelkader dans la région.

## AGRICULTURE

## Le RGA est nécessaire pour la constitution d'une base de données fiable sur le secteur agricole (Dilmi)

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a insisté lundi à Batna sur l'importance du Recensement général de l'agriculture (RGA) 2024 pour la constitution d'une base de données précise sur le secteur de l'agriculture à l'échelle nationale.

Président à l'auditorium de l'université Batna-1 une journée régionale de sensibilisation des wilayas de l'Est et du Sud-est du pays sur le RGA prévu du 19 mai courant au 17 juillet prochain, M. Dilmi a insisté "sur la nécessité de faciliter l'accès à l'information exacte aux agents chargés de cette opération".

Ce recensement, a-t-il dit, est "un des modes de rationalisation de la production nationale et de définition des besoins exacts pour l'importation de produits de large consommation, l'amélioration de l'activité agricole et la consolidation de l'économie par la mobilisation des moyens nécessaires". Le responsable de l'UNPA a invité agriculteurs, producteurs, éle-

veurs et maquignons à contribuer au succès de ce Recensement, relevant que cette rencontre régionale est la troisième du genre après celles tenues à Boumerdes pour les wilayas du Centre et à Sidi Bel Abbès pour celles de l'Ouest et du Sud-ouest du pays.

La directrice centrale au ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, chargée du développement et la valorisation des productions agricoles, Hanane Labiod, a porté l'accent sur l'importance majeure accordée par les pouvoirs publics pour cette opération périodique qui constitue un outil fondamental pour la définition de programmes efficaces de développement agricoles adaptés aux besoins et aspirations des citoyens et

à leur satisfaction. En prévision du lancement du RGA à Batna, le coordinateur national Ahmed Ouhama a indiqué que la formation liée à cette grande opération nationale a concerné jusqu'à présent 56 contrôleurs qui ont assuré la formation de 392 agents de recensement répartis sur 13 centres spécialisés dans la wilaya.

Ouverte par le secrétaire général de la wilaya de Batna, Rachid Zouad, la rencontre a donné lieu à de riches débats entre les participants venus de 15 wilayas de l'Est et du Sud-est du pays, des agriculteurs, des éleveurs, des présidents de chambres de l'agriculture et des directeurs des services agricoles.

## SONAREM

## La carte des ressources minières sera prête fin 2024 (société)

La carte nationale des ressources minières sera prête fin 2024, en préparation du lancement de nouveaux projets d'exploitation de ces richesses, a fait savoir lundi à Alger un responsable de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem).

Invité du Forum de la Radio algérienne, le cadre dirigeant à la Sonarem, Fathi Oubrahim, a indiqué à l'APS que la carte minière sera finalisée fin 2024, et comprendra 17 matières (or, pierres précieuses et autres types de richesses minières).

Sonarem soumettra son rapport à l'Agence nationale des activités minières (ANAM), qui coordonnera à son tour avec l'Agence minière de recherches géologiques, pour annoncer les gisements des matériaux explorés en vue de leur exploitation, a précisé le même responsable, soulignant l'importance de cette carte minière dans la reconstitution des réserves nationales de matières premières, pour soutenir les

industries et exporter les produits transformés à partir de ces matières.

Cette société avait lancé il y a deux (2) ans "ce mégaprojet" pour mettre à jour la carte des ressources minières de l'Algérie, à travers 35 wilayas, avec une enveloppe financière de 4,3 milliards de DA, selon les explications fournies par le même responsable.

La carte minière est l'un des cinq axes principaux de la stratégie définie par le groupe public, qui repose sur la réduction des importations en s'appuyant sur les matières premières locales, la valorisation des produits miniers, la gestion de grands projets structurants, à l'instar du projet sidérurgique de Gara Djebilet, de celui de phosphate intégré à l'est du pays et du projet de zinc et de plomb à Bejaïa, en sus de la formation des cadres à travers la création d'une société spécialisée.

En matière de valorisation des ressources, l'intervenant a évoqué la réalisation et l'entrée en exploitation de plusieurs

usines, dont celui de bentonite à Maghnia (Tlemcen), d'une capacité de production de 100.000 tonnes par an, l'usine de carbonate de calcium à Mascara (100.000 tonnes/an) et l'usine de feldspath à Ain Barbar (Annaba) dédiée au secteur de la céramique (70.000 tonnes/an).

Il s'agit, également, de deux usines en cours de réalisation, à savoir l'usine de production de carbonate de calcium à El Khroub (Constantine), d'une capacité de 100.000 tonnes/an, qui entrera en production en juillet prochain, et de celle d'Oum El Bouaghi qui entrera en exploitation en juin prochain.

Cernant le projet de Gara Djebilet, le même responsable a précisé que les études relatives au projet de traitement primaire du minerai de fer sont achevées, ce qui permettra le lancement des travaux au niveau de la mine qui disposera d'une capacité de production de quatre (4) millions de tonnes destinée à fournir la matière première à l'industrie sidérurgique, af-

firmant que les contrats seront signés et les travaux débuteront "dans les prochains jours".

S'agissant du projet de l'usine de phosphate intégré, il a indiqué que la société est en passe de finaliser les études de faisabilité qui permettront de déterminer les moyens technologiques et les équipements nécessaires à la réalisation et à la fabrication des engrais phosphatés.

Pour ce qui est de l'actualisation du cadre juridique, M. Oubrahim a souligné que la nouvelle loi minière servira de feuille de route pour relancer les investissements stagnants, et favorisera l'attraction des investissements étrangers.

Abordant le dossier de l'exploration aurifère, le même responsable a relevé que Sonarem, à travers sa filiale "Enor", a pu intégrer 220 micro-entreprises dans cette activité, créant ainsi 4.300 postes d'emploi, ce qui a contribué à l'amélioration de la situation sociale des populations des zones concernées.

## FINANCES

## La promotion de la réforme de la comptabilité publique au cœur d'une rencontre à Ghardaïa

La promotion de la réforme de la comptabilité publique et de la gestion financière conformément à la loi n° 23-07 du 21 juin 2023 ont été au centre du débat lors d'une journée d'étude régionale de vulgarisation de la réforme de la comptabilité publique organisée, lundi, à Ghardaïa. A l'ouverture de ce rendez-vous régional consacré à la réforme de la comptabilité publique à la lumière de la loi n° 23-07 relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, M. Rachid Mokas, inspecteur général des services de comptabilité à la direction générale du trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat (DGTGCOFE) au ministère des Finances, a affirmé que cette journée d'étude "vise à expliquer les dispositions de la dite loi qui consacre une nouvelle approche de transparence pour le contrôle et la gestion des finances publiques".

Elle a pour objectif également d'éliminer les ambiguïtés et d'instaurer la "nouvelle approche" relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière basée sur la transparence dans la gestion et un meilleur suivi des finances publiques, a-t-il déclaré.

Selon le même responsable, la loi 23-07 consacre plus de transparence dans le contrôle de la mobilisation et de l'utilisation des fonds publics, soulignant qu'elle permet de remédier aux lacunes du système de comptabilité, outil moderne de la gestion des finances publiques et porter une lecture claire des comptes de l'Etat dans la transparence.

Et de rappeler que le système de la comptabilité publique s'articule sur trois types de comptabilité : la comptabilité budgétaire, comptabilité générale et comptabilité analytique qui permettent de maîtriser les données financières réelles avec plus de précision.

Devant les représentants et cadres du secteur des finances des wilayas de Ghardaïa, Ouargla, Laghouat, Illizi et Tamanrasset, en présence du wali de Ghardaïa, des commissaires au compte, comptables agréés des universitaires, les membres du panel d'experts du ministère des Finances ont appelé l'ensemble des participants à débattre dans la clarté et soulever les ambiguïtés dans l'application sur le terrain des dispositions de cette réforme de la comptabilité publique.

De nombreuses questions portant sur la mise en œuvre dans la pratique des dispositions de la Loi de Finance 2024, la réforme des finances publiques (Objectifs, défis et enjeux), le plan comptable de l'Etat, ont été débattues durant cette journée d'étude organisée par la DGTGCOFE qui prévoit aussi une rencontre similaire à Ghardaïa en juin prochain pour les cinq wilayas du Sud In Guezzam, In Salah, Touggourt, El Meniaâ et Ouled Djellal, a-t-on conclu.

## CONSTANTINE

## Ouverture du salon national de l'industrie automobile et accessoires

La deuxième édition du Salon national de l'industrie automobile et ses accessoires "Cirta auto" s'est ouverte, lundi après-midi à Constantine, sous le thème de "Soutien, partenariat et développement industriel" avec la participation de 40 exposants. Cette manifestation économique de cinq jours, qui se tient à la salle Ahmed Bey (Zénith) à l'initiative de la société Event pro sous l'égide du wali de Constantine, Abdelkhalik Sayouda, regroupe plusieurs constructeurs automobiles agréés en Algérie, des entreprises de fabrication de pièces de rechange, des industriels et importateurs de motocyclettes au côté de plusieurs banques et compagnies d'assurance.

Le salon est une opportunité de présenter plusieurs marques de fabricants de voiture, camions et motocyclettes ainsi que de pièces de rechange, a indiqué dans une déclaration à la presse le représentant de la société organisatrice, Mounir Brazaoui.

De son côté, le wali de Constantine, qui a présidé l'ouverture, a souligné que Constantine représente depuis l'indépendance un pôle de l'industrie mécanique constitué de plusieurs usines de production de pièces de rechange, de moteurs et d'engins divers, invitant les opérateurs économiques à y installer des usines de voitures et à profiter de la disponibilité du foncier industriel et de la main d'œuvre qualifiée.

Le premier jour du salon a connu une affluente notable de visiteurs venus de plusieurs wilayas de l'Est pour inscrire leurs demandes à la faveur des offres exceptionnelles faites à l'occasion par les agences et les avantages accordés par les compagnies d'assurance.

APS

## FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

## Signature d'un mémorandum d'entente pour la commercialisation des produits d'ACS en Mauritanie

Un Mémorandum d'entente a été signé, lundi à Nouakchott, entre la société Holding ACS (Algeria Chemical Specialities) et une société mauritanienne en vue de commercialiser les produits du groupe algérien en Mauritanie, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du showroom permanent de la société "Tasdir", filiale de la Société algérienne des foires et des exportations (SAFEX), en marge de la Foire des produits algériens à Nouakchott, ouverte jeudi, ajoute la même source.

Cet accord porte sur la représentation économique et la distribution des produits des filiales de l'ACS, notam-

ment des produits de peinture et parapharmaceutiques, le matériel médical ainsi que les emballages et les produits en verre, selon le communiqué.

Il s'agit du huitième accord conclu après les mémorandums d'entente signés, samedi, entre des opérateurs économiques algériens et leurs homologues mauritaniens, concernant essentiellement les domaines de la coopération, de l'exportation et de la représentation commerciale dans plusieurs secteurs notamment l'agroalimentaire, la porcelaine et la céramique, le mobilier de bureau, les portes intérieures et extérieures et les fenêtres, l'industrie pharmaceutique et les gants médicaux, la vaisselle, les meubles métalliques, les bâtiments

métalliques préfabriqués ainsi que les armoires métalliques et les baguettes à souder.

Les activités de la Foire des produits algériens à Nouakchott se poursuivent pour la cinquième journée consécutive, indique le ministère, soulignant que les stands de la Foire connaissent "un grand engouement" auprès des opérateurs économiques mauritaniens et les familles mauritaniennes venues nombreuses pour découvrir et acheter les produits algériens.

La sixième édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott se déroule jusqu'à mardi, avec la participation de 183 exposants de différents secteurs économiques algériens, précise le ministère.

## PÉTROLE Le Brent clôture à 83,33 dollars

Les cours du pétrole ont fini en hausse, lundi, à l'issue d'une séance très volatile, rythmée par les annonces relatives à la situation au Moyen orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet s'est apprécié de 0,44%, pour clôturer à 83,33 dollars.

Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en juin, il a lui glané 0,47%, à 78,48 dollars. L'or noir est

enfin parvenu à signer un léger rebond, après avoir touché vendredi son plus bas niveau depuis mi-mars.

## MARCHES BOURSIERS Wall Street termine en hausse, espère une baisse des taux cette année

La Bourse de New York a conclu en hausse lundi, rassurée par l'espoir d'une baisse des taux de la banque centrale américaine (Fed) cette année. L'indice Dow

Jones a gagné 0,46%, le Nasdaq, à forte coloration technologique, a bondi de 1,19% et le S&P 500 a avancé de 1,03%, selon des résultats provisoires.

## La Bourse de Tokyo grimpe nettement

Après avoir observé lundi un jour férié au Japon, la Bourse de Tokyo grimpait nettement mardi matin, soutenue comme Wall Street la veille par le retour des espoirs d'une baisse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) cette année. L'indice vedette Nikkei prenait 1,06% à 38.642,27 points vers 00H50 GMT, mais l'indice élargi Topix progressait plus modestement (+0,18% à 2.733,52 points). Les derniers chiffres mensuels de l'emploi américain, publiés en fin de se-

maine dernière, ont montré un ralentissement du marché du travail aux Etats-Unis, ce que recherche la Fed pour faire décélérer l'économie et l'inflation. Des commentaires optimistes de plusieurs membres de la Fed lundi ont aussi renforcé les spéculations d'un premier abaissement de ses taux directeurs dès septembre. Le dollar était presque stable face au yen, à raison d'un dollar pour 153,97 yens vers 00H45 GMT contre 153,92 yens lundi à 21H00 GMT. La devise

européenne grimpait à 165,90 yens contre 165,76 yens la veille, mais son cours par rapport au billet vert était quasi inchangé, à un euro pour 1,0772 dollar contre 1,0769 dollar lundi à 21H00 GMT. Les prix du pétrole progressaient, sensibles aux tensions toujours extrêmement fortes au Moyen Orient. Vers 00H40 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,61% à 78,96 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord avançait de 0,54% à 83,78 dollars.

## FAO Les prix alimentaires mondiaux en hausse pour le 2<sup>e</sup> mois consécutif en avril

Les prix des denrées alimentaires dans le monde ont augmenté pour le deuxième mois consécutif en avril, portés par la hausse des prix de la viande, des produits laitiers et des céréales, selon un rapport de la FAO publié vendredi. L'indice des prix des denrées alimentaires calculé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui suit

la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, a crû de 0,3% par rapport à mars. Il avait reculé chaque mois de août à février. La tendance est d'ailleurs toujours à la baisse sur un an, avec un repli des prix de 9,6% par rapport à la même période en 2023.

En avril cette année, c'est le prix de la viande qui a le plus augmenté (+1,6%). Le prix des céréales a de

son côté augmenté de 0,3%. Le blé a notamment grimpé en raison de conditions météo défavorables pour la prochaine récolte dans certains pays de l'Union européenne, en Russie et aux Etats-Unis.

Celui des huiles a aussi progressé de 0,3%, tiré par les huiles de tournesol et de colza. Parmi les denrées dont le prix a baissé: le sucre (-4,4%). La production s'annonce plus impor-

tante que prévu en Inde et en Thaïlande, tandis que l'arrivée de pluies en Brésil fin mars-début avril a permis d'atténuer les craintes sur la récolte qui vient d'y débuter, explique la FAO.

Les prix des produits laitiers ont, eux, reculé de 0,3% dans leur ensemble, même si les prix du beurre continuent d'augmenter en raison notamment d'une baisse des stocks en Europe de l'Ouest.

## ETATS-UNIS Le régulateur aérien (FAA) ouvre une enquête sur Boeing

L'Agence américaine de l'aviation civile (FAA) a annoncé lundi l'ouverture d'une enquête sur Boeing, afin de déterminer si le constructeur aéronautique américain a effectué les inspections requises de ses avions, et si des documents n'ont pas été falsifiés par des employés. Cette investigation vise à savoir si Boeing a correctement mené les inspections obligatoires portant sur les raccords électriques des ailes au fuselage de l'appareil "sur certains avions 787 Dreamliner", a indiqué la FAA dans un courrier électronique. L'agence précise qu'elle "enquête pour savoir si Boeing a effectué les inspections et si des employés de l'entreprise ont pu falsifier les documents liés à l'avion". Cette enquête a été ouverte

après que Boeing eut informé l'agence "en avril qu'elle n'avait peut-être pas effectué les inspections requises".

Le constructeur aéronautique "ré-inspecte tous les appareils 787 encore en production et doit également élaborer un plan pour s'occuper de la flotte en service", ajoute la FAA.

Le 787 Dreamliner et le 737 MAX ont subi moult problèmes de production depuis 2023, qui ont freiné les livraisons de l'avionneur. Cela a contraint plusieurs compagnies aériennes à modifier leurs plannings de vol pour 2024. Scott Stocker, responsable du programme 787, a envoyé le 29 avril un email à ses employés de Boeing en Caroline du

Sud, où sont fabriqués ces appareils, les informant qu'un "coéquipier a vu ce qui semblait être une irrégularité dans un test de conformité requis au niveau de la jonction du corps de l'aile".

"Il en a parlé à son manager, qui l'a portée à l'attention de la haute direction", a-t-il ajouté. "Nous avons rapidement examiné l'affaire et avons appris que plusieurs personnes avaient enfreint les politiques de l'entreprise en n'effectuant pas un test requis, mais en enregistrant le travail comme étant terminé", a encore écrit Scott Stocker.

Il a assuré que l'équipe d'ingénieurs (de Boeing) a évalué que cette faute n'avait pas créé de problème immédiat de sécurité des vols".

## CHINE Le pays compte plus de 350 millions de vélos électriques (ministère)

Le nombre de vélos électriques a dépassé 350 millions en Chine, où 42,28 millions de vélos électriques, au total, ont été fabriqués l'année dernière, indique le ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information.

Selon le même ministère, plus de 20% de nouveaux vélos électriques fabriqués par les grandes marques du pays sont des modèles alimentés par une batterie au lithium. A partir du 1er novembre de cette année, une série de normes de sécurité obligatoires pour les batteries au lithium utilisées sur les vélos électriques entreront en vigueur en Chine, a annoncé le ministère, qui a élaboré ces normes.

Les technologies de la batterie au lithium sûre et à haute efficacité ont été considérées comme un domaine clé pour l'amélioration de l'industrie nationale du vélo au cours des dernières années.

## INDONÉSIE La croissance au 1<sup>er</sup> trimestre dopée par l'élection et les congés

La croissance économique en Indonésie s'est accélérée au premier trimestre 2024 à 5,11%, dopée par les dépenses liées aux récentes élections et aux fêtes religieuses, selon des données officielles publiées lundi.

La croissance la plus forte sur les trois derniers trimestres, a atteint 5,11% au premier trimestre, contre 5,04% sur la même période de 2023. L'économie a été stimulée par les dépenses publiques en prévision de l'élection générale et présidentielle de février qui a vu la victoire de Prabowo Subianto et par les dépenses des ménages en préparation du mois sacré du ramadhan en avril. a expliqué Amalia Adininggar Widayanti, directrice par intérim de Statistique Indonésienne.

"La consommation des ménages reste la principale source de croissance en termes de dépenses", a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse.

## SCANDALE DES "VOLS FANTÔMES" Amende de 66 millions de dollars pour Qantas

La compagnie aérienne australienne Qantas devrait payer une amende de 66 millions de dollars et 13 millions de dollars d'indemnisation à des passagers victimes du scandale des "vols fantômes", annulés ou mal reprogrammés, a affirmé lundi l'organisme de surveillance de la concurrence australien. Le montant de l'amende doit encore être validé par la justice. La compagnie "a admis avoir trompé les consommateurs" en annonçant des sièges sur des dizaines de milliers de vols alors qu'ils avaient été annulés, selon la Commission australienne de la concurrence et de la consommation. Qantas devrait verser 13 millions de dollars d'indemnisation à 86.000 voyageurs touchés par les annulations ou les reprogrammations bâclées, selon cette source. "La conduite de Qantas était inacceptable", a déclaré la présidente de cette commission, Gina Cass-Gottlieb. "De nombreux consommateurs auront fait des projets de vacances, d'affaires et de voyage après avoir réservé un vol fantôme qui avait été annulé", a-t-elle déploré. Qantas a admis que, dans certains cas, les clients avaient réservé des vols qui avaient été annulés "deux jours ou plus" auparavant.

## ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE Une relance des politiques industrielles axées sur l'innovation est en cours (rapport)

Une relance des politiques industrielles centrées sur l'innovation est en cours à travers le monde, une stratégie clé pour poser les bases d'une "croissance durable", estime l'agence onusienne OMPI dans un rapport publié jeudi.

Dans cette étude publiée tous les deux ans, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle "fait état d'une réapparition récente de l'élaboration de politiques industrielles, y compris dans de nombreux pays en développement et pays les moins avancés".

L'objectif est de "garantir une base de structure économique large et croissante - ainsi que l'innovation, la créativité et la technologie nécessaires pour y parvenir",

ajoute le rapport. "Notre rapport montre que les pays qui s'appuient sur les ressources locales, construisent des écosystèmes d'innovation diversifiés et développent des capacités approfondies sont mieux placés pour gagner la course à l'innovation", a déclaré Daren Tang, directeur général de l'OMPI, cité dans le communiqué.

Le rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde publié tous les deux ans, vise à aider "les décideurs politiques du monde entier à tirer parti de l'innovation pour améliorer la productivité, la compétitivité et le développement dans le contexte des changements économiques mondiaux, des tensions géopolitiques et

de l'accélération numérique". Selon le rapport, les économies les plus performantes en matière scientifique, technologique et en matière de capacités industrielles sont les pays à hauts revenus comme les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, le Japon et la Corée du Sud ou avec de larges économies comme l'Inde et la Chine.

"L'analyse de près de 40 millions de dépôts de demandes de brevet, de plus de 70 millions d'articles scientifiques et d'une activité économique représentant plus de 300.000 milliards de dollars d'exportations de produits et de services, révèle une forte concentration des résultats en matière d'innovation", développe le rapport.

"Au cours des 20 dernières années, par exemple, les huit pays en tête ont représenté 50% des exportations, 60% des publications scientifiques et 80% des demandes Internationales de brevet", complète-t-il. Mais, selon le document, "le changement est en marche: la Chine, l'Inde et la Corée du Sud ont connu une forte augmentation de leur diversification technologique au cours de la période considérée". "La spécialisation de la Chine est passée de 16% à 94% de toutes les capacités technologiques, celle de la Corée du Sud est passée de 40% à 83% et l'Inde a vu ses capacités technologiques doubler, passant de 9% à 21%", est-il ajouté.

## HADJ 2024

**Belmehti appelle les membres de la mission algérienne à coordonner leurs efforts**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a appelé, lundi à Alger, les membres de la mission du Hadj pour la saison 1445 de l'hégire (2024) à coopérer et à coordonner leurs efforts pour faire réussir la saison du Hadj.



Lors d'une rencontre avec les membres de la mission du Hadj pour cette année, M. Belmehti a indiqué que le travail de la mission "exige la conjugaison des efforts de tous, en vue de faire réussir cette saison", les exhortant à relever les défis afin de permettre aux hadjis d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions.

"Toutes les procédures logistiques et matérielles pour une prise en charge optimale des hadjis ont été mises en place, notamment l'affectation de 8 tonnes de médicaments" a-t-il précisé, ajoutant que d'autres rencontres auront lieu à

Médine et à la Mecque. De son côté, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a appelé les membres de la mission algérienne à assurer une prise en charge médicale et psychologique optimale au profit des hadjis, et à faire preuve d'un sens élevé de responsabilité pendant l'exécution des missions qui leur sont assignées. Pour sa part, le Directeur Général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Salah Bouterfa a invité tout un chacun à "ne ménager aucun effort pour servir les hadjis afin de garantir un Hadj sécurisé et confortable pour tous".

## SOLIDARITE

**Examens de fin d'année : Krikou met en avant les efforts du secteur dans l'accompagnement psychologique des personnes aux besoins spécifiques**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Kaouter Krikou, a mis en avant, lundi, à Alger, les efforts de son secteur dans l'accompagnement psychologique des élèves aux besoins spécifiques, notamment durant la période des examens de fin d'année.

En marge d'une visite d'inspection effectuée à l'Ecole des jeunes sourds, à Rouiba, pour

s'enquérir de l'état des préparatifs en prévision des examens de fin d'année 2023-2024, au profit des élèves aux besoins spécifiques, Mme Krikou a mis en avant les efforts du secteur dans l'accompagnement psychologique et social de cette catégorie, notamment à travers l'adoption de mécanismes de révision des cours, supervisés par des enseignants et des psychologues.

La ministre a précisé

que "l'accompagnement des enfants aux besoins spécifiques est assuré tout au long de l'année scolaire dans le cadre du programme pédagogique du secteur, et est renforcé, a-t-elle dit, pendant la période des examens".

Elle a, par ailleurs, évoqué les programmes du secteur pour la prise en charge pédagogique et psychologique des personnes aux besoins spécifiques au niveau des

établissements spécialisés et éducatifs, rappelant les moyens et supports pédagogiques mis à la disposition de cette catégorie, notamment les sourds et les malvoyants.

Mme Krikou a, en outre, souligné les efforts de l'Etat en matière de protection des personnes aux besoins spécifiques, et les programmes adoptés pour leur prise en charge à tous les niveaux.

## AIN DEFLA

**Nettoyage des réservoirs d'eau potable en perspective de la saison estivale (ADE)**

Une opération de nettoyage et de désinfection des réservoirs d'eau potable et des stations de traitement a été lancée dernièrement dans la wilaya d'Ain Defla par l'Unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), en prévision de la saison estivale, a-t-on appris, lundi, auprès de cet établissement.

Entamée depuis plusieurs semaines, cette opération de nettoyage cible 168 installations exploitées, dont des réservoirs d'eau potable et des stations de traitement au niveau des barrages, en prévision de la saison estivale et afin de prévenir les maladies à transmission hydrique (MTH), a

indiqué, à l'APS, le directeur de l'unité, Betouaf Mohamed.

Il a, aussi, souligné le lancement, par son unité, des travaux de maintenance préventive et d'inspection de la totalité des équipements, dont les pompes et les réservoirs hydroélectriques sis au niveau des installations de stockage de l'ADE d'Ain Defla.

A cela s'ajoute le renforcement du stock de la même unité par l'acquisition d'équipements, dont des pompes, des moteurs et des pièces de rechange, en plus des produits chimiques nécessaires pour l'analyse de l'eau. Cette mesure vise à garantir la rapidité des interven-

tions pour la réparation des éventuelles pannes, afin d'assurer la continuité du service public d'alimentation eau potable (AEP), a fait savoir le même responsable.

Toutes les équipes de maintenance de l'ADE d'Ain Defla seront mobilisées en permanence, a ajouté M. Betouaf qui a noté que le travail se poursuit pour la prise en charge des préoccupations des citoyens, soulignant l'exploitation de différentes applications et plateformes des réseaux sociaux pour les tenir informés. A noter que l'Unité-Ain Defla de l'ADE gère les réseaux d'AEP de 22 communes de la wilaya.

## DISPOSITIF ANTI-INCENDIE À BORDJ BOU ARRERIDJ

**Des travaux pour l'aménagement de 648 km de pistes forestières (conservateur)**

Des travaux d'aménagement de 648 km de pistes forestières sont en cours dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts en prévision de la prochaine saison estivale, apprend-on, lundi, du conservateur des forêts, Mohcene Abdelhahid.

Près de 500 km de pistes forestières de ce total ont été, à ce jour, aménagés et le reste sera terminé "avant la fin de

juin prochain", a précisé le même responsable dans une déclaration à la presse, ajoutant que l'objectif de ces actions est de faciliter l'intervention des unités de lutte contre les incendies, notamment à travers les zones forestières "sensibles", à l'instar de celles de Djaâfra, Bordj Zemoura, El Mansourah, Bordj Ghedir et Ras El Oued.

Dans le cadre de la campagne 2024 de prévention des feux de forêts et des récoltes, une réu-

nion de coordination a été tenue au début de cette semaine au siège de l'unité principale de Protection civile, sous la présidence du wali, Kamel Nouicer, et en présence des cadres de la Protection civile, de la conservation des forêts et des services agricoles, des chefs de dairas et des présidents d'APC, pour arrêter le plan opérationnel de prévention des feux de forêts et de champs, selon la même source.

Le dispositif local de

lutte contre les incendies de forêt s'est consolidé par de nouveaux points d'eau et le recours à des drones pour la surveillance des forêts et les interventions, en cas d'incendie, a souligné le même responsable relevant que les autorités de wilaya ont émis des arrêtés interdisant le camping et les randonnées dans les forêts durant la période estivale, et prévu des mesures répressives contre les contrevenants.

APS

## EL-KALA

**Arrestation d'un chauffard, auteur de manœuvres dangereuses paraissant dans une vidéo (GN)**

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Tarf ont arrêté un chauffard, paraissant dans une séquence vidéo, le montrant en train d'opérer des manœuvres dangereuses au niveau de la RN 44 à El Kala, mettant en danger la vie des usagers de la RN, a indiqué lundi un communiqué de ces services.

Dans le cadre des efforts soutenus déployés par le Commandement de la Gendarmerie Nationale visant à mettre fin au phénomène de l'insécurité routière, et suite à la mise en ligne, sur les réseaux sociaux, d'une séquence vidéo de 38 secondes, montrant un chauffard s'adonnant à des manœuvres dangereuses au niveau de la RN44 reliant la commune de Souarekh à El Kala, sans respect des normes de sécurité routière et mettant en péril la vie des usagers des routes de la ville d'Oum Teboul), et suite à la diffusion de la vidéo par les internautes sur l'application Tik-Tok, le chauffard a été repéré par la cellule de la veille routière du Centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale sur le cyberspace et des investigations ont été lancées pour l'identifier ainsi que son acolyte".

Après parachèvement des procédures légales, l'auteur de la vidéo a été présenté devant le Procureur de la République près le tribunal d'El Kala pour violation des règles relatives à la sécurité routière et mise en danger de la vie d'autrui". Afin d'assurer la sécurité des citoyens, les services de la Gendarmerie nationale appellent les citoyens à signaler ces mauvais agissements qui attentent à la sécurité routière, via le numéro vert 1055 et le compte Messenger de la page Facebook "TARIKI".

## ALGER

**Démantèlement d'un groupe de malfaiteurs spécialisé dans le cambriolage**

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un groupe de malfaiteurs spécialisé dans le cambriolage et saisi une quantité de métal blanc et jaune, indique, lundi, un communiqué de ces services.

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Bouzareah, ont arrêté deux individus, des repris de justice âgés de 39 ans et 40 ans, originaires de la wilaya d'Alger, pour vol qualifié avec circonstances aggravées (vol commis la nuit, en réunion, avec effraction, en flagrant délit et en récidive), précise la même source.

L'affaire a été enclenchée "suite à une plainte déposée par un individu dont le domicile familial a été cambriolé, et où les deux suspects avaient volé des bijoux en métal jaune d'une valeur supérieure à 100 millions de centimes".

Les investigations menées par les éléments de la brigade, sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, ont permis l'identification et l'arrestation des deux suspects en un temps record. A l'issue de la perquisition de leur domicile, une quantité de métal blanc et jaune (parures en or, colliers, boucles d'oreilles et des pierres précieuses) a été saisie, ainsi que des montres à main et des parfums". Les mis en cause ont été déferés devant le parquet territorialement compétent, selon la même source. (APS)

**Un suspect arrêté pour vol de câbles en cuivre et de fils électriques à Dely Brahim**

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un suspect impliqué dans des affaires de vol de câbles en cuivre et de fils électriques à haute tension à Dely Brahim (Alger), a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité et de la préservation des biens publics dans le territoire de compétence, les éléments de la 6ème sûreté urbaine de Dely Brahim relevant de la circonscription administrative de Cheraga ont arrêté un suspect âgé de 52 ans, repris de justice, impliqué dans plusieurs affaires liées à des actes de sabotage visant les fils électriques à haute tension et les câbles en cuivre à Cheraga", lit-on dans le communiqué.

Les faits remontent à "des informations faisant état d'une personne qui se livrait au vol de câbles en cuivre à haute tension, qui alimentent plusieurs quartiers de la circonscription de Cheraga en cette énergie vitale".

En coordination avec le parquet territorialement compétent et après avoir mis sur pied un plan bien ficelé, les éléments de la 6e sûreté urbaine de Dely Brahim ont arrêté le suspect en flagrant délit, et saisi une arme blanche prohibée de type "cutter", des gants, une pince, un tournevis, deux clés mécaniques, un manteau en cuir, ainsi que des câbles et des équipements utilisés dans le vol", ajoute le document.

Par la suite, "le suspect a été déferé devant les juridictions territorialement compétentes", conclut le communiqué.

ONU

Les outils financiers visant à lutter contre la déforestation peu efficaces (Rapport)

Crédits carbone, certificats de lutte contre la déforestation et autres instruments financiers créés pour protéger les forêts afin qu'elles absorbent plus de CO2 n'ont pas vraiment permis de préserver ces écosystèmes et les populations qui y vivent, selon une étude publiée lundi.

Ce rapport, coordonné par l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO) qui synthétise plus de 10 ans de recherches, est présenté au 19e Forum de l'ONU pour les forêts qui s'ouvre lundi.

Les projets de protection des forêts basés sur des mécanismes de marché n'ont permis que des progrès "limités" pour stopper la déforestation et ont parfois renforcé les inégalités économiques, affirme l'IUFRO, qui rassemble 15.000 scientifiques issus de 120 pays.

Les auteurs du rapport préconisent de "repenser radicalement" ces instruments qui pourtant se multiplient, présentés comme des moyens efficaces pour lutter contre la déforestation,

limiter le réchauffement climatique et améliorer les conditions de vie des populations locales.

Les projets permettant de protéger les forêts de la déforestation ou d'améliorer leur gestion pour qu'elles absorbent plus de CO2 sont souvent menés dans des pays en développement, avec le risque que les populations locales soient exploitées ou chassées de leurs terres alors qu'une partie des revenus ainsi générés est censée leur revenir. Pour chaque tonne de CO2 absorbée en plus par une forêt grâce à un projet, une entreprise peut acheter un crédit carbone lui permettant de compenser ses émissions.

"Le scénario gagnant-gagnant, voire triple gagnant avec des bienfaits

pour l'environnement, l'économie et les populations, ne se retrouve pas sur le terrain", explique Maria Brockhaus, chercheuse à l'Université de Helsinki qui a contribué au rapport.

"Au contraire, dans certains cas, la pauvreté et la déforestation persistent (...) là où les instruments financiers sont parfois les seuls mesures mises en place depuis des décennies", affirme-t-elle.

Depuis la dernière évaluation de l'IUFRO en 2010, l'organisation a noté une multiplication de ces outils financiers, "avec des acteurs souvent plus intéressés par des profits à court terme que par une gestion juste et durable des forêts".

ITALIE

Le gouvernement interdit l'installation de panneaux solaires au sol sur des terres agricoles

Le gouvernement italien a interdit lundi l'installation de panneaux solaires au sol dans les espaces agricoles. "Nous mettons un terme à l'installation sauvage de panneaux photovoltaïques au sol", a déclaré le ministre de l'Agriculture, Francesco Lollobrigida, lors d'une conférence de presse qui suivait une réunion du cabinet.

L'interdiction porte sur tous les systèmes photovoltaïques installés au sol dans des zones classifiées comme agricoles, mais ne concerne pas les projets de panneaux solaires installés au-dessus de cultures, a précisé le ministre.

Les projets bénéficiant de fonds européens sont également exemptés. Le ministre de l'Énergie Gilberto Pichetto Fratin a assuré que l'interdiction d'installation de panneaux solaires sur des terres agricoles n'empêcherait pas le gouvernement d'installer quelque 38 GW de capacité photovoltaïque d'ici à cette date. La décision du gouvernement fait partie d'un projet de loi qui doit encore être approuvé par le Parlement.

ESPAGNE

Une magistrate fustige le Maroc pour sa non-coopération dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogue

Une magistrate espagnole a tiré la sonnette d'alarme quant à la violence exercée par des organisations criminelles impliquées dans le trafic de drogue, notamment du Haschich en provenance du Maroc qu'elle a fustigé pour sa non-coopération dans la lutte contre ce fléau.

Dans un entretien publié dimanche par le site espagnol "Europasur", la présidente de la 7e section du tribunal de Cadix, Nieves Marina, a indiqué que "le Maroc est l'unique producteur de haschich et qu'à ce titre, il laisse à désirer lorsqu'il s'agit de traquer les trafiquants de drogue".

"La coopération avec le Maroc (dans le domaine de la lutte contre la drogue) n'existe pas et une partie du problème est là", s'est-elle indignée, regrettant notamment l'absence d'ordres d'extradition (vers l'Espagne) et leur inefficacité. Mettant en garde contre la violence exercée par des organisations criminelles "très organisées", la magistrate s'est dit inquiète en ce qui concerne l'entrée de drogue dans le port d'Algésiras (sud) où "des milliers de conteneurs et de camions entrent chaque année".

"Lorsqu'un camion en provenance du Maroc transportant 25.000 kilos de haschich a été détecté il y a quelques jours, c'était parce qu'il existait un couloir antérieur par lequel de nombreux autres camions étaient entrés auparavant", a-t-elle expliqué.

En effet, les autorités espagnoles ont saisi 25 tonnes de haschich dissimulées dans un camion en provenance du Maroc censé transporter des melons à destination de la France, avaient annoncé, fin avril, la Garde civile espagnole et les autorités douanières.

La marchandise, dont la valeur "pourrait atteindre 50 millions d'euros", a été découverte dans le port d'Algesiras, dans le sud de l'Espagne, avaient précisé les deux organismes dans un communiqué commun.

Elles étaient dissimulées dans "22 caisses en bois" à l'intérieur du camion qui, selon les documents présentés aux autorités, était censé transporter des melons à destination de Perpignan, dans le sud de la France. L'Espagne est considérée comme le principal point d'entrée du haschich marocain en Europe.

En mars dernier, le journal espagnol "El Espanol" avait révélé un nouveau scandale autour d'un trafic de drogue entre la Péninsule ibérique et le Maroc, accusant la marine royale marocaine de complicité dans ce trafic à travers la participation de ses patrouilleurs à l'opération d'introduction des stupéfiants en Espagne. Dans un rapport publié le 19 avril, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a, de son côté, souligné que la résine de cannabis, une des trois drogues les plus répandues au Sahel, provient du Maroc où une augmentation de la production a été signalée, atteignant environ 901 tonnes en 2022.

APS

EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE EN AFRIQUE DU SUD  
Deux morts, des dizaines d'ouvriers piégés

Au moins deux personnes ont trouvé la mort lundi dans l'effondrement d'un immeuble en construction à George, sur la côte sud-africaine, et dans lequel une cinquantaine d'ouvriers restent piégés, a annoncé la municipalité dans la soirée.

Deux des 22 personnes

qui ont pu être sorties des décombres et envoyées en ambulance dans plusieurs hôpitaux de la région ont succombé à leurs blessures, a annoncé la municipalité dans la soirée. Un officier de police avait précédemment indiqué qu'un corps avait été retrouvé dans les décombres.

"Une équipe de travaux de 75 personnes se trouvait sur le site au moment de l'effondrement" de cet immeuble en construction, peu après 14H00 locales (12H00 GMT), a déclaré la porte-parole de la municipalité, Chantel Edwards, dans un communiqué.

Outre les personnes hos-

pitalisées, et les deux morts, aucune information n'était encore disponible sur la cinquantaine d'ouvriers encore pris au piège sous les gravats. Le bâtiment de cinq étages, comprenant un parking souterrain, s'est effondré pour des raisons encore indéterminées.

INONDATIONS AU BRÉSIL  
Le ciel offre un répit, mais la région reste envahie par les eaux

Les pluies torrentielles qui ont dévasté le sud du Brésil ont cessé de tomber lundi, mais la région reste envahie par les eaux et l'inquiétude s'accroît pour l'approvisionnement de la population après cette catastrophe qui a fait au moins 85 morts.

Une semaine après le début de pluies sans précédent, le bilan ne cesse de monter: 134 personnes sont portées disparues et 339 blessés ont été recensés, selon le dernier bilan de la Défense civile de l'Etat du Rio Grande do Sul, changé en "zone de guerre" selon son gouverneur.

Plus de 150.000 personnes ont dû quitter leur domicile dans cet Etat d'environ 11 millions d'habitants, et

plus de 47.000 personnes ont trouvé refuge dans des centres d'hébergement.

A Porto Alegre, la capitale régionale, dans le quartier de Floresta, Neucir Carmo surveille avec inquiétude la montée des eaux. Le niveau du fleuve Guaiba, qui traverse cette métropole moderne de 1,4 million d'habitants, s'élevait à 5,26 mètres lundi après-midi, après avoir atteint 5,30 m dimanche, largement au-dessus du record de 4,76 m datant d'inondations historiques de 1941.

De nombreuses habitations sont noyées jusqu'au toit. Selon la Défense civile, 385 communes du Rio Grande do Sul ont été touchées par les intem-

péries et un grand nombre d'entre elles sont pratiquement coupées du monde.

Les orages ont également causé des glissements de terrain et environ 200 routes ont été coupées, rendant la tâche des secouristes encore plus difficile. En hélicoptère ou en bateau, sauveteurs et bénévoles sont engagés dans une lutte contre la montre pour sauver des vies. Près de 14.000 militaires ont été déployés dans la région, selon le gouvernement fédéral. Ils sont également chargés de distribuer des vivres à la population, l'approvisionnement en eau et en nourriture étant largement compromis, selon les autorités.

Crainte pour l'approvisionnement en eau

Les pluies torrentielles qui ont dévasté le sud du Brésil ont cessé de tomber lundi, mais la région reste envahie par les eaux et l'inquiétude s'accroît pour l'approvisionnement en eau et nourriture après cette catastrophe qui a fait au moins 83 morts.

Une semaine après le début des pluies, le bilan ne cesse de monter: 111 personnes sont portées disparues et près de 300 blessés ont été recensés, selon le dernier bilan de la Défense civile de l'Etat du Rio Grande do Sul, changé en "zone de guerre" selon son gouverneur.

Près de 130.000 habitants ont dû quitter leur domicile dans cet Etat d'environ 11 millions d'ha-

bitants frontalier avec l'Uruguay et l'Argentine. Le niveau du fleuve Guaiba, qui traverse cette métropole de 1,4 million d'habitants, s'élevait à 5,27 mètres lundi matin, après avoir atteint 5,30 m dimanche, largement au-dessus du record de 4,76 m datant d'inondations historiques de 1941. De nombreuses habitations sont noyées jusqu'au toit.

Selon la Défense civile, 364 communes du Rio Grande do Sul ont été touchées par les intempéries et un grand nombre d'entre elles sont pratiquement coupées du monde.

Les orages ont également causé des glissements de terrain et environ 200 routes ont été coupées, ren-

dant la tâche des secouristes encore plus difficile. En hélicoptère ou en bateau, les pompiers et les bénévoles sont engagés dans une lutte contre la montre pour sauver des vies. Près de 14.000 militaires ont été déployés dans la région, selon le gouvernement fédéral.

Ils sont également chargés de distribuer des vivres à la population, l'approvisionnement en eau et en nourriture étant largement compromis, selon les autorités. La mairie de Porto Alegre a imposé un rationnement de l'eau, qui ne peut être utilisée qu'à des fins essentielles.

Cette tragédie, que le gouvernement brésilien attribue en partie au change-

ment climatique, a suscité un énorme élan de solidarité: près de 38 millions de réais (environ 7 millions d'euros) de dons ont été récoltés, selon les autorités locales.

La Défense civile a dévoilé lundi en conférence de presse des images d'énormes sacs remplis de vêtements amoncelés dans un local avant d'être distribués. Plus de 20.000 personnes ont trouvé refuge dans des centres d'hébergement, dont 7.500 à Porto Alegre, et des hôpitaux de campagne ont été installés.

Plusieurs écoles ont été transformées en centres d'hébergement et la suspension des cours a été prolongée jusqu'à mercredi, selon la mairie.

## MOSTAGANEM Lancement de l'opération de réhabilitation de trois polycliniques (wilaya)

Une opération d'urgence a été lancée dans la wilaya de Mostaganem pour réhabiliter trois polycliniques, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a procédé, mercredi, à l'installation des entreprises chargées de réaliser les travaux de réhabilitation de trois polycliniques, situées dans la commune de Mostaganem, pour un coût total estimé à 90 millions DA.

Le wali a installé la première entreprise au niveau de la polyclinique de la cité "5 juillet 1962", pour laquelle il a été alloué un montant de 24 millions DA, dont l'achèvement des travaux a été fixé à 3 mois, a ajouté la même source.

A Haï "Hamou Boutlelis", le chef de l'exécutif de la wilaya a procédé à l'installation de la deuxième entreprise en charge de la réalisation des travaux de réhabilitation de la polyclinique "Abed Belkhdja", connue sous le nom de (Belalla Kheïra), dans un délai de 75 jours, pour un coût financier avoisinant les 33 millions DA. La polyclinique située à haï "Salamandre", très fréquentée pendant la saison estivale, a bénéficié d'un projet similaire visant à améliorer les services de santé et à offrir les conditions de travail idoines au personnel médical, ont précisé les services de la wilaya. Le même responsable qui a inspecté, lors de sa visite sur le terrain, plusieurs installations et structures et a proposé le transfert, à titre provisoire, des équipements et matériels médicaux, ainsi que les différents services médicaux, jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation et de rénovation des trois polycliniques, a-t-on fait observer.

A souligner que la wilaya de Mostaganem, suite à la pandémie du Coronavirus (Covid-19) avait réhabilité et équipé 57 salles de soins, le tout pour un coût financier dépassant les 150 millions DA. "Ces opérations ont permis de réhabiliter ces structures sanitaires, implantées à travers 28 communes sur un total de 32 communes dont dispose la wilaya, et de les doter en fournitures et équipements médicaux de pointe, afin d'offrir des prestations médicales de qualité aux populations des zones rurales et enclavées, a-t-on signalé.

## KHENCHELA 142 millions DA pour réaliser une polyclinique à Ain Touila (DSP)

Une enveloppe financière de 142 millions DA a été allouée à la réalisation d'une polyclinique au village Belkitane dans la commune d'Ain Touila, wilaya de Khenchela, apprend-on samedi du directeur locale de la santé.

"Le coup d'envoi des travaux de réalisation de cette polyclinique dont le marché a été temporairement attribué et le délai des recours épuisé, sera prochainement donné", a précisé à l'APS Mohamed Zineddine El Okbi.

Le délai contractuel de réalisation de cette structure sanitaire n'excède pas les 12 mois, a ajouté le même responsable qui a relevé que ce projet ainsi que celui d'extension de la polyclinique d'Ain Touila-centre amélioreront la couverture sanitaire et les prestations assurées à la population de cette collectivité locale.

Le directeur de la santé a fait état de la récente affectation d'une enveloppe financière de 115,8 millions DA pour l'exécution des travaux d'aménagement et d'extension de la polyclinique d'Ain Touila-centre dans un délai n'excédant pas les six mois, en plus de la restauration des salles de soins des villages de Koudiet El Gameh, Bekar-1, Bekar-2 et Bezina dans la même collectivité locale.

APS

## MEDICAMENTS Plateforme numérique pour une meilleure gestion des pharmacies d'officine

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, lundi à Alger, que la plateforme numérique de gestion des pharmacies d'officine conférerait davantage de transparence et d'efficacité à leur gestion, ce qui permettra de contrôler la traçabilité des médicaments et d'anticiper les pénuries en produits pharmaceutiques.

Dans une allocution d'ouverture des travaux de la 17e conférence nationale du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), consacrée au thème du "rôle du pharmacien dans la prise en charge des patients atteints de cancer et de maladies chroniques", M. Saihi a précisé que cette plateforme instaurera "un nouveau mode moderne, efficace et transparent, de gestion de tous les aspects relatifs aux pharmacies d'officine, et contribuera à la prévention contre l'automédication et au contrôle de la traçabilité des médicaments psychotropes, en plus d'anticiper les pénuries et les ruptures de stocks des produits pharmaceutiques".

Cette plateforme "a pris en compte tous les aspects relatifs à la gestion des pharmacies d'officine, en matière de stock de médicaments, de fournitures médicales vendues au niveau des pharmacies, de recensement des quantités d'antibiotiques et de psy-

chotropes consommées, et de numération de leur traçabilité", a-t-il relevé, ajoutant que ce même projet a pris en charge "la numérisation des procédures administratives d'installation, d'ouverture et de transfert de pharmacies d'officine et leur fermeture".

Par la même occasion, le ministre a salué les efforts des pharmaciens qui veillent à servir les malades et à faciliter leur accès aux soins, notamment dans les régions isolées, les appelant à "renforcer leur rôle dans les programmes de prévention et de sensibilisation des citoyens, notamment en matière de cancer".

A son tour, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, s'est félicité de la position du SNAPO, contre "les campagnes acharnées" qui ont ciblé les médicaments de production locale, soulignant que l'objectif de ces campagnes "est de soumettre l'Algérie à la merci de l'importation".

Il a, à cet égard, souligné que pour la première fois, et grâce à l'entrée en production de certaines usines, aucune pénurie d'insuline n'a été enregistrée durant le mois de Ramadan", réitérant "l'engagement de l'Etat à œuvrer pour répondre aux besoins des patients en médicaments par un produit local".

Pour sa part, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé la disponibilité de son secteur à s'engager dans les efforts nationaux visant à "maîtriser et organiser le marché du médicament et à protéger le produit national, ainsi qu'à actualiser le contenu des activités des pharmaciens conformément à la loi sur la santé".

A également assisté à la conférence, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Moundir Bouden, qui a souligné les responsabilités incombant aux pharmaciens, "appelés à être au

diapason des derniers développements afin d'offrir les meilleurs services de santé aux patients".

De son côté, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), Karim Merghemi, a salué les efforts des autorités publiques visant à améliorer la prise en charge des patients, notamment les cancéreux et les malades chroniques.

Parmi les propositions formulées par le SNAPO, selon son président, figurent "l'accélération de l'adoption de textes d'application relatifs à la profession de pharmacien, la révision du décret exécutif fixant les marges bénéficiaires des médicaments destinés à la médecine humaine". Le syndicat a également proposé "l'inscription de 30 médicaments anticancéreux à la commercialisation dans les pharmacies d'officine, après que leur commercialisation eut été réservée aux pharmacies des hôpitaux".

## RHUMATOLOGIE Plaidoyer pour une formation continue et adéquate des praticiens

Des spécialistes en rhumatologie ont plaidé, samedi à Alger, pour une "formation continue et adéquate" des praticiens pour une prise en charge optimale des malades et être au diapason des dernières techniques.

Lors de la 2ème Journée d'imagerie musculosquelettique et de rhumatologie interventionnelle, organisée par le service de rhumatologie conjointement avec le service de radiologie du CHU Béni Messous, les participants ont insisté sur la formation d'un nombre important de spécialistes pour couvrir toutes les régions du pays.

La Pr. Salima Lefkir, rhumatologue

au CHU de Béni Messous, a souligné à cet égard l'importance de "donner la priorité à une formation adéquate" pour être au diapason des dernières techniques, plaidant pour l'augmentation du nombre des rhumatologues.

Maître de conférence 1 de rhumatologie et chef de service intérimaire de rhumatologie au CHU Béni Messous, le Pr Bilal Bengana a indiqué, pour sa part, que "le rhumatologue doit s'adapter impérativement" aux nouvelles techniques permettant le diagnostic précoce des maladies liées à la rhumatologie. La spécialiste en radiologie et résidente au CHU de

Béni Messous, Dr. Meriem Djergoni, a relevé la nécessité pour les rhumatologues et les radiologues de travailler en collaboration étroite, ajoutant que l'échographie prend de plus en plus de place dans la rhumatologie ce qui nécessite une complémentarité entre les deux spécialités.

Plusieurs communications sont inscrites au programme de cette rencontre dont "la ponction aspiration sous échographie et calcification de l'épaule", "la place du PRP en rhumatologie", "infiltrations articulaires aux corticoïdes" et "suivi échographique de la maladie goutteuse".

## ORAN Nécessité de réduire le taux de sucre et de sel dans les produits agroalimentaires (rencontre)

Les participants au 1er congrès international sur la santé intégrative, ouvert jeudi à Oran, ont mis l'accent sur la nécessité de réduire le taux de sucre et de sel dans les produits issus de l'industrie agroalimentaire commercialisés en Algérie.

Dans une déclaration à la presse, en marge des travaux du congrès, le président de la Fédération algérienne des consommateurs, Zaki Hariz, a affirmé que le taux de sucre contenu dans les boissons gazeuses, les yaourts, les biscuits, les chocolats, entre autres, commercialisés sur le marché algérien, repré-

sente au moins 10% de plus par rapport à d'autres produits du même type.

Il a recommandé, dans ce cadre, d'"établir des règles techniques, qui fixent les normes des produits agroalimentaires, notamment par rapport à la teneur en sucre, en sel et en graisses".

De son côté, le chef de service de prévention au niveau de la Direction locale de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Youcef Boukhar, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cette rencontre scientifique, a souligné l'importance de baisser le taux de sucre dans les pro-

duits agroalimentaires, source d'obésité en milieu scolaire.

Une étude menée par la DSP d'Oran sur l'obésité en milieu scolaire a révélé que "13% des enfants entre 12 et 16 ans sont en surpoids et 9% âgés entre 8 ans et 15 ans sont obèses", a-t-il précisé, soulignant que cette étude a touché 30.000 enfants et que parmi les enfants obèses, selon l'étude 1% sont atteints de diabète du type 2.

M. Boukhar pointe du doigt les produits agroalimentaires qui contiennent des taux élevés de sucre, appelant à sensibiliser les parents à bien choisir les

aliments qu'ils donnent à leurs enfants et préconisant de trouver les moyens pour inciter les industriels de l'agroalimentaire à baisser le taux de sucre dans leurs aliments commercialisés.

Organisé par la Fédération algérienne des consommateurs, l'Association "Forem" pour la promotion de la santé et des associations pour la promotion de la santé de la communauté algérienne en France et en Belgique, cette rencontre a abordé plusieurs thématiques en rapport avec la bonne santé, comme l'alimentation saine et équilibrée, l'agriculture biologique.

PALESTINE

**Agression sioniste contre Ghaza : l'UNRWA met en garde contre la propagation de maladies**

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a mis en garde contre la propagation de maladies et d'épidémies dans la bande de Ghaza en raison de l'accumulation de déchets causés par la guerre dévastatrice sioniste en cours dans l'enclave palestinienne depuis le 7 octobre 2023.

"Les moustiques, les mouches et les rats se propagent, tout comme les maladies. Le manque d'assainissement adéquat constitue un risque pour la

santé des habitants de Ghaza", a indiqué dimanche l'UNRWA sur la plateforme "X". "Alors que des milliers de tonnes de déchets s'accumulent dans la bande de Ghaza, les inquié-

tudes augmentent, avec des machines endommagées et l'accès aux décharges refusé à plusieurs reprises", a ajouté l'agence onusienne. L'UNRWA a averti auparavant que la

hausse des températures augmente le risque d'épidémies dans la bande de Ghaza, au milieu de la guerre génocidaire sioniste qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023.

**L'Unicef s'alarme d'une "catastrophe imminente" pour 600.000 enfants à Rafah**

Quelque 600.000 enfants entassés à Rafah sont menacés d'une "nouvelle catastrophe imminente", a alerté lundi l'Unicef, alors que l'armée sioniste prépare une offensive sur cette ville.

"En raison de la concentration élevée d'enfants à Rafah, parmi lesquels beaucoup sont extrêmement vulnérables et au seuil de la survie, ainsi que de l'ampleur prévisible des violences, avec des couloirs d'évacuation potentiellement minés ou parsemés de munitions non explosées, et les installations et services dans les zones de relogement étant limités, l'Unicef lance un avertissement concernant une nouvelle catastrophe imminente pour les enfants".

"Les opérations militaires risquent d'entraîner un nombre considérable de victimes civiles et de provoquer la des-

truction totale des services et infrastructures de base dont ils dépendent encore pour leur survie", met en garde l'Unicef dans un communiqué.

"Rafah est aujourd'hui une ville d'enfants qui n'ont aucun endroit sûr où aller à Ghaza. Si des opérations militaires de grande envergure sont lancées, les enfants ne seront pas seulement menacés par la violence, mais aussi par le chaos et la panique, à un moment où leur état physique et mental est déjà très fragilisé", a prévenu la patronne de l'agence onusienne Catherine Russell.

L'ONU estime qu'il y a "maintenant environ 1,2 million de personnes réfugiées à Rafah, qui abritait autrefois environ 250.000 personnes environ", note l'Unicef, soit une densité de population "presque deux fois" supérieure à New

York, "avec près de la moitié de la population constituée d'enfants, dont beaucoup ont été déplacés à plusieurs reprises et s'abritent dans des tentes ou des logements précaires et instables".

"Des centaines de milliers d'enfants, actuellement amassés à Rafah, sont blessés, malades, sous-alimentés, traumatisés ou handicapés", a souligné Catherine Russell.

L'Unicef, réclamant une nouvelle fois un cessez-le-feu, insiste notamment sur la présence de 78.000 bébés de moins de deux ans, et 175.000 enfants de moins de cinq ans (9 sur 10) touchés par une ou plusieurs maladies infectieuses.

L'agression sioniste lancée par l'entité sioniste contre la bande de Ghaza a fait 34.735 martyrs et 78.108 blessés, depuis le 7 octobre dernier.

**SOUDAN  
MSF met en garde contre une aggravation de la malnutrition dans le camp de Zamzam au Darfour Nord**

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a mis en garde jeudi contre une aggravation rapide de la malnutrition sévère dans le camp de Zamzam, au Nord Darfour au Soudan, expliquant que le camp est témoin d'une "crise grave d'une ampleur catastrophique".

Claire Nicolet, responsable des interventions d'urgence de l'organisation, a déclaré dans un communiqué que le camp de Zamzam connaît "une crise aiguë d'une ampleur catastrophique. La situation est critique et le niveau de souffrance est énorme".

"Même si cette situation est connue depuis près de trois mois, rien n'a été fait pour aider ceux qui luttent pour survivre", a-t-elle ajouté. Depuis début avril, la ville d'El Fasher, au Darfour Nord, est le théâtre d'affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR). El Fasher comprend un grand nombre de camps de déplacés, dont les plus grands sont les camps de Zamzam et Naivasha, en plus des abris où se sont réfugiés les déplacés.

"A l'approche de la saison sèche, nous craignons que la crise de malnutrition, déjà grave, ne s'aggrave rapidement dans les semaines à venir", a noté Nicolet. Elle a souligné qu'il y avait "un besoin urgent de renforcer et d'augmenter rapidement la réponse humanitaire".

NIGERIA

**Au moins 42 morts d'une épidémie de rougeole dans le nord-est (autorités sanitaires)**

Au moins 42 décès ont été enregistrés suite à une épidémie de rougeole en un peu plus d'une semaine dans l'Etat d'Adamawa, dans le nord-est du Nigeria, a annoncé vendredi le commissaire à la santé de l'Etat.

Felix Tangwami, commissaire à la santé d'Adamawa, a déclaré que "l'épidémie de rougeole avait principalement touché deux zones de l'Etat, où 42 décès ont été enregistrés sur près de 200 cas suspects".

"Des vaccins contre la rougeole ont été distribués dans ces zones et nos équipes sur le terrain maîtrisent la situation", a-t-il déclaré lors d'un point de presse. La rougeole est un virus aéroporté très contagieux qui touche princi-

palement les enfants de moins de 5 ans. Elle peut être évitée par deux doses de vaccin et plus de 50 millions de décès ont été évités depuis 2000, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

NIGER

**L'OMS lance une campagne de vaccination massive à Niamey pour lutter contre la méningite**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé une campagne de vaccination massive, à Niamey au Niger, en réponse à une épidémie de méningite mortelle en cours dans la capitale de ce pays, rapportent des médias.

L'OMS a déclaré récemment que plus de 2.000 cas de méningite ont été enregistrés en une semaine seulement, le mois dernier et que 123 personnes sont décédées à Niamey. Selon un communiqué publié sur le site Internet des Nations unies, le Niger est considéré comme l'un des 26 pays africains où la maladie est endémique et constitue constamment une menace majeure dans ce qu'on appelle "la ceinture africaine de la méningite".

L'épicentre de l'épidémie se situe dans la région de Niamey, où le taux d'infection est supérieur à 52 cas pour 100 000 habitants, a-t-on précisé. L'OMS a déclaré que d'autres régions, comme Agadez, Zinder et Dosso, ont également besoin d'une intervention urgente pour faire face à des taux d'infection élevés. Pour aider à protéger les communautés vulnérables, l'OMS collabore avec plusieurs partenaires techniques et financiers pour lutter contre la pandémie avec un nouveau vaccin. Contrairement aux doses précédentes, le nouveau vaccin contre la méningite est une dose unique et protège contre cinq souches d'infection.

EUROPE

**Un rapport de l'OMS met en évidence un lien entre la Covid-19 et l'augmentation de l'obésité chez les enfants**

Un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), publié mercredi, met en évidence un lien direct entre la pandémie de Covid-19 et l'augmentation de l'obésité chez les enfants d'âge scolaire, alors qu'un enfant européen sur trois souffre déjà de surpoids et d'obésité.

Selon la branche européenne de l'OMS, ce nouveau document confirme ce que l'on soupçonnait depuis longtemps: un lien entre la pandémie de Covid-19 et l'augmentation des taux d'obésité chez les enfants de 7 à 9 ans.

Le rapport, résultat de recherches dans 17 Etats membres de la Région européenne de l'OMS, montre que la pandémie a entraîné une augmentation du temps passé devant un écran et une diminution de l'activité physique, reflétant une augmentation du nombre d'enfants en surpoids dans la même tranche d'âge.

"Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer ces tendances - dans notre région, un enfant sur trois souffre de surpoids et d'obésité, et la consommation de fruits et légumes est déjà faible", a indiqué dans un communiqué, le Dr Kremlin Wickramasinghe, Conseiller régional de l'OMS Europe pour la nutrition, l'activité physique et l'obésité.

Selon l'OMS, 28% des enfants ont connu une diminution du temps

passé à des activités de plein air en semaine, et 23% ont connu une diminution le week-end. A la place de leurs activités physiques, l'étude a relevé que pendant la pandémie, 36% des enfants ont augmenté le temps passé à regarder la télévision, à jouer à des jeux en ligne ou à utiliser les médias sociaux en semaine.

Dans le même temps, les familles ont déclaré une augmentation de la consommation de repas préparés à la maison (30%), des repas pris en famille (29%), de l'achat d'aliments vrac (28%) et de la préparation de repas avec les enfants (26%).

La pandémie de Covid-19 a été également synonyme de tristesse. Un enfant sur cinq a déclaré se sentir plus souvent triste, et un enfant sur quatre a également déclaré se sentir plus souvent seul. Au total, 42% des enfants ont signalé une baisse de leur bonheur et de leur bien-être.

Toutefois, le tableau que brosse ce rapport est nuancé. Dans certains pays, des changements positifs ont été observés, comme le fait que davantage de familles mangent ensemble, mais il y a aussi des résultats préoccupants, notamment une augmentation des habitudes alimentaires malsaines et du temps sédentaire.

Plus largement, la pandémie de Covid-19 a mis en évidence l'urgence

de la lutte contre l'obésité infantile. Selon l'OMS, les pays de la région doivent mieux reconstruire en donnant la priorité à une alimentation saine et à l'activité physique des enfants à tous les stades de leur développement.

L'Agence sanitaire mondiale de l'ONU recommande donc des pratiques telles que des restrictions à la commercialisation et des taxes sur les produits malsains, des étiquettes nutritionnelles claires sur les aliments et des programmes scolaires visant à améliorer les régimes alimentaires et à promouvoir l'activité physique.

"J'espère que ce rapport tirera la sonnette d'alarme et nous poussera à prendre des mesures urgentes pour améliorer les habitudes en matière de nutrition et d'activité physique dans la région, notamment en créant des environnements propices à des comportements sains", a fait valoir le Dr Kremlin Wickramasinghe.

L'OMS Europe a mené cette recherche avec le Centre collaborateur de l'OMS pour la nutrition et l'obésité infantile à l'Institut national de la santé Dr Ricardo Jorge à Lisbonne, au Portugal. Elle s'est déroulée dans 17 des 53 Etats membres de la région entre 2021 et 2023. Plus de 50.000 enfants ont participé à cette enquête exhaustive, précise le rapport.

# HÉMOPHILIE

## Ce qu'il faut savoir sur cette maladie hémorragique

Environ 8000 Français souffriraient d'hémophilie : on fait le point sur cette maladie hémorragique, ses symptômes et ses traitements.

rois patients vaccinés contre le Covid-19 à l'aide du vaccin Pfizer/BioNtech ont, à ce jour, développé une hémophilie. Un "signal potentiel" à surveiller, selon l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) qui explique qu'à ce stade, "le rôle du vaccin dans la survenue d'une hémophilie acquise ne peut être exclu".

Dans le détail, dans son régime rapport de pharmacovigilance (couvrant la période du 30 avril au 13 mai 2021), l'ANSM rapporte "parmi les effets déjà sous surveillance spécifique, l'analyse d'un nouveau cas d'hémophilie acquise (apparition d'autoanticorps dirigés contre le facteur VIII de la coagulation) sur cette période, portant le total à 3 cas depuis le début de la vaccination". Un potentiel effet indésirable jugé "très rare" puisqu'il ne concernerait que 3 patients sur plus de 20 millions de doses injectées.

### Hémophilie : de quoi s'agit-il exactement ?

Première chose à savoir : l'hémophilie est une maladie génétique rare qui concerne environ 8000 Français (toutes sévérités confondues). "C'est une maladie hémorragique qui est liée à un défaut de coagulation" précise le Pr. Claude Nègrier, spécialiste en pathologies hémorragiques et thrombotiques constitutionnelles et acquises. La coagulation, c'est ce phénomène naturel qui se met en place dans l'organisme en cas d'effraction vasculaire - c'est-à-dire : lorsqu'un vaisseau sanguin se rompt et qu'il y a une perte de sang. La formation du caillot sanguin (chargé de "bloquer" l'hémorragie) résulte d'une série de réactions chi-

miques qui fait intervenir de nombreuses molécules, parmi lesquelles des protéines.

"L'hémophilie existe sous deux formes" note le Pr. Nègrier : l'hémophilie A est la plus fréquente puisqu'elle représente environ 85 % des cas. "Elle survient lorsqu'il y a une mutation sur le gène qui permet de fabriquer le facteur VIII, une protéine fabriquée par le foie qui intervient normalement dans le processus de coagulation" explique le spécialiste.

L'hémophilie B est plus rare (environ 15 % des cas) : "cette fois, c'est le gène qui permet de fabriquer le facteur IX qui est muté". Il s'agit aussi d'une protéine spécifique, normalement synthétisée par le foie.

À savoir, il existe évidemment des degrés dans l'hémophilie : "on dit que l'hémophilie est mineure lorsque le taux de facteur VIII ou IX dans le sang est compris entre 5 % et 40 %" parle d'hémophilie modérée lorsqu'il est compris entre 1 % et 5 %, et d'hémophilie sévère lorsque ce taux sanguin est inférieur à 1 %" précise le Pr. Nègrier. Malheureusement, l'hémophilie sévère est le cas le plus fréquent.

### Quels sont les symptômes de l'hémophilie ?

"L'hémophilie se caractérise par des saignements plus longs, mais pas plus abondants" note le Pr. Nègrier. En cas de coupure (avec un couteau de cuisine, par exemple), le saignement durera ainsi plus longtemps chez une personne qui souffre d'hémophilie. "On déconseille aux personnes hémophiles de pratiquer des sports de contact et de combat - comme le judo, la boxe ou le hockey, par exemple, car il y a



ce risque de saignement prolongé" souligne le médecin.

Mais l'hémophilie peut aussi se manifester à travers des symptômes plus surprenants. Ainsi, "lors de l'apprentissage de la marche, les jeunes enfants hémophiles peuvent souffrir de saignements au niveau des articulations lorsqu'ils se cognent contre les meubles, lorsqu'ils tombent..." explique le spécialiste. Le sang s'accumule à l'intérieur des "sacs articulaires", à la façon de "bleus" internes (à l'œil nu, on ne voit aucun saignement) et les articulations peuvent alors apparaître gonflées et douloureuses, avec des difficultés à se mouvoir. "Les articu-

lations les plus fréquemment touchées sont les genoux, les chevilles et les coudes.

À savoir, à l'heure actuelle, grâce aux progrès de la médecine, l'espérance de vie d'une personne qui souffre d'hémophilie sévère n'est réduite que de 10 ans environ par rapport à la moyenne" affirme le Pr. Nègrier.

### Hémophilie : comment est posé le diagnostic et quels sont les traitements ?

Diagnostic. S'il existe une hémophilie familiale connue, le diagnostic de la maladie sera posé dès la naissance de l'enfant en mesurant

les deux facteurs de coagulation concernés (le facteur VIII et le facteur IX). "Il peut y avoir un diagnostic prénatal" ajoute le Pr. Nègrier.

Sinon, le diagnostic de la maladie est d'abord évoqué face à des signes hémorragiques (des saignements anormalement longs, des articulations douloureuses et gonflées chez le jeune enfant...). Traitements. Le traitement "de fond" de l'hémophilie (type A ou type B) repose sur l'administration régulière du facteur de coagulation manquant (facteur VIII ou facteur IX) par voie intraveineuse : en moyenne, l'administration se fait 2 à 3 fois par semaine, et ça ne dure que quelques minutes. "Il est à noter que le traitement peut se faire en autonomie à la maison" précise le spécialiste.

Le traitement "à la demande" s'utilise en cas d'urgence - par exemple : lorsqu'on se coupe avec un morceau de verre ou lorsqu'on vient de tomber dans la rue. "Il s'agit d'injecter du facteur VIII ou IX de façon très concentrée avec une seringue" explique le Pr. Nègrier. Hémophilie : du côté de la recherche...

Les anticorps monoclonaux sont une nouvelle catégorie de médicaments qui pourraient bientôt se généraliser pour les patients qui souffrent d'une hémophilie A. "Ces médicaments augmentent la coagulation sans remplacer le protéine manquante : on estime qu'ils peuvent remplacer environ 10 % de l'activité biologique du facteur VIII, développe le Pr. Claude Nègrier. L'administration est plus facile puisqu'elle consiste en une injection sous-cutanée, une fois par semaine plus une fois tous les 15 jours."

### Qu'est-ce que le plasma sanguin ?

Alors que l'on sait que le sang contient les globules rouges, on oublie souvent que c'est le plasma sanguin qui permet de les transporter vers nos différents organes. Qu'est-ce que le plasma, de quoi est-il constitué, comment faire un don ? Les réponses à vos questions alors que démarre un essai clinique pour le traitement du coronavirus avec du plasma sanguin.

Le plasma représente à lui seul 55% du volume sanguin. Pourtant, on oublie souvent que nos globules rouges, nos globules blancs et nos plaquettes ne peuvent se mouvoir dans la circulation sanguine sans lui.

Le plasma constitue en fait le composant liquide du sang dans lequel toutes ces cellules sont en suspension. S'il est composé d'eau à 90%, le plasma sanguin contient également des nutriments (glucides, lipides et protéines), des sels minéraux et des hormones. Il est particulièrement riche en albumine, une protéine essentielle au transport des fluides au sein de l'organisme, mais aussi au transport des acides gras.

Le plasma est un élément essentiel à la coagulation du sang, à l'irrigation des tissus et, ce qui apparaît plus intéressant encore en cette période de propagation du coronavirus, il est également essentiel à la défense immunitaire de l'organisme.

### QUI PEUT DONNER DU PLASMA ?

Pour l'essai clinique du traitement contre le coronavirus, les donneurs sont des malades guéris du Covid-19. Mais en temps ordinaire, le plasma est recueilli par l'établissement français du sang pour des transfusions directes ou pour la fabrication de médicaments dérivés du sang. L'essentiel du plasma prélevé par l'ÉFS est destiné au Laboratoire français du fractionnement et de biotechnologies pour être séparé en différents éléments :

L'albumine : elle restaure et maintient le volume sanguin et est largement utilisée pour la prise en charge des grands brûlés, des blessés graves et des patients en réanimation.

Les immunoglobulines : elles constituent le traitement de fond des patients atteints de déficits immunitaires et leur apportent les anticorps nécessaires à la prévention des infections.

Les facteurs de coagulation : ils permettent de traiter des maladies hémorragiques comme l'hémophilie.

# DE QUOI LE SANG EST-IL COMPOSÉ ET À QUOI SERT-IL ?

Il fait partie intégrante de notre corps, pourtant on a tendance à l'oublier. Le sang est un liquide vital qui alimente notre organisme. De quoi est-il constitué et quel est son rôle ?

Ce pourrait être une devinette... Notre corps en contient 5 à 6 litres, ce qui équivaut à 7 à 8% de notre masse corporelle. Il circule dans les vaisseaux sanguins, aussi bien dans les artères que dans les veines.

Si le sang est un liquide biologique que tout le monde connaît, sa composition et son rôle sont moins évidents.

Parce qu'il irrigue l'ensemble de nos organes, le sang sert à alimenter ces derniers en oxygène en provenance des poumons, mais aussi à leur donner des nutriments essentiels et à les débarrasser des déchets. Face à une infection, le sang permet également de diffuser les cellules du système immunitaire aux organes nécessaires. Les hormones sécrétées par nos glandes (foie, pancréas, ovaires, testicules) sont également dispersées grâce au sang. On distingue le sang artériel riche en oxygène et en éléments nutritifs à destination des organes, du sang veineux pauvre en oxygène, riche en dioxyde de carbone et en déchets. Ce second type de sang sera acheminé vers les poumons pour l'élimination du CO2 et vers les organes de traitement et d'élimination des déchets (foie, reins).

On distingue également dans ce plasma les éléments dissous à destination des organes, telles que l'oxygène, le glucose, le cholestérol, les sels minéraux, les nutriments etc.

On distingue trois types de cellules essentielles dans le sang : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.

Les globules rouges (aussi appelés hématies) sont des cellules riches en hémoglobine, une protéine qui fixe le fer et permet le transport de l'oxygène et



Le dioxyde de carbone. C'est cette protéine qui, lorsqu'elle est en défaut, entraîne une anémie, peut être due à une carence en fer. L'hémoglobine donne au sang sa couleur rouge caractéristique.

Les globules blancs sont des cellules du système immunitaire, qui assurent la défense de l'organisme face aux infections. Un adulte en bonne santé en possède entre 4 et 11 milliards par litre de sang. Enfin, les plaquettes sont des fragments de cellules capables d'agglomération. Elles servent

donc à la coagulation du sang et sont responsables de la formation d'une croûte lors d'une blessure. Parce qu'elles sont formées dans la moelle osseuse, elles sont moins présentes chez les malades atteints de cancers et traités par chimiothérapie, un traitement hautement toxique pour la moelle osseuse. Ceux-ci nécessitent alors des transfusions régulières de plaquettes, qui ne se conservent que 5 jours. Les dons réguliers sont donc d'autant plus nécessaires.

## Qu'est-ce que le rhésus du groupe sanguin ?

Être A ou A+, O+ ou O-, quelle différence ? Quelles sont les caractéristiques du sang qui déterminent notre rhésus ? Nos explications pour enfin comprendre ce que le système de dénomination rhésus signifie.

Comme dans le cas du système ABO déterminant le groupe sanguin, le système rhésus se base sur la présence ou l'absence de molécules appelées antigènes à la surface de nos globules rouges.

Le rhésus définit en fait un antigène (une molécule du système immunitaire) situé sur la paroi des globules rouges, les cellules du sang qui transportent l'oxygène. Le rhésus permet donc d'affiner la classification du sang en s'ajoutant au système ABO. Une personne est dite « rhésus positif » si ses globules rouges possèdent l'antigène D, alors qu'elle est dite « rhésus négatif » si cet antigène est absent.



Dans la population française, 85% des gens sont porteurs de cet antigène et ont donc un groupe sanguin +. Les 15% restants sont rhésus négatifs. Le « facteur rhésus » est utile pour savoir si une transfusion sanguine est possible entre deux personnes. Les transfusions sont ainsi possibles entre Rh-, entre Rh+, mais aussi de Rh- vers Rh+. En revanche, les personnes Rh+ ne peuvent pas donner leur sang à des individus Rh-. Si une telle transfusion se produit, le patient recevra va fabriquer des anticorps contre l'antigène, et détruire certains globules rouges.

### LE PROBLÈME DE L'INCOMPATIBILITÉ RHÉSUS

Au cours de la grossesse, une incompatibilité rhésus peut se produire entre la femme enceinte et son bébé. Ce phénomène survient lorsque la femme est Rh- et que le père de l'enfant à naître est Rh+. Dans une telle configuration, le fœtus risque d'être rhésus positif, un rhésus incompati-

ble avec celui de la mère. Lors d'un premier accouchement par voie basse, le sang de la mère risque d'être « contaminé » par le sang de l'enfant, et entraîner une réaction immunitaire contre les globules rouges du fœtus. Cette conséquence risque, si une deuxième grossesse avec un fœtus Rh+ survient, de générer des complications importantes nécessitant un suivi tout particulier. Fort heureusement, les groupes sanguins des parents sont généralement demandés en début de grossesse, ce qui permet de surveiller attentivement son déroulement et d'éviter tout risque de fœtus chômeur.

### LA PRÉVALENCE DES GROUPES SANGUINS ET DES RHÉSUS DANS LA POPULATION

Le groupe A+ est le groupe sanguin le plus commun dans la population française, puisque 38% des gens en sont porteurs. Arrivent ensuite les groupes B+ avec 36% des cas. Les groupes B+ et A+ représentent respectivement 8 et 7% des cas, alors qu'il n'y a que 6% de porteurs du groupe O-. Les groupes B- et A- sont les plus rares, avec chacun 1% des cas.

## Elle se traite de mieux en mieux

Un hémophile vivait en moyenne 25 ans au début du XIXe siècle. Il vit plus de 60 ans aujourd'hui. Les progrès thérapeutiques ont aussi entraîné une amélioration de la qualité de vie.

Hémophilie : des injections préventives. Les petits hémophiles dont on découvre la maladie aujourd'hui n'ont pas la même vie que ceux d'il y a seulement trente ans ! Dépistés plus tôt, ils sont souvent traités de façon préventive, ce qui diminue les risques de saignements, notamment au niveau des articulations. « Ces hémorragies à répétition finissent par abîmer les membranes articulaires et constituent la principale source de handicap », explique Thomas Sannic, président de l'Association française des hémophiles. Lui n'a connu les injections pré-

ventives qu'à l'âge de 35 ans. Maintenant, les hémophiles peuvent en bénéficier, si nécessaire, dès la découverte de la maladie.

Une fois le diagnostic établi, l'idéal est d'être pris en charge dans un centre spécialisé, comme il en existe maintenant dans chaque département. Outre les bilans et les prescriptions, ces centres donnent aux familles les moyens de s'informer et de prendre en charge la maladie.

Les premiers signes de la maladie apparaissent souvent à l'âge de la marche. En apprenant à marcher, les petits hémophiles se font de gros bleus au moindre choc, signe de saignements qui ont du mal à s'arrêter. Et pour cause, puisque l'hémophilie est un trouble de la coagulation, dû à l'absence ou à la diminution dans le sang d'un facteur de

la coagulation (facteur VIII ou facteur IX). Les gènes de ces facteurs de la coagulation étant situés sur le chromosome X, seuls les hommes sont touchés par la maladie.

Hémophilie : on mène une vie normale. Près de 70 % des parents assument ensuite la responsabilité du traitement de leur enfant. Et dès l'âge de 10-11 ans, celui-ci est capable de se faire lui-même les piqûres. Il s'agit d'injections intraveineuses, donc plus délicates que celles que se font les diabétiques. Les médicaments que les hémophiles s'injectent ou se font injecter par les infirmières sont des concentrés des facteurs de la coagulation qui leur manquent.

Ils sont aujourd'hui fabriqués de façon synthétique, de manière à éliminer le risque de transmission d'agents infectieux. Donc plus de risque d'attraper le sida avec ces produits, comme cela s'est malheureusement produit dans le passé.

Le principal risque est l'apparition d'anticorps dirigés contre le facteur de substitution injecté, ce qui concerne 2 à 11 % des patients. Une prise en charge spécifique est alors nécessaire. « Très peu de maladies ont connu des progrès aussi importants en matière d'espérance de vie », souligne le Pr. Nègrier. Et l'organisation des soins y est pour beaucoup. La plupart des hémophiles mènent une vie quasiment normale (école, sport, profession...). Contrairement à ce qui se passe dans les pays moins bien pourvus, comme vient de le montrer une étude internatio-

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO L'UA condamne le bombardement contre des camps de déplacés dans l'Est

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a condamné le bombardement vendredi, contre des camps de déplacés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Dans un communiqué relayé dimanche par des médias, le président de la Commission de l'UA a déploré l'escalade continue de la violence sous toutes ses formes dans l'est de la RDC, où opèrent de multiples groupes armés, réitérant la position de l'UA en faveur d'une solution politique globale aux défis de paix et de sécurité dans la région.

Il a rappelé que de telles violences contreviennent à l'esprit et à la lettre des conclusions de la réunion ministérielle

de Luanda du 21 mars 2024, qui appelaient notamment à un cessez-le-feu complet et immédiat dans le pays.

M. Faki a, en outre, réaffirmé son soutien aux processus de Luanda et de Nairobi dans la quête des voies et moyens d'une paix durable dans l'Est de la RDC ainsi que dans toute la région des Grands Lacs en Afrique.

Vendredi, une dizaine de bombes sont tombées sur trois sites de déplacés dans les quartiers du Lac Vert, de Lus-

hagala et de Mugunga à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (est). Au moins 14 personnes ont été tuées et 35 autres blessées, principalement des femmes et des enfants, selon le gouverneur militaire de la province du Nord-Kivu. Le gouvernement de la RDC a imputé ces attaques aux rebelles du M23, qui se sont engagés dans des combats contre l'armée de la RDC et ont pris le contrôle des territoires de la province du Nord-Kivu.

## L'UE condamne le bombardement de trois sites de déplacés près de Goma

L'Union européenne (UE) a condamné fermement le bombardement, vendredi dernier, de trois sites de personnes déplacées, dans les quartiers du Lac-vert, Lushagala et de Mugunga à Goma, en République démocratique du Congo (RDC).

Ces bombardements, attribués aux rebelles du M23, ont coûté la vie à "au moins

12 personnes déplacées et ont blessé au moins 30 personnes, principalement des femmes et des enfants. Des dommages matériels ont également été causés aux abris et à d'autres structures humanitaires", selon des organisations des Nations unies.

La délégation de l'Union européenne et les ambassadeurs des Etats membres de

cette organisation en RDC, ont dénoncé dimanche l'escalade des violences aveugles contre les civils dans le Nord-Kivu. Ils condamnent aussi "l'utilisation de plus en plus régulière de l'artillerie lourde à proximité des sites de déplacés. Cette situation présente des conséquences tragiques pour la population, prise au piège". Les diplomates soulignent que

cette agression armée constitue "une violation flagrante des droits de l'homme et du droit international humanitaire et pourrait être assimilée à un crime de guerre". Ces violences ont entraîné une série de condamnations, notamment de la part du gouvernement congolais, de la société civile et des Nations Unies.

## BURKINA FASO

### Plusieurs terroristes éliminés dans deux régions du pays

Plusieurs terroristes ont été éliminés samedi par l'armée burkinabè dans les régions du Sahel et du Nord, a rapporté dimanche la presse locale. L'armée burkinabè, citée par l'Agence d'information

du Burkina (AIB), a précisé que des opérations d'envergure menées dans les zones de Mansila, dans la région du Sahel et les zones d'Aorema, dans la région du Nord, ont permis de "tuer plu-

sieurs terroristes et de récupérer des motos et des armes". Depuis 2015, l'insécurité dans ce pays d'Afrique de l'Ouest a coûté la vie à de nombreuses personnes et fait des milliers de déplacés.

## NIGER

### Fermeture temporaire de mines d'or, après la mort de plusieurs dizaines d'animaux

Plusieurs mines d'or ont été temporairement fermées vendredi après la mort de plusieurs dizaines d'animaux ayant bu des eaux rejetées par les puits d'exploitation, ont indiqué dimanche les autorités locales.

Face à des séries de morts d'animaux soudaines et massives et en l'absence de sécheresse et d'épidémie, les éleveurs d'une dizaine de villages situés autour de la com-

mune de Tabelot ont présumé des effets néfastes sur leur bétail d'eaux rejetées par les puits d'exploitation d'une mine d'or.

"Nos bêtes (chèvres, moutons et chameaux) ont commencé à mourir sans raisons apparentes. Nous avons enregistré 24 morts en deux jours et fin avril, nous avons enfin réalisé que l'hécatombe était provoquée par les produits nocifs contenus dans

les eaux des mines rejetées dans la nature", a expliqué Youssaf Houssa, le chef de Tamannit, un des villages affectés. Almou Akoli, une habitante de Passo, un autre village touché, dit avoir "perdu 16 animaux", tandis que ses "voisins ne comptent plus le nombre de leurs animaux décimés". Après la venue vendredi d'enquêteurs de la gendarmerie et de la police dans les villages concer-

nés, le ministère nigérien des Mines "a ordonné" la fermeture temporaire d'au moins quatre des sites miniers, a expliqué une source officielle.

Dans la région d'Arlit (nord), des ONG accusent souvent la société française Orano (ex-Areva), qui y exploite depuis plus de 40 ans l'uranium, de "polluer" l'environnement des animaux déjà très hostile et de "provoker de la radioactivité".

## SÉNÉGAL

### Le FMI abaisse à 7,1% sa prévision de croissance 2024

Le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé sa prévision de croissance 2024 au Sénégal à 7,1%, a-t-il annoncé vendredi à l'issue d'une mission à Dakar. "La croissance économique pour 2024 est maintenant projetée à 7,1% contre 8,3% auparavant, reflétant une activité économique impactée au premier trimestre par le contexte électoral et un démarrage retardé de la production de gaz jusqu'en décembre 2024", dit le Fonds dans un communiqué, citant

Edward Gemayel, chef de la mission entamée au Sénégal le 25 avril et achevée vendredi. Le président Bassirou Diomaye Faye a succédé début avril au président Macky Sall (2012-2024) après sa victoire au premier tour sur le candidat du pouvoir, l'ex-Premier ministre Amadou Bâ. La mise en exploitation des gisements de gaz off shore partagés avec la Mauritanie et développés par le britannique BP avec l'américain Kosmos Energy, la Société mauritanienne des

hydrocarbures (SMH) et Petrosen, initialement prévue fin 2023, est désormais attendue cette année. La croissance a été de 4,6% en 2023, année durant laquelle "l'économie sénégalaise a fait preuve de résilience en dépit d'un contexte difficile". Selon le FMI, le nouveau pouvoir sénégalais a réaffirmé l'engagement à poursuivre le programme actuel soutenu par institution financière dont les piliers visent notamment à "réduire les vulnérabilités de la dette".

## TOGO

### Le parti au pouvoir remporte les élections régionales

Le parti au pouvoir du Togo, l'Union pour la République (UNIR), a remporté 137 des 179 sièges de conseillers régionaux lors des élections régionales du 29 avril, selon les résultats provisoires publiés lundi soir par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Les 42 sièges restants sont répartis entre 13 partis d'opposition, regroupements de partis politiques et listes des candidats indépendants.

Ces résultats seront transmis à la Cour suprême qui se chargera de proclamer les résultats définitifs.

Un peu plus de 4,2 millions d'électeurs inscrits étaient appelés à voter le 29 avril dernier pour élire les 113 députés devant constituer la nouvelle Assemblée nationale du Togo. Ce scrutin était couplé avec les élections régionales pour l'élection de 179 conseillers régionaux. Le taux de participation a été de 61%, selon la CENI.

### Le président promulgue la nouvelle Constitution pour un régime parlementaire

Le président togolais Faure Gnassingbé a promulgué lundi la loi de révision constitutionnelle, faisant ainsi officiellement passer le Togo d'un régime présidentiel à un régime parlementaire, d'après un communiqué de la présidence togolaise diffusé sur les médias officiels.

Le président Faure Gnassingbé a procédé ce jour à la promulgation de la loi numéro 2024-005 portant révision de la Constitution togolaise, marquant ainsi une nouvelle étape dans la vie institutionnelle du Togo, selon le communiqué.

Le 19 avril dernier, 87 députés présents sur les 91 que comptait l'Assemblée nationale ont adopté, en deuxième lecture, la loi de révision constitutionnelle selon laquelle le président de la République sera désormais élu pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois et sa candidature devra être présentée par un groupe parlementaire.

Selon le même texte, le "président du Conseil des ministres", qui fera office de Premier ministre, sera élu pour un mandat de 6 ans. D'après la nouvelle Constitution, le candidat à la fonction de président du Conseil des ministres sera le chef du parti majoritaire ou celui du premier parti de la coalition jouissant d'une majorité à l'Assemblée nationale, à l'issue des élections législatives et après la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle.

## CENTRAFRIQUE

### Au moins quatre morts dans une attaque armée dans le Sud-ouest

Quatre personnes ont été tuées et deux autres blessées dimanche dans une attaque armée dans le sud-ouest de la République centrafricaine (RCA), ont rapporté lundi des médias, citant des sources locales concordantes.

Des hommes armés assimilés aux éléments du groupe des 3R (Retour, Réclamation et Réhabilitation) ont attaqué le village de Gazi Béya, situé à 60 km de Boganangone, une sous-préfecture de la Lobaye. Selon des sources locales, les assaillants ont tué quatre civils, en ont blessé deux autres et ont incendié plus de 300 maisons. "Le village (de) Gazi-Béya a été attaqué par des rebelles des 3R lourdement armés (qui) ont fait (...) irruption dans ce village en tuant des civils, incendiant plusieurs maisons et pillant les biens. Ils ont d'abord pris le contrôle d'un poste avancé des Forces armées centrafricaines (FACA) avant de s'en prendre à la population", a indiqué un député de Boganangone, Patrick Ali, cité par les médias.

## PALESTINE **Hamas informe les médiateurs qataris et égyptiens de son approbation de leur proposition concernant un cessez-le-feu à Ghaza**

Le Mouvement de résistance palestinien "Hamas" a informé, lundi, les médiateurs qataris et égyptiens de son approbation de leur proposition concernant l'accord de cessez-le-feu à Ghaza.

"Le chef du bureau politique du Mouvement Hamas, Ismail Haniyeh, s'est entretenu par téléphone avec le Premier ministre qatari, Mohammed bin Abdul Rahman al Thani, et le Chef des renseignements égyptiens, Abbas Kamel, qu'il a informés de l'approbation par le Hamas de leur proposition concernant un accord de cessez-le-feu à Ghaza", lit-on dans le communiqué rendu public sur le site officiel du Hamas.

Le Conseiller médiatique du chef du bureau politique du Hamas, Taher Al-Nounou a indiqué dans des déclarations à la presse que "le mouvement a accepté une proposition qui comprend un cessez-le-feu, la reconstruction de Ghaza, le retour des personnes déplacées et la libération des prisonniers."

Dans une déclaration à l'APS, Mahmoud Mardawi, dirigeant au Hamas, a affirmé que "les médiateurs ont été informés de l'approbation de la proposition après

que ses clauses ont été bien ficelées, de manière à répondre aux objectifs et aux intérêts du peuple palestinien et aux exigences fondamentales auxquelles le mouvement est attaché depuis le début des négociations."

"Les clauses de cet accord comprennent trois phases: En premier lieu, un accord a été conclu et consigné sur les prisonniers, répondant aux attentes de la résistance palestinienne, première revendication réalisée", a ajouté l'intervenant, relevant que "des négociations auront lieu sur le reste des soldats de l'occupation sioniste détenus par la Résistance, et le reste des prisonniers palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation, pour les libérer tous".

"La proposition portant un cessez-le-feu est scindée en trois phases de 42 jours chacune, avec accord sur l'arrêt des opérations militaires et des hostilités de manière permanente, pour une deuxième étape", a-t-il indiqué,

ajoutant que la proposition "comprend un énoncé sur l'approbation de la levée du blocus de manière intégrale dans la troisième phase".

Parmi les points forts de la proposition, "le retrait des forces d'occupation du corridor +Netzarim+ complètement (reliant l'est et l'ouest de la bande de Ghaza) lors de la première phase, le retour volontiers des personnes déplacées et le retrait de toutes les forces d'occupation de la bande de Ghaza dans la deuxième phase du cessez-le-feu", a-t-il précisé.

Des sources concordantes du "Hamas" ont indiqué que le Mouvement avait accepté la proposition des médiateurs "après avoir reçu des réponses à des demandes d'éclaircissements" et qu'une délégation du Mouvement se rendra dans les prochaines heures au Caire (Egypte), pour poursuivre les discussions avec les médiateurs au sujet de l'accord du cessez-le-feu à Ghaza.

## L'évacuation par l'entité sioniste des habitants de Rafah est "inhumaine et inconcevable" (ONU)

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, a jugé lundi "inhumain et inconcevable" l'ordre d'évacuation donné par l'entité sioniste aux habitants de l'est de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza. "Les habitants de Ghaza continuent d'être frappés par les bombes, les maladies et même la famine. Et aujourd'hui, on leur a dit qu'ils devaient à nouveau se déplacer" quand "les opérations militaires (sionistes) à Rafah s'intensifient", s'est indigné M. Türk dans un communiqué. "C'est inhumain. C'est contraire aux principes fondamentaux du droit international humanitaire et

du droit international des droits de l'homme", a-t-il ajouté. L'entité sioniste a lancé lundi une opération visant à faire évacuer des dizaines de milliers de familles palestiniennes de l'est de Rafah, dans la ville contre laquelle l'armée d'occupation prépare une offensive d'ampleur dans le cadre de son agression enclenchée le 7 octobre 2023. Le Haut-Commissaire juge, par ailleurs, "inconcevable de déplacer de force des centaines de milliers de personnes de Rafah vers des zones qui ont déjà été rasées et où il n'y a que peu d'abus et pratiquement aucun accès à l'aide humanitaire nécessaire à leur survie". "Cela ne fera que les ex-

poser à plus de danger et de misère", a-t-il averti. Selon le Haut-Commissaire, après plus de six mois de frappes incessantes des forces sionistes sur la bande de Ghaza, "il n'y a pas d'endroit en dehors de Rafah disposant des infrastructures et des ressources nécessaires pour accueillir le déplacement massif de plus d'un million de personnes". Il a également souligné que le droit international humanitaire interdit d'ordonner le déplacement de civils pour des raisons liées au conflit, "à moins que la sécurité des civils concernés ou des raisons militaires impératives ne l'exigent, et même dans ce cas, sous réserve d'exi-

gences juridiques strictes".

"Le non-respect de ces obligations peut constituer un déplacement forcé, ce qui est un crime de guerre", a fait valoir M. Türk.

"Il faut avant tout un cessez-le-feu. L'aide humanitaire doit pouvoir circuler librement et à grande échelle. Les otages et les personnes détenues arbitrairement doivent être libérés immédiatement", a-t-il conclu. Rafah, à la lisière sud de la bande de Ghaza, est transformée en un gigantesque camp de réfugiés abritant, selon l'ONU, 1,2 million de Palestiniens, soit la moitié de la population du territoire, pour la plupart des déplacés.

## Un campement d'étudiants en soutien à la Palestine à l'université de Gand en Belgique

Une centaine d'étudiants ont commencé lundi à manifester devant un bâtiment universitaire à Gand, en Belgique, pour dénoncer l'agression sioniste barbare contre la Palestine et exiger que leur université rompe tout lien avec l'entité sioniste, selon des médias.

Les manifestants, soutenus par des professeurs, dénoncent que la direction de l'université soit "complice d'un génocide" en cours à Ghaza, en ne cessant pas ses collaborations avec l'entité sioniste, ont rapporté ces médias.

Les protestataires avaient annoncé cette manifestation qui est

prévue jusqu'à mercredi, a déclaré une porte-parole de la direction de l'université (UGent), citée par ces médias. L'organisation "Gent students for Palestine" avait averti vendredi de son intention d'entamer lundi un "sit-in" de trois jours si elle n'obtenait pas gain de cause.

Les manifestant ont ainsi entamé lundi à la mi-journée leur mouvement, déployant quelques tentes à l'intérieur des locaux, selon des images diffusées par des médias flamands.

Des étudiants, pour certains vêtus de keffieh, appelaient au boycott de l'entité sioniste. En

Belgique, les manifestations contre l'agression sioniste barbare contre la Palestine sont fréquentes depuis le 7 octobre.

Le Premier ministre belge Alexander De Croo compte parmi les quelques dirigeants de l'UE critiquant ouvertement la politique sioniste et appelant notamment à "un cessez-le-feu immédiat".

Lundi, M. De Croo a appelé ses partenaires européens à discuter de la mise en place d'un embargo commercial ciblant les produits en provenance des territoires occupés par l'entité sioniste.

APS

## CHILI **Un Mémorial de la Liberté de la Presse en hommage aux journalistes palestiniens**

Un Mémorial de la Liberté de la Presse en hommage aux médias palestiniens a été inauguré lundi au siège de l'Ambassade de l'Etat de Palestine dans la capitale du Chili, Santiago, pour honorer les journalistes martyrs et ceux qui activist pour couvrir les agressions sionistes en cours contre la bande de Ghaza, depuis octobre dernier.

L'ambassadrice de l'Etat de Palestine au Chili, Vera Baboun, citée par l'agence palestinienne de presse, Wafa, s'est dit "fière" des courageux journalistes qui ont enduré de grandes difficultés et sont tombés en martyrs, ont été blessés et arrêtés par les forces d'occupation pour avoir dévoilé la vérité sur les agressions brutales contre les palestiniens à Ghaza.

"Personne ne devrait être exposé à un danger simplement en faisant son travail, tandis que les journalistes palestiniens qui couvrent la guerre génocidaire contre notre peuple à Ghaza, sont confrontés chaque jour à de grands défis et difficultés dus à l'occupation (sioniste) qui coupe l'électricité et les communications, jusqu'à la destruction des institutions médiatiques, et du matériel de travail des journalistes", a-t-elle dénoncé.

Pour sa part, le chef du Syndicat des journalistes palestiniens, Nasser Abu Bakr qui a reçu le Prix "de la Liberté de la presse 2024" de l'UNESCO-Guillermo Cano au nom des journalistes palestiniens qui ont couvert la guerre à Ghaza, a rappelé que ces derniers "travaillent sous les bombardements parmi les corps des martyrs, sans nourriture ni eau", ajoutant que les moyens de communication, dont Internet, sont généralement coupés, "chose qui ne s'est jamais produite dans l'histoire de l'humanité et ce, pour éviter que le monde ne connaisse la réalité dans les territoires palestiniens occupés".

"Depuis le début de la guerre génocidaire contre Ghaza, 135 journalistes et travailleurs du secteur des médias sont tombés en martyrs, outre des disparus, en plus de la destruction des sièges de plus de 80 médias", a-t-il dénoncé.

M. Abu Bakr a souligné "qu'il s'agit du carnage de journalistes le plus horrible de l'histoire depuis l'existence du journalisme dans le monde", déplorant une "énorme perte" de journalistes et que "la presse entière a été détruite" à Ghaza.

Aussi, des centaines de familles de journalistes sont tombées en martyrs, plus de 1.500 maisons ont été démolies et des dizaines d'enfants de journalistes sont devenus orphelins.

Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une guerre dévastatrice dans la bande de Ghaza faisant des dizaines de milliers de martyrs et de blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent et d'une destruction massive des infrastructures.

## NUCLÉAIRE IRANIEN **Le chef de l'AIEA arrive en Iran pour assister à une conférence internationale sur le nucléaire**

Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) Rafael Grossi est arrivé lundi en Iran, pour assister à la Conférence internationale sur la science et la technologie nucléaires qui se tient dans la province iranienne d'Ispahan (centre), a rapporté l'agence de presse officielle IRNA.

Au cours de sa visite, M. Grossi rencontrera des responsables iraniens, notamment le ministre des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian et le président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique, Mohammad Eslami, a indiqué l'agence.

M. Eslami s'est dit convaincu que les "ambiguïtés" de l'AIEA concernant le programme nucléaire iranien seraient levées au cours de la visite de M. Grossi. En juillet 2015, l'Iran a signé avec les puissances mondiales un accord nucléaire, officiellement connu sous le nom de Plan global d'action conjoint (PGAC), acceptant des restrictions sur son programme nucléaire en échange de la levée des sanctions.

Toutefois, les Etats-Unis se sont retirés de l'accord en mai 2018 et ont réimposé leurs sanctions unilatérales sur Téhéran, ce qui a incité ce dernier à renoncer à certains de ses engagements nucléaires.

Les efforts pour relancer le PGAC ont commencé en avril 2021 à Vienne, en Autriche. Malgré de multiples cycles de négociations, aucune avancée significative n'a été réalisée depuis la fin du dernier cycle en août 2022.

## HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION La presse algérienne appuyait la résistance contre le joug colonial (Ministre)

Le ministre de la Communication, Mohamed Lâagab, a souligné, lundi depuis la wilaya d'El-Oued, que "la presse a accompagné la résistance algérienne contre le colonialisme français par les énormes sacrifices consentis pour arracher l'indépendance de notre patrie".

Intervenant à l'ouverture du colloque national placé sous le thème "La presse et les journalistes algériens durant la période coloniale 1830-1962", qu'abrite la salle des conférences "Abou El-Kacem Sâadallah" à l'université "Chahid Hamma Lakhdar" d'El-Oued, M. Lâagab a mis en avant l'importance d'engager des recherches en histoire de l'élite et des hommes de la presse ayant milité avec le mot pour l'éveil de la conscience sur l'obligation de la lutte contre le colonialisme.

Le ministre a préconisé "la nécessaire mise au point d'un programme d'études et de recherches académiques pour faire

la lumière sur la vie et les œuvres des héros de la presse qui ont vécu la période coloniale de l'Algérie, notamment la glorieuse guerre de libération", car, a-t-il soutenu, "le journaliste de cette période était un intellectuel conscient de son rôle d'informer et mobiliser les citoyens à agir pour le recouvrement de l'indépendance et la souveraineté nationale".

Mettant à profit cette rencontre, le ministre de la Communication a présidé une cérémonie en l'honneur des figures journalistiques ayant marqué la gloire de la presse algérienne durant la période coloniale et la période post-indépendance, à l'instar de Ammar Talbi, Mohamed

Larbi Zebiri et Mahieddine Amimour. Il a, par l'occasion, visité une exposition de photographies et de journaux de la période coloniale, avant de prendre connaissance d'un studio d'audio-visuel à l'université "Chahid Hamma Lakhdar" d'El-Oued. Initiée par la faculté des sciences humaines et sociales de l'université d'El-Oued, sous l'égide du ministère de la Communication, et avec le concours du laboratoire de recherches en histoire socio-économique d'Algérie, cette rencontre se déroule, deux jours durant, en présence d'un aréopage d'académiciens, universitaires et des hommes du secteur de la communication.

## MEDIAS L'ONU dénonce la fermeture du bureau d'Al-Jazeera par l'entité sioniste

L'ONU a dénoncé, lundi, la fermeture par l'entité sioniste du Bureau d'Al-Jazeera, soulignant que cette démarche "fait reculer la liberté de la presse". "Concernant la fermeture du bureau d'Al-Jazeera par l'entité sioniste (...), nous avons dit clairement que nous sommes fermement contre toute décision faisant reculer la liberté de la presse", a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Il a fait remarquer qu'"une presse libre fournit un service inestimable pour garantir l'information et l'engagement du public". L'entité sioniste a décidé dimanche de fermer le bureau de la chaîne qatarie Al-Jazeera, conduisant rapidement à la coupure de son signal télévisé et la saisie d'une partie de son matériel. La décision s'applique pour une période renouvelable de 45 jours, selon les documents officiels.

## MOIS DU PATRIMOINE

### Portes ouvertes sur le laboratoire de conservation et de restauration du patrimoine culturel au Musée du Bardo

Le Musée national du Bardo a organisé, lundi au niveau de son siège à Alger, des portes ouvertes sur son laboratoire de conservation et de restauration du patrimoine culturel, où les visiteurs ont pu découvrir les différents aspects des opérations de conservation et de restauration des biens culturels et des collections muséales de cette institution, dans le cadre du programme du Mois du Patrimoine (18 avril - 18 mai).

Cette manifestation, organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, a été marquée par des présentations pédagogiques animées par le personnel du laboratoire et simplifiées pour les visiteurs, autour d'exemples d'opérations de restauration d'œuvres d'art et de pièces de musée. Différents équipements et maté-

riaux utilisés dans le domaine de la restauration et de la conservation ont également été exposés, et les participants ont pu suivre une partie des travaux de restauration et de conservation de certaines pièces. Dans ce cadre, le Directeur du Musée national du Bardo, M. Zohair Harichane, a indiqué que cette manifestation, qui durera tout le mois du patrimoine, "permettra aux visiteurs du musée de découvrir, à travers un atelier de restauration vivant, les principales étapes de la conservation et de la restauration des pièces de musée, grâce aux compétences et aux efforts de spécialistes dans le domaine et à l'utilisation d'équipements, de matériaux et de moyens techniques modernes, en vue de les protéger".

M. Harichane a également ex-

pliqué que cette manifestation vise à "sensibiliser et à informer le grand public, en particulier les enfants, aux différentes activités du musée, qui constitue un monument historique classé abritant des collections muséales variées allant de la préhistoire à l'ethnographie".

La mission essentielle de ce musée est de préserver, valoriser et conserver ce patrimoine important de la détérioration", a-t-il ajouté, soulignant que le laboratoire "effectue régulièrement la restauration et la conservation des biens culturels et des collections muséales qui reflètent la diversité et la richesse du patrimoine matériel et immatériel algérien, et sensibilise à l'importance de sa préservation pour les générations futures".

Attachée de laboratoire, chargée de la restauration, Bouali Saliha, a

affirmé que le rôle du laboratoire consistait à s'occuper de l'environnement des pièces anciennes et à intervenir directement sur les pièces exposées, en l'occurrence les collections ethnographiques (costumes traditionnels, céramique, tissus, cuivre, cuir, bois...), les collections spécialisées préhistoire et celles stockées, en utilisant des appareils modernes facilitant leur protection et restauration.

Elle a souligné que les interventions pour maintenance et restauration menées périodiquement par le laboratoire tout au long de l'année se font en plusieurs étapes, citant "la maintenance préventive" qui consiste à équiper toutes les salles d'exposition en espaces de stockage de matériaux spéciaux pour gérer les changements de températures, l'humidité et la lu-

minosité". Le musée prend également en charge "la mission de conception et de fabrication des supports et caisses réservées aux pièces anciennes, fabriquées avec des matières répondant aux normes de maintenance et de restauration".

Revenant à la deuxième phase, l'intervenante a cité "la maintenance curative", impliquant une intervention directe sur les pièces détériorées, à commencer par un nettoyage profond et le stoppage de tout type de corrosion.

La 3e étape, "la restauration", exige davantage de précision et de clarté pour une bonne lecture de la pièce, en tenant compte de sa valeur historique, esthétique nécessitant parfois des modifications, voire une reconstitution des parties manquantes ou une recoloration.

### Le 9<sup>e</sup> Festival national de la création féminine célèbre les costumes et les bijoux algériens authentiques

Le 9<sup>e</sup> Festival national de la création féminine qui se tiendra du 9 au 17 mai au Palais de la Culture Moufîd-Zakaria sous le thème "Costumes et bijoux, legs culturels à travers l'histoire", célèbrera les costumes et les bijoux algériens traditionnels authentiques.

Dans un entretien à l'APS, le commissaire du Festival, Sid Ali Benmerabet, a indiqué que cette édition, organisée dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), tend à "mettre en avant le savoir-faire à même de préserver notre patrimoine immatériel et notre identité, notamment face aux tentatives malveillantes visant à s'emparer des composantes de notre patrimoine culturel et identitaire, dont l'habit traditionnel et les bijoux".

Il a, à ce propos, souligné "la nécessité de contre ces tentatives et de confirmer l'appartenance de ce patrimoine à l'Algérie avec des preuves historiques et scientifiques", ajoutant que le Festival "œuvre également à mettre en lumière le rôle de l'innovation et la nouvelle vision des artistes dans ce domaine".

Organisée sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, cette édition verra la participation d'une cinquantaine d'artistes et stylistes venues de plusieurs wilayas, dont Oran, Constantine, Tlemcen, Blida et Tamanrasset, pour montrer leur savoir-faire et leur contribution à la sauvegarde du patrimoine et de l'identité nationale.

Le responsable a fait savoir que l'ouverture de cette 9<sup>e</sup> édition sera marquée par une présentation artistique mettant en avant les différents éléments du patrimoine algérien, dont le Haïk et la Melhfa, et le patrimoine culturel palestinien, à travers des costumes, des bijoux et des chansons traditionnelles en solidarité avec le peuple palestinien à Ghaza, qui subit un génocide sioniste barbare depuis le 7 octobre 2023.

Cette édition sera marquée par les interventions de chercheurs spécialisés sur l'histoire du costume traditionnel algérien dans toute sa composante, sachant que la première étape pour préserver et défendre cette mémoire patrimoniale est de connaître, selon M. Benmerabet, le parcours historique des costumes et des bijoux algériens et d'encourager la recherche dans ce domaine en rassemblant et en documentant les données et les preuves historiques.

Le Festival se distinguera également par une exposition académique retraçant l'origine et l'histoire du costume traditionnel algérien dans toute sa diversité afin de préserver ce patrimoine immatériel.

Pour la première fois, des porteurs de projets (startups) activant dans le domaine du prêt à porter et de la mode seront associés à l'événement, outre la création d'une plateforme numérique baptisée "be djazairi" (sois Algérien) qui permettra au Festival de regrouper les données des institutions concernées par la promotion du patrimoine culturel national.

Le public aura l'opportunité de découvrir l'exposition interactive des artisans participants, illustrant l'évolution du costume traditionnel algérien à travers les différentes périodes historiques. Un défilé de mode et d'accessoires sera également organisé, ainsi qu'un espace pédagogique dédié aux enfants pour leur faire connaître les habits traditionnels algériens tels que le Burnous, la Melhfa, le Haïk, le Caftan et la Chedda de Tlemcen.

Des visites seront également organisées au profit des élèves des établissements scolaires pour leur permettre de découvrir cette richesse patrimoniale.

Le Festival offre également un espace dédié aux créateurs, présentant des créations vestimentaires modernes conçues et confectionnées par des stylistes talentueuses de différentes wilayas, inspirées des

costumes traditionnels. Des ateliers interactifs et dynamiques animés par des artisanes dans le domaine de fabrication de bijoux, de vêtements, de broderie et autres domaines sont également proposés.

A cet égard, M. Benmerabet a rappelé la participation d'écoles de formation professionnelle à l'échelle nationale, visant à mettre en avant le rôle de la formation dans la préservation du patrimoine, la transmission des savoirs, des compétences et des techniques dans ce domaine. Un espace est également dédié aux musées nationaux

pour accompagner le festival dans ses axes et faire connaître le rôle des musées dans le maintien, la restauration et la préservation des collections de bijoux, de costumes et autres. Le Festival national de la création féminine, dont la première édition a eu lieu en 2010, a pour objectif de faire connaître les créations et les innovations des femmes algériennes de différentes wilayas dans divers domaines de l'artisanat ainsi que leur rôle crucial dans la transmission de ce patrimoine et la préservation de l'identité algérienne.

### UNIVERSITÉ MOHAMED BOUDIAF D'ORAN Vastes opérations de réhabilitation suite à la classification de ses bâtiments comme patrimoine national protégé

L'université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO) "Mohammed Boudiaf" bénéficiera, prochainement, de vastes opérations de réhabilitation touchant l'ensemble de son bâti et espaces verts, grâce au classement de ses bâtiments par le ministère de la Culture et des Arts au patrimoine national protégé, a-t-on appris auprès du porte parole de cet établissement de l'enseignement supérieur, Maamar Boudia.

Grâce à ce classement, l'USTO bénéficiera d'un "important" soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour entamer les travaux de réhabilitation et la restauration de tous les bâtiments de l'université, a-t-il déclaré à l'APS. "Tous les bâtiments de l'université seront réhabilités, notamment les amphithéâtres, les salles de cours, les bâtiments administratifs, les terrains de jeux, les salles de sport et les espaces verts, grâce au classement de tous les bâtiments de l'université comme patrimoine national protégé", a indiqué M. Maamar Boudia. Ce

classement a débuté en 2022, après le dépôt d'un dossier administratif élaboré par l'université pour étudier la possibilité de classer cet établissement universitaire au patrimoine national protégé, compte tenu de son caractère architectural moderne plutôt unique en son genre.

Dans ce cadre, un comité intersectoriel a été créé, constitué de représentants de plusieurs instances, à sa tête le ministère de la Culture et des Arts afin d'examiner le dossier. Le dossier technique élaboré par l'université a été accepté et validé par des cadres spécialisés, car répondant aux 11 critères fixés par le ministère de la Culture et des Arts pour le classer comme patrimoine culturel. L'opération de réhabilitation, qui requiert une attention particulière, sera supervisée par des personnes qualifiées dans le domaine de la préservation des bâtiments patrimoniaux et d'autres spécialistes pour la réhabilitation d'autres installations, selon la même source.

APS

# ORAN Ouverture du salon du commerce électronique et de l'économie numérique

Le salon du commerce électronique et de l'économie numérique s'est ouvert lundi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, avec la participation de 54 exposants, représentant des sociétés nationales et des start-up.

Cette manifestation, placée sous le patronage du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, est lancée comme première édition régionale du salon "Excel Expo", organisé chaque année à Alger, qui est un événement important du genre en Afrique, drainant plus de 40.000 visiteurs, a souligné Chemseddine Habhouh, gérant de l'entreprise "Global Expansion Compagny", initiatrice de cet événement.

Ce salon, qui s'étale sur trois jours, regroupe 54 opérateurs dans le domaine du commerce électronique et des producteurs de services électroniques, des sociétés désirant la numérisation de leurs services commerciaux, ainsi que des instances publiques.

Quelque 8.000 visiteurs sont attendus à ce salon, à travers leurs inscriptions sur la plateforme numérique de la manifestation.

Un riche programme d'animation et

de formation a été élaboré pour créer le plus grand nombre d'opportunités aux participants désirant bénéficier des performances des conférenciers, échanger des expériences avec les visiteurs de l'exposition dans des domaines numériques et entrepreneuriaux, à l'instar du commerce électronique, du e-marketing et de la numérisation des systèmes, entre autres.

Azzedine Harik, directeur de l'Information et de la Communication de l'entreprise Algérie Télécom, qui participe à ce salon, a souligné que ce dernier constitue une occasion pour présenter des offres et services numériques dispensés par l'entreprise via ses agences commerciales, qui contribuent à faciliter le travail des startups opérant dans le domaine des services numériques et du e-commerce.

Il a ajouté qu'Algérie Télécom œuvre à travers son infrastructure de base, à sa modernisation, en permanence, pour améliorer les services de



télécommunications, notamment le raccordement au réseau internet, comme moyen principal du travail des entreprises activant dans le domaine du commerce électronique et des services numériques.



## CHINE La fusée Longue Marche-6C effectue son premier vol

La fusée porteuse Longue Marche-6C de la Chine a effectué son premier vol mardi, plaçant quatre satellites dans l'espace, rapporte mardi l'agence Chine Nouvelle. La

fusée a décollé à 11h21 (heure de Beijing) du centre de lancement de satellites de Taiyuan, dans la province du Shanxi (nord), envoyant Neptune-01 et Smart-1C, ainsi qu'un satellite optique à

large bande et un satellite vidéo à haute résolution en orbites prévues. Il s'agit de la 520e mission de vol des fusées de la série Longue Marche.

APS

### PUBLICITÉ

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA DE MEDEA  
NIF 0995 2601 9 0001 36

#### Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 06 / Mise en œuvre du plan d'action de la réhabilitation, de l'extension et du développement du barrage vert (2<sup>ème</sup> tranche)/C.F.MEDEA/2024  
Lot infructueux

La Conservation des Forêts de la Wilaya de Médéa, lance un Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la Mise en œuvre du plan d'action de la réhabilitation, de l'extension et du développement du barrage vert (2<sup>ème</sup> tranche) lot infructueux année 2024

#### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Ne peuvent participer au présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises, qui satisfont les conditions d'éligibilité suivantes :

- 01 - Avoir une qualification en activité principale dans le domaine des travaux publics ou hydraulique, catégorie (03) et plus (Tous les membres de groupement)
- 02 - Avoir une attestation de bonne exécution pour les travaux : (Membre de groupement en cas de groupement)
  - o Plantations forestière minimum 30 Ha
- 03 - La moyenne de chiffre d'affaire égale ou supérieur à 5.000.000 DA pour le meilleur trois bilans financiers à partir de 2017

Lot	Travaux	Commune	Localité	Unité	Volume	Qualification
01	Plantation forestière	Kaf lakhdar	Kaf maasker	Ha	43	qualification en activité principale travaux publics ou hydraulique, catégorie (03) et plus

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la conservation des forêts de la wilaya de Médéa -Service Extension du Patrimoine Forestier, sise à Rue Salvador Allandé - Quartier M'Sallah - MEDEA- Le dossier d'appel d'offres doit être composé trois enveloppes séparées, l'une portant la mention « Dossier de candidature » ; « Offre technique » ; et l'autre « Offre financière ».

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la conservation des forêts de la wilaya de Médéa -Service Extension du Patrimoine Forestier, sise à Rue Salvador Allandé - Quartier M'Sallah - MEDEA- Le dossier d'appel d'offres doit être composé trois enveloppes séparées, l'une portant la mention « Dossier de candidature » ; « Offre technique » ; et l'autre « Offre financière ».

(voir l'article 10 page 15-16 du cahier des charges : 1 -Le dossier de candidature -2 -Offre technique -3 -Offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A Monsieur le Conservateur des Forêts de la wilaya de MEDEA -Rue Salvador Allandé - Quartier M'Sallah-wilaya MEDEA

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales  
N° 06 / Mise en œuvre du plan d'action de la réhabilitation, de l'extension et du développement du barrage vert (2<sup>ème</sup> tranche)/lot infructueux / C.F.MEDEA/2024  
« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Toutes les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de dépôt des offres défini par (15) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) ou le presse ou le portail des marchés publics , et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et cela de 08H00 à 12H00 au siège de la Conservation des Forêts de la Wilaya de MEDEA - Service Extension du Patrimoine Forestier , sise à Rue Salvador Allandé - Quartier M'Sallah - MEDEA-

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière, intervient, pendant la même séance en présence des soumissionnaires ou ses représentants au siège de la Conservation des Forêts de la Wilaya de MEDEA - Service Extension du Patrimoine Forestier, sise à Rue Salvador Allandé - Quartier M'Sallah - MEDEA - dans le dernier jour du délai de dépôt à 13 h 00. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours (90 jours + 15 jours délai de préparation des offres).

#### الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية  
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE  
مديرية الأشغال العمومية لولاية الشلف  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLE  
NIF : 40801500002066

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 07/2024 qui a été publié dans :

- Le journal "الاتحاد" en date du 01/02/2024
- Le journal "En langue française" en date du .....

**Intitulé de l'Opération :** ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES – EXERCICE 2024.

**Intitulé du Projet :**

**Travaux De Réalisation Du Carrefour Sur R.N 19 au P.K 44+000**

Est attribué provisoirement à l'Entreprise suivante :

Projet	Entreprises	NIF	Note Technique /100	Montant de l'offre corrigé (T.T.C)	Délai De Réalisation	Critères De Choix
Travaux De Réalisation Du Carrefour Sur R.N 19 au P.K 44+000	EUROL STIROA	001702090696410	87,75 Points	33.059.628,00 DA	03 Mois	Offre économiquement la plus avantageuse

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la wilaya dans les (10) dix jours à compter du premier jour de la de publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

## CYCLISME - TOUR D'ALGÉRIE-2024 Retour du MC Alger après une longue absence



Les cyclistes du MC Alger s'apprentent à signer leur retour au Tour d'Algérie après une longue absence, en vue de la 24<sup>e</sup> édition prévue du 11 au 24 mai, avec au programme 10 étapes sur une distance globale de 1700 km.

La 24<sup>e</sup> édition du Tour d'Algérie-2024 a été répartie sur 10 étapes dont le coup d'envoi sera donné à Oran (Nord-Ouest) en passant respectivement par les villes de Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Ténès, Chlef, Blida, Bouïra, Sétif, Constantine, Skikda, Annaba, Guelma puis Annaba (Nord-Est).

Le président du club sportif amateur (CSA) du MC Alger par intérim, Mohamed Khaldi, a estimé que le retour des cyclistes du Mouloudia au Tour d'Algérie constitue "une chose importante, un acquis, et une victoire" pour le club algérois.

"Le Doyen" des clubs algériens prend part à cette nouvelle édition du Tour d'Algérie cycliste avec 8 jeunes coureurs, avec l'objectif "d'acquiescer de l'expérience et avoir une vision pour le futur", selon le responsable du MCA.

L'Algérie sera présente avec six clubs : Majd Guerrara (Ghardaïa), Amel El Maleh (Ain Témouchent), El Kantara (Biskra), le MC Alger, et Team Madar-Pro, enregistré par l'UCI comme un club continental qui peut représenter les couleurs nationales dans les différentes compétitions internationales.

Concernant la situation administrative et juridique du CSA/MCA suite à l'annulation de l'Assemblée générale électorale (AGE) qui devait se dérouler en décembre 2023, Khaldi a assuré que "le calme est revenu à la maison du Mouloudia. L'équipe connaît une stabilité en matière de gestion, et même du côté des résultats techniques qui se sont améliorés."

"L'actuel bureau dirigeant s'attèle à mettre l'ensemble des sections sur le même pied d'égalité en matière de moyens, de préparation, finances, et même concernant les indemnités des athlètes", a enchaîné l'ancien athlète spécialiste du demi-fond.

Enfin, Mohamed Khaldi a indiqué qu'il travaille sereinement pour "assainir la composante de l'assemblée générale dans le but de préparer l'AGE dans les meilleures conditions, et pouvoir régulariser la situation administrative et juridique de notre club, à qui nous souhaitons beaucoup de succès."

Pour rappel, Khaldi, cadre au sein de la société pétrolière Sonatrach, avait pris ses fonctions le 14 janvier dernier à la tête du CSA, après le retrait de confiance à l'ancien président Messaoud Tourqui.

Mohamed Khaldi préside un bureau provisoire composé de six membres : Mohamed Belkhir (vice-président), Boualem Kab, Mohamed Benguesmia, Nacer Bouiche, Brahim Boudiaf, et Mohamed Yaden (représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports).

Dans une récente déclaration accordée à l'APS, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Alger Yassine Sifi a affirmé que "le MCA vit depuis des années une situation antiréglementaire en matière de gestion, du moment que les bilans moral et financier n'ont pas été présentés depuis 2020, ce qui explique que club avait été géré sans accord entre janvier 2020 et le 4 mai 2023, date du retrait de confiance à l'ancien président."

APS

## PARA-POWERLIFTING (COUPE DU MONDE-2024) Entrée en lice de trois algériens, mercredi à Pattaya en Thaïlande

Trois athlètes algériens de para-powerlifting seront en lice, mercredi au coup d'envoi de la Coupe du monde-2024 (messieurs et dames) à Pattaya en Thaïlande (8-11 mai), une avant-dernière étape de qualification aux Jeux paralympiques de Paris-2024, a-t-on appris lundi de la délégation algérienne.

Un total de 157 athlètes dont 59 dames, issus de 33 nations dont l'Algérie, sont annoncés pour prendre part à cette compétition répartie sur quatre jours. "La Coupe du monde de para-powerlifting de Pattaya débutera mercredi, et on aura trois athlètes qui entameront la compétition, avec évidemment le même objectif, à savoir assurer une qualification définitive aux Jeux paralympiques de Paris-2024", a déclaré à l'APS, le chef de mission, Sid Ahmed Elasri, président de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH).

La sélection nationale qui est dirigée par l'entraîneur national Mohamed Salaheddine Benatta, assisté de Habib Belhaou, se trouve à pied d'oeuvre depuis dimanche tôt le matin. Et après avoir pris ses quartiers et quelques de repos, les athlètes ont repris le chemin des entraînements avec une séance légère, suivie d'une autre le lendemain lundi.

La journée du mardi a été consacrée la matinée pour la pesée, étape obligatoire pour confirmer le poids exact de tous les athlètes engagés, venus tous pour arracher le sésame "ce fameux billet de participation aux Joutes paralympiques de 2024."

"La délégation algérienne est bien arrivée à Pattaya et se trouve dans des conditions idoines pour bien se préparer à prendre part à cette Coupe du Monde, avant-dernière étape de qualification au rendez-vous de Paris, pour l'ensemble des para-powerlifters présents. Nos capés sont



dans une bonne forme et prêt pour la compétition qui ne sera pas facile, certes, mais où ils possèdent toutes les chances de réaliser de bonnes charges et performances", a expliqué Elasri.

La mission des athlètes algériens est claire, engranger davantage de points pour assurer définitivement une qualification aux rendez-vous paralympique, prévu du 28 août au 8 septembre prochains.

Pour l'instant, seul le chef de file de la discipline para-powerlifting algérienne, Hocine Bettir est qualifié pour les joutes de Paris-2024. Mais lui aussi, à un degré moins de ses compatriotes, doit confirmer à Pattaya et ne pas lâcher prise à l'instar de Samira Guerioua, Hadj Ahmed Beyor et à un degré moindre le jeune Aymen Khodja.

D'ailleurs ce sont ces quatre athlètes qui sont concernés par le tournoi de Pattaya lequel devra drainer plusieurs athlètes, venus tous pour le même et unique objectif: se qualifier aux paralympiques de Paris-2024, avant la dernière étape de

Coupe du Monde, prévue en juin prochain à Tbilissi en Géorgie.

"Les choses sont devenues plus claires maintenant. Pattaya offre d'autres points de qualifications, à l'instar des précédentes compétitions et celle de la dernière prévue en Géorgie en juin. Il faut que nos athlètes saisissent cette nouvelle opportunité pour récolter des points supplémentaires afin d'arriver au total leur permettant d'arracher un billet pour Paris. On a confiance en leurs potentialités et on sait qu'ils sont conscients de la mission qui les attend et concentrés pour la circonstance", a déclaré l'entraîneur national Mohamed Salaheddine Benatta.

Pour le premier responsable de la Fédération qui a mis au service de l'équipe nationale de

para-powerlifting tous les moyens, il a tenu à expliquer que l'objectif principal de l'équipe était de qualifier un maximum d'athlètes aux Jeux paralympiques de Paris, et pour cela, "tous les moyens et les meilleures conditions de préparation ont été mis au profit de ses athlètes qui ont pris part à l'ensemble des compétitions qualificatives afin de leur permettre d'augmenter leurs chances de qualification, mais la balle est dans leurs camps", a expliqué Sid Ahmed Elasri.

Après l'étape de Coupe du Monde de Pattaya, les quatre athlètes algériens, ou du moins ceux qui se rapprocheront d'une qualification devront prendre part à la dernière compétition qualificative à Tbilissi en Géorgie, prévue en juin prochain.

### Calendrier des athlètes algériens à Pattaya: Mercredi 8 mai 2024 (en heure algérienne):

**14h00** : Samira Guerioua (45 kg). Elle aura six autres concurrentes

**15h15** : Hadj Ahmed-Beyor (49kg). Il aura huit autres concurrentes

**17h40**: Aymen Khodja (59kg). Il aura en face11 participants

### Jeudi 9 mai 2024:

**14h00**: Hocine Bettir (65kg). Il concourra contre 7 autres athlètes.

## KARATÉ-DO Championnat national individuel espoirs ce week-end à Bouira

Le Championnat d'Algérie individuel espoirs de Karaté-do filles et garçons aura lieu, vendredi et samedi prochains à la salle omnisports "Rabah-Bitot" à Bouira, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs.

Cette compétition de deux jours, organisée par la Ligue de wilaya de Bouira de Karaté-do, en collaboration avec la Fédération algérienne de karaté-do et la direction locale de la Jeunesse et des Sports, verra la participation de plus de 600 karatékas, filles et garçons, représentant 35 ligues de wilayas.

La première journée sera consacrée aux épreuves éliminatoires et finales en Kumité filles et garçons, alors que la deuxième



journée sera dédiée aux épreuves de Kata dans les catégories de poids des -60 kg, -67 kg, -75 kg, -84

kg et +84 kg chez les garçons, ainsi que celles des -50 kg, -55 kg, -61 kg, -68 kg et +68 kg chez les filles.

## JUDO - JO 2024 - RANKING OLYMPIQUE Amina Belkadi (-63 kg) gagne six places, Dris Messaoud (-73 kg) glisse d'une place

La judokate algérienne Amina Belkadi (-63 kg), médaillée de bronze au Grand Prix de Douchanbé (Tadjikistan) samedi dernier, s'est hissée à la 18e place selon le nouveau classement olympique de la Fédération internationale (IJF), et est virtuellement qualifiée aux JO de Paris 2024, tout comme son compatriote Dris Messaoud (-73 kg) qui a pourtant perdu une place et occupe la 15e position.

Amina Belkadi (-63 kg) qui occupait la semaine dernière la 24e place au classement olympique de sa catégorie avec 2512 points, a gagné six places et 490 points supplémentaires dans le nouveau Ranking qui lui ouvre grandes les portes des JO 2024.

Les prochains rendez-vous internationaux entre autres les mondiaux d'Abu Dhabi, seront une occasion pour la championne d'Afrique en titre pour consolider sa qualification.

De son côté, le triple champion d'Afrique Dris Messaoud (-73 kg), absent au Grand Prix de Douchanbé, est toujours qualifié aux Jeux olympiques 2024 malgré la perte d'une place par rapport au dernier classement. Le natif



d'Oran occupe la 15e position avec 3106 points, sachant que les 22 premiers sont directement qualifiés aux JO-2024.

Le troisième judoka algérien concerné par la course à la qualification olympique dans la catégorie

(-100 kg), Yasser Bouamar recule de deux places et se positionne au 40e rang avec 1310 pts. Un total de points qui lui permet d'intégrer le quota de qualification continental.

En revanche, Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) qui

est logé à la 41e place de la nouvelle édition du classement olympique n'est pas dans le quota de qualification continental et devra faire plus lors des prochaines compétitions pour espérer décrocher le précieux sésame. Pour rappel, les quatre judokas algériens, Dris Messaoud (-73 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames, seront en lice aux prochains championnats du monde individuels qui se dérouleront du 19 au 23 mai à Abu Dhabi (Emirats arabes unis).

La période de qualification aux Jeux olympiques de Paris s'étalera jusqu'en juin 2024.

## TENNIS - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U14 "PAR ÉQUIPES" L'Algérie présente à Tunis avec six athlètes

Les sélections algériennes de tennis des moins de 14 ans (U14), composée de six joueurs (3 garçons et 3 filles) prendront part au Championnat d'Afrique U14 "par équipes", prévu du 7 au 11 mai courant, au Tennis club la Marsa (Tunis), a appris l'APS auprès de la Fé-

dération algérienne de tennis (FAT). L'équipe des garçons est composée de Nacer Abdelmouhaymen Ghouli, Aymen Alaa-Eddine Belhachemi et Abded Mohamed Neil, alors que celle des filles est présente avec Kawter Abidat, Nada Douadi et Ines Lallali. Cette

compétition est qualificative pour la Coupe du monde des jeunes (U14) "World Junior Tours 2024", prévue en République tchèque du 5 au 10 août prochain. En terre tunisienne, les équipes algériennes seront encadrées par Kheireddine Bounifa et Aida Baira.

## BOXE

### Le Japonais Inoue conserve ses titres chez les super-coqs

Le Japonais Naoya Inoue, champion du monde incontesté des super-coqs, a conservé ses ceintures WBC, WBA, IBF et WBO, en mettant KO le Mexicain Luis Nery au sixième round, lundi au Tokyo Dome. Les 50.000 spectateurs nippons ont été laissés abasourdis lorsque Nery a ébranlé l'invaincu "Monster", son surnom, dès le premier round avec un énorme crochet du gauche. Mais Inoue, apparaissant brièvement éberlué de se trouver au sol, s'est relevé

et a repris le contrôle du combat.

Narguant ensuite son adversaire mexicain, il l'a mis au tapis dans le round suivant, puis de nouveau dans le cinquième round avec un crochet du gauche, avant de le terrasser dans le sixième, d'un direct du droit qui a forcé l'arbitre à mettre fin à l'affrontement.

Décrochant son 27e succès chez les pros, le 24e avant la limite, le Japonais de 31 ans demeure donc l'un des deux seuls boxeurs actuels, avec le Mexicain

Saul Alvarez chez les super-moyens, à détenir les quatre ceintures mondiales (WBC, WBA, IBF et WBO).

Inoue combattait chez les super-coqs pour la troisième fois seulement, après avoir battu l'année dernière l'Américain Stephen Fulton et le Philippin Marlon Tapales, qui détenait chacun deux titres.

Son jeune frère, Takuma Inoue, a conservé sa couronne WBA des coqs en battant aux points un autre Japonais, Sho Ishida lors d'une soirée qui a égale-

ment vu le Japonais Yoshiki Takei s'emparer de la ceinture mondiale WBO de la catégorie en battant aux points le tenant du titre, l'Australien Jason Moloney.

Il s'agissait du premier événement de boxe organisé au Tokyo Dome depuis que l'Américain James "Buster" Douglas avait mis KO le champion invaincu des poids lourds, son compatriote Mike Tyson, en février 1990, dans ce qui constitue toujours l'une des plus grandes surprises de l'histoire de ce sport.

## BASKETBALL Victor Wembanyama élu à l'unanimité, meilleur rookie de l'année en NBA

L'international français Victor Wembanyama, auteur d'une première saison individuelle exceptionnelle en NBA, a reçu le titre de "Rookie of the year" (ROY), récompensant le meilleur débutant.

L'annonce a été effectuée en direct sur TNT, avant la diffusion des matchs de play-offs du jour. L'intérieur des Spurs devance Chet Holmgren (Oklahoma City) et Brandon Miller (Charlotte).

"Wemby" est le premier Français à recevoir cette récompense, et le 6e joueur désigné à l'unanimité (après Ralph Sampson, David Robinson, Blake Griffin, Damian Lillard, et Karl-Anthony Towns).

Si les San Antonio Spurs ont fini dans les bas-fonds de la Conférence Ouest (14es, 22 victoires pour 60 défaites), le numéro un de la draft 2023 n'a, lui, pas grand-chose à se reprocher. En progrès tout au long de la saison, Wembanyama termine avec des moyennes - exceptionnelles pour un débutant - de 21.4 points (46,5 % au tir dont 32,5 % à 3 points), 10,6 rebonds, 3,9 passes et 3,6 contres (n 1 en NBA dans cette dernière catégorie).

Un premier exercice marqué par de nombreux highlights et plusieurs accomplissements personnels : deux triple-double, dont un à 10 contres face à Toronto, un match à 40 points et 20 rebonds contre les Knicks, un five-by-five.

## NBA - Dallas prolonge le contrat de Jason Kidd

Les Dallas Mavericks ont prolongé le contrat de leur entraîneur principal Jason Kidd, qui faisait partie des noms cités comme futur coach des Los Angeles Lakers, a annoncé la franchise texane de NBA dans un communiqué lundi.

"Nous sommes heureux que Coach Kidd poursuive son aventure à la tête de notre équipe pour les années à venir après cette prolongation de contrat bien méritée", a déclaré le propriétaire de la franchise Patrick Dumont, sans préciser la durée.

Le technicien de 51 ans affiche un bilan de 140 victoires pour 106 défaites en saison régulière et 13-11 en play-offs à la tête des Mavericks depuis son arrivée il y a trois ans.

Kidd vient de qualifier les "Mavs" pour les demi-finales de la conférence Ouest contre le surprenant Thunder d'Oklahoma City, après avoir écarté les Clippers de Los Angeles (4-2).

Au cours d'une carrière de 19 saisons en NBA, l'ancien meneur de jeu intronisé dans Hall Of Fame a aidé les Mavs à remporter le titre de NBA en 2011. Il a également fait partie des équipes olympiques américaines médaillées d'or en 2000 et 2008.

Il y a deux ans, Kidd a mené les Mavs à 52 succès pour 30 défaites et à une qualification pour la finale de la conférence Ouest. Après avoir perdu 38-44 la saison dernière, l'équipe de Kidd a rebondi à 50-32 cette saison avant de battre les Clippers au premier tour des play-offs. Grâce à sa réussite avec Dallas, Kidd figurait parmi les candidats potentiels au poste d'entraîneur des Lakers, qui ont licencié Darvin Ham vendredi dernier après l'élimination de l'équipe par Denver au premier tour. Kidd présente un bilan global de 323 succès et 296 défaites en tant qu'entraîneur principal avec les Brooklyn Nets, les Milwaukee Bucks et les "Mavs". Il a également exercé comme entraîneur adjoint aux Lakers en 2019 remportant le 17e titre de champion NBA de la franchise l'année suivante.

APS

## ATHLÉTISME/JO-2024/DAMES Kipyegon donne la priorité au 1.500 m, pas de décision sur le 5.000 m

L'"objectif principal" de la double championne olympique du 1.500 m, Faith Kipyegon, aux Jeux de Paris sera de remporter un troisième titre historique, a-t-elle affirmé, disant n'avoir pas encore pris de décision sur sa participation au 5.000 m.

Outre la Kényane de 30 ans sacrée en 2016 et 2021, seuls deux athlètes ont remporté deux médailles d'or olympiques sur 1.500 m, la Britannique Sebastian Coe (1980, 1984) et la Soviétique Tatyana Kazankina (1976, 1980).

"Mon objectif principal est de défendre mon titre sur 1.500 m, devenir la première personne à remporter trois médailles d'or en 1.500 m. J'ai vraiment hâte. Ma tête, mon esprit, ma

préparation sont tous tournés vers Paris", a déclaré Faith Kipyegon dans son camp d'entraînement de Kaptagat, à l'ouest du Kenya.

"J'ai dit que je voulais laisser un héritage. Ceci est l'héritage dont je parle: remporter trois médailles d'or aux Jeux Olympiques, obtenir des médailles d'or aux Championnats du monde et aussi le record du monde", qu'elle a battu en juin dernier à Florence (3:49.11), explique l'athlète, triple championne du monde de la discipline (2017, 2022, 2023).

En cas de succès, "je pourrai dire que j'ai tout accompli (...) avant de passer à la plus longue distance", estime celle qui court également depuis 2023 sur 5.000 m, distance sur laquelle

elle a été sacrée championne du monde à Budapest. Faith Kipyegon, qui n'a pas encore commencé sa saison, dit n'avoir pas encore décidé d'une éventuelle participation au 5.000 m des Jeux. "Je ne peux pas dire que j'ai encore pensé au 5.000 m, nous devons encore étudier ça avec mon équipe et voir ce qui sera possible", explique-t-elle. Son entraîneur Patrick Sang a indiqué que "d'ici mi-juin, on devrait avoir une idée claire" de son programme aux Jeux, en fonction notamment du calendrier des sélections kényanes. Kipyegon avait battu en juin dernier le record du monde du 5.000 m (14:05.20), qui a depuis été pulvérisé par l'Éthiopienne Gudaf Tsegay (14:00.21).

**LIGUE DES CHAMPIONS - FINALE ALLER**  
**L'Algérien Ghorbal dirigera ES Tunis - Al Ahly**



La Confédération africaine de football a désigné l'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal pour diriger la finale aller de la Ligue des champions qui opposera l'Espérance de Tunis et Al Ahly d'Egypte, le 18 mai au stade Hammadi Agrebi de Radès (Tunisie), à partir de 20h00.

Ghorbal sera assisté par ses compatriotes Mokrane Gourari et Abbas Akram Zerhouni, tandis que le Mauritanien Dahane Beida sera l'arbitre de la VAR.

Le club Egyptien avait validé son billet pour la finale aux dépens du club Congolais TP Mazembe (Aller: 0-0 / Retour: 3-0), alors que l'Espérance a éliminé les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (Aller: 0-1 / Retour: 1-0).

Le match retour aura lieu le 25 mai au stade du Caire, à partir de 18h00, rappelle-t-on.

**LIGUE DES CHAMPIONS - REAL MADRID - BAYERN MUNICH**  
**Ancelotti "confiant" pour passer en finale**

L'entraîneur du Real Madrid, Carlo Ancelotti, s'est dit, mardi, confiant dans la capacité de son équipe à battre le Bayern Munich, mercredi soir, pour atteindre la finale de la Ligue des champions.

Le Real, qui a remporté la prestigieuse Ligue des champions (C1) à quatorze reprises, a arraché un match nul 2-2 lors de la demi-finale aller à Munich, avec un doublé de son Brésilien, Vinicius Junior.

"Je suis confiant parce que c'est le Real Madrid, nous avons cette équipe, je fais confiance aux fans qui vont nous aider", a déclaré Ancelotti lors d'une conférence de presse.

"Nous pensons que nous sommes meilleurs, mais (Thomas) Tuchel, l'entraîneur du Bayern, pensera de même", a indiqué le technicien italien.

Ancelotti a admis que les Allemands, six fois vainqueurs de la compétition reine du foot européen, avaient été supérieurs lors du match aller à l'Allianz Arena.

"Nous les respectons... ils ont fait mieux que nous à l'aller", a-t-il souligné. "Les deux clubs se ressemblent, ils ont une grande histoire et beaucoup de succès en Ligue des champions", a poursuivi l'ancien entraîneur du Bayern, de l'AC Milan et du PSG.

Ancelotti a confirmé que l'Ukrainien, Andriy Lunin, serait titulaire mercredi dans les buts, malgré le retour de blessure de Thibaut Courtois, qui n'a pas encaissé de but lors du sacre en Liga des Madrilènes ce week-end. Le gardien belge était absent depuis l'été dernier en raison d'une grave blessure à un genou.

"Le plan pour un joueur qui revient de blessure ne change pas à cause d'un seul match", a expliqué l'entraîneur de 64 ans.

"Courtois va bien, mais il a besoin de temps pour revenir à son meilleur niveau, il a fait un match idéal", a assuré Ancelotti au sujet de sa performance contre Cadix (3-0) samedi en championnat.

**LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR - 19<sup>E</sup> JOURNÉE)**  
**L'USMA et la JSK se neutralisent (2-2)**

L'USM Alger et la JS Kabylie ont fait match nul 2-2 (mi-temps : 2-1), lundi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki, à l'occasion de la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

L'USMA a ouvert le score par Belkacemi (18e) avant que les "Canaris" n'égalisent deux minutes plus tard grâce à un but contre son camp du défenseur Alilet (20e). Belkacemi a ressurgi peu avant la pause pour redonner l'avantage à son équipe et signer le doublé (42e).

En seconde période, la JSK est parvenue à égaliser sur un penalty transformé par Mammeri (73e), une réalisation intervenue juste après l'expulsion du défenseur central de la JSK Souyad (69e).

À l'issue de ce résultat, l'USMA rejoint le Paradou AC à la 5e place avec 36 points chacun, alors que la JSK s'empare de la 7e position avec 34 points. Les Algérois comptent trois matchs en retard à disputer.

Dans l'autre match de mise à jour de la 19e journée, disputé samedi, l'USM Khenchela s'est



imposée à domicile devant le CR Belouizdad (2-1). Mené dès la reprise de la 2e période par un but de Saâdou (47e), le Chabab est revenu au score grâce à l'attaquant Meziane (64e), avant de concéder un second but signé Sameur sur penalty (90e).

Cette défaite n'arrange pas les affaires des Belouizdadis qui restent

scotchés à la 3e place avec un total de 42 points, distancés de 14 longueurs, par le leader le MC Alger (56 pts), à six journées de l'épilogue. En revanche, l'USMK réalise une bonne opération et met ainsi fin à un

triste bilan de quatre revers de rang, toutes compétitions confondues. La 25e journée du championnat se jouera le week-end prochain, et sera marquée par le déplacement du leader à Khenchela.

**Résultats complets et classement à l'issue du match USMA-JSK (2-2)**

Résultats complets et classement, à l'issue du déroulement du match USM Alger-JS Kabylie (2-2), disputé lundi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), comptant pour la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football :

**Samedi, 4 mai :**  
USM Khenchela - CR Belouizdad 2-1

**Lundi, 6 mai :**  
USM Alger - JS Kabylie 2-2

**Déjà joués :**

**Vendredi, 1 mars :**  
NC Magra - MC Oran 1-1

**Samedi, 2 mars :**  
ASO Chlef - MC El Bayadh 2-1

JS Saoura - CS Constantine 2-2

Paradou AC - US Biskra 0-0

ES Sétif - MC Alger 1-0

US Souf - ES Ben Aknoun 0-3 (sur décision de la commission de discipline de la LFP)

**Classement :**

	Pts	J
1). MC Alger	56	24
2). CS Constantine	43	23
3). CR Belouizdad	42	24
4). ES Sétif	38	24
5). USM Alger	36	21
--). Paradou AC	36	24
7). JS Kabylie	34	24
8). JS Saoura	33	24
9). US Biskra	32	24
10). MC El Bayadh	31	24
--). USM Khenchela	31	24
12). ASO Chlef	28	24
13). NC Magra	27	24
14). ES B. Aknoun	23	23
15). MC Oran	22	23
16). US Souf	7	24.

**COUPE DE LA LIGUE "RÉSERVE"**  
**La Finale JS Kabylie - ES Sétif, le 10 mai au stade Salem Mabrouki de Rouiba (LFP)**



La finale de la Coupe de la Ligue catégorie "Réserve" édition 2023/2024, opposant l'ES Sétif à la JS Kabylie, se déroulera le vendredi 10 mai 2024 à 16h30 au stade Salem Mabrouki de Rouiba, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP).

La JSK s'est qualifiée pour la finale de la deuxième édition de la Coupe de la Ligue "Réserve" en dominant le CS Constantine sur le score de 3 à 1, tandis que l'ES Sétif a écarté le MC Oran (1-0). Pour rappel, le tenant du trophée est le MC Alger, vainqueur de la première édition disputée la saison dernière, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad (1-1, aux t.a.b : 6-5), au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda.

**PREMIER CLASSEMENT MONDIAL DE FUTSAL DE LA FIFA**  
**Le Brésil, le Portugal et l'Espagne sur le podium**

Le Brésil occupe la première place du premier Classement Mondial de Futsal Masculin dévoilé ce lundi par la Fédération internationale de football (FIFA) sur son site officiel.

Le Portugal devance l'Espagne à la deuxième place, tandis que l'Iran et l'Argentine complètent le top 5

Cela signifie que ces cinq nations, ainsi que le pays hôte, l'Ouzbékistan, seront les têtes

de série du chapeau 1 lors du prochain tirage au sort de la Coupe du Monde de Futsal qui débutera le 14 septembre prochain.

La sélection algérienne de Futsal, qui raté en février dernier l'occasion de valider son billet pour le prochain mondial après sa défaite sur la fil face à la Libye (1-2) à la salle de la Coupole, après avoir pourtant décroché le nul (4-4) lors

de la manche aller en Libye, occupe la 107e place avec 916,56 points.

Cette première édition concerne tous les pays qui pratiquent le futsal. Ce classement fera référence pour cette discipline qui est en pleine expansion. Le prochain Classement Mondial de Futsal Masculin de la FIFA sera publié en octobre 2024.

APS



**WEST HAM  
KOKE MOYES  
PARTIRA EN FIN DE  
SAISON**

Comme pressenti, David Moyes ne sera plus le manager de West Ham la saison prochaine. L'actuel neuvième de Premier League a confirmé leur séparation d'un commun accord au terme de l'exercice en cours. Rappelons que l'ancien coach de Manchester United avait débuté son second passage chez les Hammers en décembre 2019. L'Écossais devrait être remplacé par Julen Lopetegui.

**MAN CITY**

**GUARDIOLA  
RECALE POLIMENT  
LE BAYERN**

À la recherche d'un entraîneur pour remplacer Thomas Tuchel en fin de saison, le Bayern Munich a essayé plusieurs refus et peine à avancer dans ce dossier. Les dirigeants bavarois multiplient les pistes et des bruits de couloir faisaient même état d'un intérêt pour Josep Guardiola au cours des dernières heures. Un retour de l'entraîneur de Manchester City en Bavière paraît peu crédible, mais cette rumeur a tout de même fait réagir l'agence espagnole Tacticgrup, qui représente les intérêts du Catalan. "Pep a le FC Bayern dans son cœur, mais il ne veut pas quitter Manchester City cet été. Il est très heureux et a un contrat jusqu'en 2025. Revenir au FC Bayern n'est pas une option", indique un communiqué relayé par Sky Sport Germany.

**PORTO  
CONCEIÇÃO VEUT  
PARTIR**

La semaine dernière, en conférence de presse, Sergio Conceição se disait prêt à poursuivre son travail d'entraîneur du FC Porto avec son nouveau président André Villas-Boas. La donne a changé depuis, puisque La Gazzetta dello Sport affirme que le technicien portugais va rencontrer son nouveau patron pour tenter de se libérer de son contrat, d'une durée de quatre ans (2028), signé le 25 avril sous la présidence de Pinto da Costa.

Ainsi, l'ancien coach du FC Nantes espère être choisi par l'AC Milan. Le club italien cherche le successeur de Stefano Pioli pour la saison prochaine et a coché le nom de Conceição, qui accepterait un salaire de 4 millions d'euros par an en Lombardie. Les Rossoneri pensent aussi à Paulo Fonseca (Lille), Roberto Martínez (Belgique) ou encore Mark van Bommel (Royal Antwerp).



**BAYERN  
COMAN A  
REPRIS LA  
COURSE CE  
LUNDI**

Kingsley Coman (27 ans, 17 matchs et 3 buts en Bundesliga cette saison) fait son retour sur les terrains d'entraînement du Bayern Munich. Victime d'une lésion au niveau de l'adducteur droit début avril, l'ailier français a repris la course ce lundi, a annoncé le club allemand. A dix jours de l'annonce de la liste de Didier Deschamps, l'ancien joueur de la Juventus espère toujours disputer le prochain Euro (14 juin - 14 juillet) avec l'équipe de France.



**LIVERPOOL  
KLOPP N'A AUCUN REGRET**

Près de neuf années après son arrivée à Anfield, Jürgen Klopp a décidé de quitter Liverpool. Une décision que ne regrette pas l'entraîneur allemand.

"La responsabilité qui s'est considérablement accrue au fil des années a joué un rôle important dans la décision que j'ai prise de partir. Je suis donc tout à fait d'accord et en paix avec cette décision. Mais je ne pensais pas que c'était si difficile, pour être honnête. Les conférences de presse sont très difficiles la plupart du temps", a expliqué le manager des Reds face aux journalistes.

"(...) En fait, être entraîneur de Liverpool, le côté footballistique pur, entraîner l'équipe, faire ce que nous faisons, grandir ensemble en tant que groupe, c'est ce que j'aime. Je ne suis plus l'homme de la situation. Ce qui est vraiment difficile, c'est vous. C'est le monde extérieur qui est vraiment difficile", a rajouté Klopp.

**MAN UTD  
CARRAGHER  
ALLUME  
CASEMIRO**

Loin d'être irréprochable sur deux des quatre buts encaissés par son équipe face à Crystal Palace (0-4), le milieu de Manchester United, Casemiro (32 ans, 22 matchs et 1 but en Premier League cette saison), a vécu une soirée cauchemardesque ce lundi. Sur le plateau du Monday Night Football, Jamie Carragher a annoncé la fin de la carrière européenne du Brésilien.

"J'ai dit à la mi-temps qu'il (Erik Ten Hag, l'entraîneur de MU) devait faire sortir Casemiro. Je sais qu'il a des jeunes sur le banc, mais je pense très sérieusement que Casemiro doit être conscient, en tant que joueur expérimenté, qu'il ne lui reste plus que trois matchs au plus haut niveau. Les deux prochains matchs de championnat et la finale de la FA Cup. Ensuite, il sera temps pour lui de se dire : 'je dois aller en MLS ou en Arabie saoudite'. Je suis très sérieux", a lancé l'ancien joueur de Liverpool.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL  
DK NEWS

Gérant  
Fayçal Laouer

Directeur de publication  
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## CONSEIL DES MINISTRES Tebboune préside une réunion

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés et des projets de lois relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés, dont la revalorisation des pensions et des allocations de retraite, les statuts des corps médical et paramédical, et le suivi de l'état d'avancement de l'opération de numérisation, ainsi qu'un exposé conjoint sur la production et la distribution des lubrifiants en Algérie et le projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets", lit-on dans le communiqué.



## ALGERIE - REPUBLIQUE DU CONGO Le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo reçu par M. Goudjil

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a reçu, lundi, à Alger, le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, avec lequel il a examiné l'état et les perspectives des relations historiques entre les deux pays, indique un communiqué du Conseil. La rencontre, tenue au siège du Conseil, a permis de "passer en revue l'état et les perspectives des relations historiques entre l'Algérie et le Congo, qui partagent l'espace africain avec ses particularités et ses défis, et les moyens de les promouvoir et de les renforcer dans le domaine parlementaire à travers l'intensification de la coopération et de la coordination entre les représentants des deux peuples amis conformément aux orientations des dirigeants et des gouvernements des deux pays", précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties ont évoqué "l'actualité africaine sur les plans politique, économique, sécuritaire et de développement, et échangé les vues sur de nombreuses questions régionales et internationales d'intérêt commun".

M. Goudjil a salué les relations "d'amitié solides qui lient l'Algérie et le Congo depuis leur lutte commune contre les puissances coloniales, fondées sur la coopération, la solidarité et le soutien dans les fora diplomatiques régionaux et internationaux, et imprégnées des valeurs africaines authentiques prônant la solidarité et l'unité entre les Africains".

Le président du conseil a appelé à rapprocher davantage les deux pays et à renforcer la concertation pour un partenariat fructueux dans tous les domaines, dans le cadre de l'intégration économique africaine

prometteuse de la zone de libre-échange continentale.

Il a souligné à cet égard que tout "rapprochement entre les Africains est un rempart contre les plans et les complots qui épuisent leurs richesses", et contribue à l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité face aux défis internationaux croissants que connaît le monde et à leurs graves répercussions sur la sécurité alimentaire des peuples africains.

Il a également appelé à "une coopération fructueuse entre l'Algérie et le Congo dans tous les domaines", mettant en avant "le climat favorable aux investissements dans l'Algérie nouvelle, consolidé par des législations incitant au partenariat et à la création de richesse". Dans le même sillage, M. Goudjil a mis en avant "la priorité que l'Algérie accorde aux pays africains pour leur relance économique et leur participation à toutes les initiatives et mécanismes internationaux et africains liés au développement durable sur le continent".

Abordant les questions internationales, M. Goudjil a réaffirmé "la position ferme de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne et son soutien au droit du peuple palestinien à la résistance jusqu'à l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods pour capitale", soulignant que "les expériences des Africains avec l'esclavage et le pillage des terres doivent pousser les pays du continent à rejeter la colonisation où qu'elle soit et à soutenir les droits des peuples à la liberté, à la souveraineté et à une vie décente". Dans ce contexte, il a plaidé pour "l'adoption de positions africaines claires et unifiées vis-à-vis de la cause sahraouie juste, en œuvrant en faveur de la décolonisation à travers le

soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance".

De son côté le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, s'est dit heureux de visiter l'Algérie, exprimant "son admiration pour le progrès et le changement à tous les niveaux que connaît l'Algérie nouvelle".

M. Isidore Mvouba a également fait part de "la fierté du peuple et des dirigeants congolais des bonnes relations unissant le Congo et l'Algérie", souhaitant la promotion de ces relations notamment dans les volets économique et commercial, et ce à travers le renforcement des échanges, la facilitation de la circulation des individus et l'ouverture de la ligne aérienne directe entre Alger et Brazzaville".

M. Mvouba a également affirmé "la volonté de son pays d'intensifier les expertises et les expériences dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures", appelant à "la nécessité d'exploiter les opportunités offertes dans le cadre de l'accord de libre échange africain pour établir un bloc économique africain bilatéral et multilatéral, à la hauteur du potentiel et des moyens considérables des pays du continent, en vue d'établir un partenariat équilibré et d'accélérer le rythme du développement durable en Afrique".

Les deux parties ont convenu de "renforcer la coopération interparlementaire entre l'Algérie et le Congo, d'intensifier les visites et les échanges d'expertises, de relancer les groupes d'amitié, en sus de coordonner les positions des instances législatives dans les tribunes parlementaires, au mieux des intérêts communs des deux pays et de tous les Africains", conclut le communiqué.

## ... M. Boughali ...

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a reçu, lundi à Alger, le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba et la délégation l'accompagnant.

Lors de ces entretiens, M. Boughali a salué "le niveau des relations historiques liant les deux pays, appelant à davantage de communication entre les deux groupes d'amitié parlementaires qui jouent un rôle important dans la promotion du niveau de coopération entre les deux pays".

Le président de l'APN a affirmé que "l'Algérie aspire à renforcer ses relations avec la République du Congo, notamment sur le plan économique, compte tenu des potentialités dont disposent les deux pays

pour hisser cette coopération aux niveaux souhaités". Evoquant les questions internationales, M. Boughali a indiqué que "ce que subissent les Palestiniens restera une marque d'infamie dans la conscience de l'humanité", notant que l'Algérie déploie de grands efforts pour protéger le peuple palestinien du génocide et des déplacements forcés et condamne "fermement" l'occupation sioniste en appelant à mettre fin à l'agression contre le peuple palestinien.

Sur la question sahraouie, M. Boughali a rappelé que cette cause "est toujours inscrite aux Nations unies en tant que question de décolonisation", ajoutant que "l'Algérie œuvre en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

conformément aux résolutions onusiennes". Le président de l'APN a souligné que "les tensions observées tant au niveau régional qu'international, en particulier en Libye et dans les pays du Sahel, ainsi que les défis qui en découlent, imposent aux deux pays d'adopter des approches communes basées sur le principe de destin commun". Pour sa part, le président du Parlement congolais a salué "la dynamique qui caractérise les relations entre les deux pays", soulignant que sa visite en Algérie vise à les renforcer, partant de la coordination des positions entre les parlementaires des deux pays dans différents fora, pour défendre les causes qui intéressent les deux pays, à l'instar de la cause palestinienne et le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Il s'est dit "heureux de cette visite qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens entre les deux pays", ajoutant que "compte tenu de son poids historique, régional et diplomatique, l'Algérie restera la destination de choix pour les Africains qui considèrent ce pays comme leur deuxième pays en raison de son ancrage profond en Afrique, un ancrage naturel qui doit être renforcé et consolidé". La rencontre s'est déroulée en présence du vice-président de l'APN, Mouloud Habnassi, du président du groupe parlementaire du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, du Secrétaire général de l'APN, Salim Djaalal ainsi que l'ambassadeur de la République du Congo en Algérie.

Il s'est dit "heureux de cette visite qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens entre les deux pays", ajoutant que "compte tenu de son poids historique, régional et diplomatique, l'Algérie restera la destination de choix pour les Africains qui considèrent ce pays comme leur deuxième pays en raison de son ancrage profond en Afrique, un ancrage naturel qui doit être renforcé et consolidé". La rencontre s'est déroulée en présence du vice-président de l'APN, Mouloud Habnassi, du président du groupe parlementaire du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, du Secrétaire général de l'APN, Salim Djaalal ainsi que l'ambassadeur de la République du Congo en Algérie.

## ... et M. Attaf

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu, lundi au siège du ministère, le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été l'occasion "de passer en revue l'état des relations de fraternité et de coopération qui lient l'Algérie et la République du Congo et les perspectives de leur renforcement, notamment dans le cadre de l'activation du rôle de la diplomatie parlementaire qui constitue un pilier essentiel du renforcement du rapprochement et de la convergence entre les deux pays",

précise la même source. Les deux parties ont salué "le caractère exceptionnel de ces relations ancrées dans l'histoire des deux pays, lesquelles jouissent d'une attention particulière de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère le président Denis Sassou Nguesso".

"L'engagement commun des dirigeants des deux pays envers le continent africain et leur souci permanent de contribuer activement et efficacement à la mobilisation du soutien nécessaire pour relever les défis auxquels sont confrontés les Etats et les peuples africains dans tous les domaines et à tous les niveaux", ont également été soulignés, conclut le communiqué.

## 10<sup>e</sup> ÉDITION DU FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE Le rôle central de l'Algérie dans l'intégration économique continentale souligné (recommandations)

La 10<sup>e</sup> édition du Forum africain de l'Investissement et du Commerce (AFIC10), clôturée dimanche à Alger, a été couronnée par une série de recommandations qui mettent en exergue le rôle central de l'Algérie dans le processus d'intégration économique continentale.

Les participants à ce Forum, organisé par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), les 4 et 5 mai, sous le thème "La route vers le marché africain", ont mis en avant "le rôle central de l'Algérie en tant que pôle régional capable de jouer un rôle clé dans l'édification du continent africain".

L'Algérie s'acquitte de ce rôle de par "sa position géographique privilégiée et ses solides relations historiques avec les pays africains d'une part, et avec les autres pays et organisations régionales et internationales d'autre part, outre ses importantes capacités économiques, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'infrastructure et de la logistique", selon le communiqué final ayant sanctionné cette édition du Forum.

Il s'agit également "du soutien aux grands projets continentaux, dont l'Algérie est l'un des principaux piliers en tant que porte de l'Afrique pour les flux d'investissements internationaux, à l'instar de la route transsaharienne et du gazoduc transsaharien Algérie-Nigéria, ainsi que la route reliant l'Algérie et la Mauritanie". Les participants ont exhorté "les pays africains à œuvrer, avec les structures et institutions continentales, à finaliser les étapes de construction du marché commun africain, qui deviendra, dans les décennies à venir, le plus grand marché mondial", soulignant "les importantes opportunités qu'il représente pour les pays africains afin d'améliorer la performance de leurs économies et de moderniser leurs secteurs de production". Ils ont également plaidé pour "la levée des obstacles administratifs et juridiques devant les marchandises et les investissements africains", à prioriser afin d'augmenter le taux d'intégration économique, de permettre "l'accord de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) de devenir un catalyseur de la complémentarité régionale à même d'ériger le continent en centre international de commerce et d'investissement pour consacrer la prospérité commune". Les participants ont également recommandé d'"élaborer une vision stratégique globale sur le développement économique en Afrique", saluant l'adoption par plusieurs pays africains de programmes de transition numérique pour être au diapason des changements technologiques, outre le recours à l'intelligence artificielle afin de développer les secteurs économiques. Les recommandations prévoient en outre la nécessité de réorganiser le système éducatif au niveau continental, pour permettre à l'Afrique de suivre les progrès survenus dans les domaines de la technologie et de l'intelligence artificielle, et de conférer aux sociétés les capacités de créativité et de renouveau et d'encourager l'esprit entrepreneurial.

Par ailleurs, les participants ont proposé la création d'une plateforme de suivi par des experts et des spécialistes dans les domaines d'intérêt du CAAID et d'un conseil scientifique qui fait office d'une cellule d'orientation stratégique chargée de veiller à la formulation de propositions et au suivi des recommandations, et de définir les programmes et axes des prochaines sessions du forum. Dans une allocution de clôture, le président du CAAID, Amine Boutalbi, a souligné l'importance de cet événement qui contribue à la promotion de l'investissement et du commerce intra-africain, annonçant la signature à cette occasion de plus de 60 accords.